

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PERSONNES ANALPHABÈTES ET L'EMPLOI,  
UTOPIE OU RÉALITÉ ?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN INTERVENTION SOCIALE

PAR  
SYLVIE TARDIF

MAI 2004

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	ix
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
DE L'ANALPHABÉTISME À L'EMPLOI, UN PARCOURS À OBSTACLES.....	8
1.1 Objet de la recherche.....	8
1.2 Objectifs.....	8
1.3 Questions de recherche.....	9
1.4 Pertinence académique.....	9
1.5 Pertinence sociale.....	10
1.6 Problématique : L'exclusion, un problème de société.....	11
1.6.1 Problématique générale.....	12
1.6.2 Problématique spécifique : Les personnes peu scolarisées et l'emploi, une autre facette de l'exclusion.....	13
1.6.2.1 Caractéristiques et potentiel d'intégration à l'emploi.....	14
1.6.2.2 Alphabétisation et insertion socioprofessionnelle.....	15
1.6.2.3 Les problèmes liés à l'intégration à l'emploi et leurs effets sur les personnes.....	16
1.6.2.3.1 La peur de l'échec et de l'exclusion.....	16
1.6.2.3.2 Analphabétisme et marché de l'emploi.....	16
1.6.2.3.3 Une capacité de production limitée.....	17
1.6.2.4 Personnes en alphabétisation à COMSEP et intégration à l'emploi.....	18
1.6.2.4.1 Les constats d'intégration à COMSEP.....	18
1.6.2.4.2 Limites de l'économie sociale pour l'intégration des personnes en alphabétisation.....	19
1.7 Recension des écrits et cadre d'analyse.....	19
1.7.1 Notions-clés.....	20

1.7.1.1	Exclusion.....	20
1.7.1.1.1	La disqualification sociale.....	21
1.7.1.1.2	La désinsertion sociale.....	22
1.7.1.1.3	La désaffiliation.....	23
1.7.1.2	Souffrance sociale.....	23
1.7.1.3	Situation de « peu scolariséE ».....	25
1.7.1.3.1	Diverses études sur le sujet.....	26
1.7.1.4	Travail.....	28
1.7.1.4.1	À travers l’histoire.....	28
1.7.1.4.2	Trois théories.....	28
1.7.1.4.3	Courants de pensée au XXe siècle.....	29
1.7.1.4.4	Le fardeau du travail domestique.....	32
1.7.1.5	Limites en raison de la condition sociale.....	33
1.7.1.6	Capital familial.....	36
1.7.1.6.1	Fenêtres de communication.....	36
1.7.1.6.2	Blessure d’enfance.....	37
1.7.1.6.3	Mauvais traitements psychologiques.....	37
1.7.1.6.4	Violence familiale.....	38
1.7.1.6.5	Alcool et drogues.....	38
1.7.1.6.6	Développement de l’identité.....	38
1.7.1.7	Ressources personnelles.....	39
1.7.1.7.1	Compétences génériques.....	40
1.7.1.7.2	Stratégie.....	42
1.8	Analyse des écoles théoriques.....	44
1.8.1	Interactionnisme, théorie de l’étiquetage.....	45
1.8.2	Interactionnisme, théorie de l’ethnométhodologie.....	46
1.8.3	Fonctionnalisme.....	47
1.8.4	Approche critique dite du conflit social.....	47
1.8.4.1	Féminisme.....	48
1.9	Mon positionnement personnel concernant les écoles théoriques.....	48
1.10	Méthodologie.....	52

1.10.1	Méthodologie de recherche.....	52
1.10.2	Plan d'échantillonnage.....	53
1.10.2.1	Sélection des sujets.....	53
1.10.3	Approches et techniques de cueillette de données.....	54
1.10.3.1	Les entrevues.....	55
1.10.3.2	Déroulement de la démarche de cueillette et d'analyse de données.....	56
1.10.3.3	Le groupe de discussion ( <i>focus group</i> ).....	56
1.10.3.4	Stratégie d'analyse.....	56
1.10.4	Facteurs.....	57
1.10.5	Considérations éthiques.....	58

## CHAPITRE II

### DU PÂTIR À L'AGIR : RÉCITS DE VIE DE DIX PERSONNES

	ANALPHABÈTES, RÉSULTATS DE RECHERCHE.....	59
2.1	Profil des personnes ayant participé à la recherche.....	60
2.1.1	Personnes sans emploi.....	60
2.1.2	Personnes avec emploi.....	63
2.1.3	Tableau-synthèse du profil des personnes sans emploi.....	68
2.1.4	Tableau-synthèse du profil des personnes avec emploi.....	69
2.2	Résultat des données empiriques.....	70
2.2.1	Condition sociale.....	71
2.2.1.1	Pauvreté.....	72
2.2.1.1.1	Enfance/adolescence.....	72
2.2.1.1.2	Adulte.....	72
2.2.1.2	Éducation.....	73
2.2.1.2.1	Niveau de scolarité.....	73
2.2.1.2.2	Analphabetisme et souffrance sociale.....	74
2.2.1.2.3	Pauvreté et analphabetisme.....	74
2.2.1.2.4	Motifs d'abandon scolaire.....	75
2.2.1.2.5	Rapport au milieu scolaire.....	75

2.2.1.2.6	Rapport analphabétisme/emploi.....	76
2.2.1.3	Lien social.....	76
2.2.1.3.1	Réseau social.....	76
2.2.1.3.2	Stigmatisation.....	76
2.2.2	Rapport au travail.....	77
2.2.2.1	Expérience de travail.....	77
2.2.2.2	Travail salarié des parents.....	78
2.2.2.3	Responsabilités familiales et emploi.....	78
2.2.2.4	Raisons de cessation d'emploi.....	79
2.2.2.5	Perception du travail.....	79
2.2.2.5.1	Personnes sans emploi.....	79
2.2.2.5.2	Personnes avec emploi.....	80
2.2.3	Capital familial.....	81
2.2.3.1	Enfance.....	82
2.2.3.1.1	Personnes sans emploi.....	82
2.2.3.1.2	Personnes avec emploi.....	82
2.2.3.2	Violence familiale.....	82
2.2.3.2.1	Personnes sans emploi.....	82
2.2.3.2.2	Personnes avec emploi.....	82
2.2.3.3	Placement dans des foyers extérieurs.....	83
2.2.3.3.1	Personnes sans emploi.....	83
2.2.3.3.2	Personnes avec emploi.....	83
2.2.3.4	Toutes catégories confondues.....	83
2.2.4	Ressources personnelles.....	83
2.2.4.1	Ressources personnelles identifiées par les personnes impliquées dans la recherche.....	84
2.2.4.2	Résultat de l'analyse des compétences fortes.....	84
2.2.4.3	Données individuelles.....	85
2.2.4.3.1	Personnes sans emploi.....	85
2.2.4.3.2	Personnes avec emploi.....	85
2.2.4.4	Observations générales.....	86

2.2.4.4.1	Divergences entre les groupes témoins.....	86
2.2.4.4.2	Convergences entre les groupes témoins.....	87
2.2.4.5	Analyse selon les genres.....	87
2.2.4.6	Tableau-synthèse des compétences.....	89
CHAPITRE III		
DU VÉCU ET DE LA THÉORIE : L'ANALYSE DES RÉCITS		
DE VIE DE DIX PERSONNES ANALPHABÈTES.....		90
3.1	Analyse.....	91
3.1.1	Matrice de sens : Condition sociale.....	91
3.1.1.1	Pauvreté et pauvreté extrême.....	91
3.1.1.2	Exclusion.....	93
3.1.1.2.1	Stigmatisation.....	93
3.1.1.3	Liens sociaux.....	94
3.1.1.4	Analphabetisme.....	95
3.1.1.5	Décrochage scolaire.....	96
3.1.1.6	Violence.....	96
3.1.1.7	Maternage.....	97
3.1.1.8	Processus de désinsertion sociale.....	97
3.1.2	Matrice de sens : Rapport au travail.....	98
3.1.2.1	Conditions subjectives.....	98
3.1.2.2	Conditions matérielles.....	101
3.1.2.2.1	L'analphabetisme, un obstacle.....	101
3.1.2.2.2	Responsabilités familiales.....	102
3.1.2.2.3	Relations interpersonnelles.....	103
3.1.3	Matrice de sens : Capital familial.....	104
3.1.3.1	Fenêtres de communication sociale.....	104
3.1.3.2	Blessure d'enfance et mauvais traitements psychologiques...	105
3.1.3.3	Alcool et drogues.....	106
3.1.4	Matrice de sens : Ressources personnelles.....	107
3.1.4.1	Ressources inhérentes.....	108

3.1.4.1.1	Détermination.....	108
3.1.4.1.2	Volonté.....	108
3.1.4.1.3	Débrouillardise.....	109
3.1.4.1.4	Polyvalence.....	109
3.1.4.1.5	Courage.....	109
3.1.4.2	Compétences génériques.....	109
3.1.4.2.1	Confiance en soi.....	109
3.1.4.2.2	Ténacité.....	110
3.1.4.2.3	Regard des animatrices.....	110
3.2	Discussion.....	112
3.2.1	Analyse croisée.....	112
3.2.1.1	Conséquences de la pauvreté extrême.....	112
3.2.1.2	Famille et pauvreté extrême.....	113
3.2.1.3	Réseau social.....	113
3.2.1.4	« Devenir acteur ».....	114
CHAPITRE IV		
PLAIDOYER POUR DE NOUVELLES PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES.		116
4.1	Souffrir avec et lutter pour.....	116
4.1.1	Prendre acte et s'élever contre.....	116
4.1.2	Transformer le déni d'existence en solidarité.....	117
4.1.3	Reconnaissance des potentialités.....	118
4.1.4	Responsabilité collective.....	119
4.1.5	La misère, pas une plainte, mais une revendication.....	119
4.2	Une place pour tout le monde.....	120
4.2.1	Emplois de solidarité.....	121
4.2.2	Élargissement du concept du travail.....	122
4.2.3	Reconnaissance sociale de la participation citoyenne.....	123
4.2.4	Revenu de citoyenneté.....	124
CONCLUSION.....		125

APPENDICE A : Principes et valeurs du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ).....	130
APPENDICE B : Processus d'insertion sociale et d'intégration à l'emploi pour les personnes analphabètes.....	133
APPENDICE C : Principes et valeurs de la Fédération des femmes du Québec.....	135
APPENDICE D : Principes généraux du Comité régional d'économie sociale Mauricie	137
APPENDICE E : Le sablier de l'emploi.....	140
APPENDICE F : Classification des participants et participantes d'alphabétisation à COMSEP selon leur rapport au marché du travail.....	142
APPENDICE G : Emplois de solidarité : Le projet expérimental initial (synthèse).....	144
RÉFÉRENCES.....	147
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	154



## **AVANT-PROPOS**

Ce présent mémoire représente l'aboutissement d'un investissement de quatre ans. Pendant la réalisation de ce projet, j'ai traversé plusieurs événements qui ont bouleversé ma vie et ma carrière. Certaines de ces circonstances furent tragiques et d'autres passionnantes. En effet, pendant la réalisation de ma maîtrise, mon père est décédé subitement, j'ai subi deux opérations chirurgicales majeures, j'ai été élue conseillère municipale de la ville de Trois-Rivières et un incendie majeur a ravagé les locaux de l'organisme pour lequel je travaille.

Malgré ces bouleversements, je n'ai jamais pensé à abandonner, parce que ce projet m'amenait à développer encore plus en profondeur ma pratique d'organisatrice communautaire auprès des milieux populaires. Ce mémoire m'a ainsi obligée à me surpasser. Habituellement reconnue comme extravertie et volubile, cet exercice me permettait de vivre une expérience intérieure peu habituelle. J'en ai passé des heures, seule avec mon ordinateur à réfléchir à ma recherche. J'ai dû délaisser ma famille et mes amiEs plus d'une fois pour venir à bout de ce projet audacieux. Je les remercie de leur patience et de leur support.

J'en profite aussi pour remercier le Centre d'Organisation Mauricien de Services et d'Éducation Populaire (COMSEP), l'organisme pour lequel je travaille, de m'avoir soutenue financièrement dans cette démarche ainsi que d'avoir permis que je m'absente régulièrement pour suivre mes cours à Montréal. Je remercie également l'équipe de travail de COMSEP qui a échangé régulièrement avec moi sur les questionnements et les résultats de cette recherche, particulièrement Guylaine, Anne-Marie, Marina, Diane, Manon, Lucie, Denise et Sylvie.

Je m'en voudrais de passer sous silence la participation des personnes peu scolarisées ayant collaboré aux entrevues. Sans elles, cette réalisation aurait été impossible. La générosité de leurs propos ainsi que leur confiance à mon égard m'ont beaucoup touchée.

J'ai passé de beaux et riches moments en leur compagnie et en analysant leurs entrevues respectives. En plus de m'avoir donné des pistes intéressantes pour le développement de ma pratique, ces personnes m'ont permis de grandir et d'apprécier encore plus ce que j'avais.

Je voudrais remercier sincèrement mes deux « consoeurs » de maîtrise, Lise St-Germain et Marie Josée Tardif, qui ont cheminé avec moi pendant cette folle aventure. Nous nous sommes soutenues mutuellement pendant ce long trajet, au propre comme au figuré. Je vous aime fort toutes les deux.

Finalement, j'aimerais souligner l'apport magistral de ma directrice de maîtrise madame Jocelyne Lamoureux. Son professionnalisme et ses nombreuses connaissances furent pour moi inestimables. Depuis le tout début, avant même mon inscription à l'université, j'ai senti qu'elle avait une grande confiance en mes moyens, quelques fois, peut-être plus que moi-même je pouvais en avoir. Sans elle, je n'y serais jamais arrivé.

Espérant que vous apprécierez les résultats de cette recherche autant que j'ai eu de plaisir à la réaliser.

## RÉSUMÉ

Ce mémoire veut contribuer au renouvellement de la pratique dans le champ d'intervention auprès des personnes peu scolarisées. Il amène des réflexions tant chez ceux et celles qui s'impliquent dans la lutte à la pauvreté, en alphabétisation, en économie sociale, qu'en intégration à l'emploi.

Cette recherche incite à réfléchir sur la complexité du lien analphabétisme et emploi dans un contexte nord-américain. Elle nous amène à découvrir la dérive et la souffrance sociale à travers le vécu de certaines personnes analphabètes. Elle nous permet aussi d'entrevoir de l'espoir pour certaines d'entre elles. Cette recherche nous donne l'occasion d'étudier des avenues alternatives pour renouveler les pratiques et politiques sociales.

L'idée de réaliser une telle étude nous est venue parce que dans notre pratique, nous étions confrontées à des limites importantes pour soutenir les personnes analphabètes dans leurs démarches d'intégration à l'emploi. Nous désirions comprendre les facteurs qui font obstacle à ladite intégration au marché du travail salarié pour certaines personnes peu scolarisées.

Pour y arriver, nous avons parcouru une revue de littérature sur diverses notions clés telles que l'exclusion, la « situation des personnes peu scolarisées », la souffrance sociale, le capital familial, les limites en raison de la condition sociale, le monde du travail et les ressources personnelles.

Par la suite, nous avons rencontré dix personnes peu scolarisées avec et sans emploi. À travers leur récit de vie, ces femmes et ces hommes nous ont aidées à comprendre la problématique. Des échanges avec des animatrices ont permis de bonifier les résultats de la recherche.

L'analyse documentaire ainsi que celle de la parole des gens permettent d'identifier des causes à la non-intégration à l'emploi des personnes analphabètes. Elles laissent aussi entrevoir de nouvelles pistes de solution pour la pratique auprès des personnes peu scolarisées.

En somme, ce mémoire nous convie à comprendre les difficultés des personnes en situation de pauvreté, amène à reconnaître leurs potentialités et à améliorer l'intervention auprès d'elles. Reconnaissance qui permettra de faciliter leurs démarches de citoyenneté. Il s'agit aussi d'un appel à l'ensemble de la population québécoise pour une meilleure justice sociale et économique pour les personnes marginalisées.

## **INTRODUCTION**

Depuis dix-neuf ans, je travaille quotidiennement dans les milieux populaires et plus particulièrement, avec des personnes analphabètes et des personnes peu scolarisées. COMSEP, l'organisme dans lequel je suis impliquée depuis 1986, rejoint à chaque année quatre mille personnes de Trois-Rivières vivant en situation de pauvreté. La mission globale de l'organisme est d'améliorer les conditions de vie des personnes à faible revenu et de lutter contre la pauvreté dont ces personnes sont victimes. Plusieurs objectifs permettent de réaliser la mission de l'organisme : regrouper les personnes vivant en situation de pauvreté afin de défendre leurs droits ainsi que les valeurs qu'elles portent, faire de l'alphabétisation et de l'éducation populaires, mettre en place des activités, des services et des ressources répondant aux besoins socio-économiques des personnes. L'organisme a aussi recours à des activités de militantisme à l'égard de dossiers comme la violence faite aux femmes, l'analphabétisme, la santé, l'accès à la culture ainsi que toutes autres actions visant à lutter contre la pauvreté.

### **Principes et valeurs**

Au quotidien, COMSEP tente de faire valoir, à travers ses structures, sa gestion et la dynamique de ses rapports humains, les valeurs et les principes porteurs d'un projet de société plus juste et plus démocratique. Sept grandes valeurs<sup>1</sup> traversent l'action de notre organisme : une société égalitaire entre les hommes et les femmes, une société plus juste sur les plans économique et social, une société démocratique, une société non discriminatoire, une société non violente, un environnement sain et finalement, une société où les plaisirs, la culture, ainsi que les loisirs sont accessibles à tous et à toutes.

---

<sup>1</sup> Principes et valeurs du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ). (Voir Appendice A)

Ce projet de société, c'est l'option de la solidarité sociale. L'amélioration des conditions de vie ainsi que l'atteinte des objectifs de justice sociale et de démocratie sont une responsabilité collective et non individuelle. Cette solidarité repose donc sur certains présupposés théoriques et sur une conception des problèmes sociaux qui est traversée par quatre grandes idées de fond (Lavoie et Panet-Paymond, 1993).

- 1) Les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les individus sont de nature collective et impliquent des solutions de nature collective. Les conditions de pauvreté sociale et économique ne reposent pas uniquement sur des torts individuels.
- 2) Les injustices sociales et les inégalités économiques sont de nature structurelle. Le système économique dans lequel nous vivons contribue fortement à creuser l'écart entre les riches et les pauvres. L'intervention communautaire vise donc à lutter contre ces inégalités sociales et économiques.
- 3) La conquête d'une plus grande démocratie sociale est au cœur de l'intervention communautaire, c'est-à-dire permettre une plus grande participation des personnes dans la société, donner la parole aux personnes exclues, leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie et de devenir des citoyennes et citoyens actifs. Cette conquête de la démocratie est une lutte qui repose sur la responsabilité collective et doit s'inscrire dans le champ de l'intervention sociale.
- 4) La discrimination sociale et économique de certains groupes sociaux a aussi des causes structurelles. L'intervention doit donc viser à briser les préjugés et à réduire le sentiment d'impuissance des personnes qui sont marginalisées en raison de certaines caractéristiques comme la pauvreté.

Bien qu'elle vise une appropriation collective des problèmes sociaux et leur résolution, l'intervention faite à COMSEP est très souvent accompagnée d'un soutien individualisé.

C'est donc forte de toute cette pratique et imprégnée de ces grandes orientations que je m'aventure dans ce projet de mémoire. L'expérience que je tente à travers cette recherche est nouvelle pour moi. En effet, comme démontré plus haut, l'intervention de COMSEP est majoritairement collective. Comme un des objectifs de cette recherche est d'outiller notre pratique pour mieux soutenir les participants et participantes dans leur démarche vers l'emploi, je vais donc devoir aussi m'attarder au plan individuel et identifier les obstacles ainsi que les éléments *facilitateurs* dans le processus d'une intégration ou non à l'emploi.

### **COMSEP et l'intégration à l'emploi**

Dans les premières années de notre pratique, nous étions principalement préoccupées par des démarches d'alphabétisation et d'éducation populaires comme outils de prise en charge. Malgré l'importance et l'apport de ces démarches et devant une exclusion systémique dont ils sont victimes, les gens impliqués dans ces activités réclamaient quotidiennement et légitimement, le droit à un travail décent et durable.

À COMSEP, selon les besoins et désirs des personnes, nous nous efforçons d'offrir des activités diverses afin qu'elles réintègrent le marché de l'emploi ou simplement pour qu'elles reprennent leur place dans la société<sup>2</sup> par d'autres types d'activités liées à la participation sociale. Après trois, quatre ou même cinq années d'efforts acharnés, plusieurs de ces personnes finissent par reprendre confiance en elles-mêmes, apprennent à lire, à écrire ainsi qu'à compter et espèrent finalement affronter le monde du travail.

Malheureusement, il suffit de très peu de temps pour que tout cet investissement s'effondre. En effet, pour plusieurs d'entre elles, moins d'un mois plus tard, toutes les portes de l'emploi dit traditionnel resteront fermées et un mur infranchissable s'élèvera. Les critères d'embauche sont tellement élevés qu'une personne n'ayant pas complété son cinquième secondaire est aussitôt défavorisée et marginalisée du marché du travail.

---

<sup>2</sup> Processus d'insertion sociale et d'intégration à l'emploi pour les personnes analphabètes. (Voir Appendice B)

Afin de tenter de contrer cette situation problématique, notre organisme s'est impliqué activement, il y a quelques années, dans le développement économique communautaire. En effet, nous avons développé des micro-entreprises autogérées avant même que le courant actuel de l'économie sociale apparaisse. En fait, nous ignorions, à ce moment-là, que nous étions à développer des pratiques en économie sociale et solidaire! Ce n'est que plus tard que nous avons réalisé que nous appartenions à ce grand mouvement international.

Notre raisonnement était le suivant : comme nos membres étaient exclus du marché de l'emploi, nous allions les soutenir dans la création de leur micro-entreprise ou dans leur apprentissage en formation professionnelle liée à des emplois disponibles dans notre milieu. Nous avons donc mis sur pied ÉCOF<sup>3</sup>, un organisme communautaire en développement économique spécialisé auprès des personnes peu scolarisées et nous avons planifié plusieurs formations préparatoires à l'emploi<sup>4</sup> pour personnes ayant moins d'un cinquième secondaire. Avec ces outils de développement local, l'équipe était convaincue d'offrir à tous les participants et participantes de COMSEP les moyens nécessaires pour occuper l'emploi tant désiré.

Les résultats d'intégration et de création d'emplois furent impressionnants et très élevés. ÉCOF et COMSEP ont créé en cinq ans près de deux cents emplois dans plusieurs entreprises d'économie sociale<sup>5</sup>. Quant au programme de formation professionnelle, il réalise, à chaque année, un taux de placement et de rétention à l'emploi de plus de 80 %<sup>6</sup>. Depuis ses débuts,

---

<sup>3</sup> ÉCOF : Économie communautaire de Francheville, CDEC (Corporation de développement économique communautaire) de Trois-Rivières.

<sup>4</sup> Formations offertes : cuisine d'établissement, transport routier, couture industrielle, aide domestique, journalier-manceuvre et opération de machine à bois.

<sup>5</sup> Entreprises créées : service de traiteurs, restaurant, casse-croûte, ébénisterie, journal quotidien communautaire, entreprise d'aide domestique, deux coopératives de couture et centre de la petite enfance, café internet/buanderie. Service d'animation, de formation et d'organisation logistique et service de courtage en billots.

<sup>6</sup> Recherche interne, relevé statistique de COMSEP, 1994.

COMSEP a intégré à l'emploi, par cette voie, plus de six cents personnes. De plus, toutes ces démarches se concrétisent selon les principes et valeurs du mouvement d'éducation populaire et de celui des femmes<sup>7</sup> ainsi qu'avec les critères du réseau de l'économie sociale du Québec<sup>8</sup>.

Malheureusement, quelle ne fut pas notre déception de constater que malgré tous nos efforts et toutes nos innovations, plusieurs personnes demeuraient tout de même exclues du marché du travail et, encore plus désastreux, elles étaient marginalisées même de l'économie sociale. En effet, plusieurs de nos participants et participantes en alphabétisation n'arrivaient pas à suivre le rythme des entreprises ou des formations professionnelles mises en place. Nous constatons donc que même les pratiques d'économie sociale produisaient de l'exclusion, en dépit du fait que cette dernière porte un projet de société qui se veut inclusif et qui prône une place à tous et toutes.

Cette constatation fut difficile à accepter. Ce fut une des périodes les plus douloureuses dans notre cheminement communautaire. Malgré notre bonne volonté d'intégrer les personnes analphabètes à l'emploi, nous réalisons, par la pratique, que les entreprises de l'économie sociale sont, elles-aussi, confrontées aux règles du marché. Elles doivent donc répondre à des critères élevés de production. De plus, la majorité d'entre elles doivent tendre à s'autofinancer dans un court laps de temps.

Non seulement les entreprises créées ne pouvaient répondre complètement à nos attentes d'intégration de personnes peu scolarisées, mais nous nous rendions aussi compte que même les formations professionnelles adaptées ne suffisent pas toujours pour intégrer certaines personnes. Cette constatation nous a forcées à réfléchir pour développer d'autres pistes de solution.

---

<sup>7</sup> Principes et valeurs de la Fédération des femmes du Québec. (Voir Appendice C)

<sup>8</sup> Principes généraux du Comité régional d'économie sociale Mauricie. (Voir Appendice D)



Parallèlement aux percées et aux efforts que l'organisme réalise, malgré tout, dans le secteur économique, COMSEP participe aux actions visant à une meilleure redistribution de la richesse, entre autres, par les voies de l'État (p. ex. coordination régionale de la loi sur l'élimination de la pauvreté). Il est aussi essentiel de développer des avenues de réalisation autres que celles de l'emploi pour ceux et celles à qui le travail salarié ne convient pas.

La lutte pour un revenu décent, celle pour un revenu de citoyenneté, les revendications pour des logements sociaux, des démarches d'implication communautaire, le développement de projets en éducation populaire, la mise sur pied de comités de citoyenneté ne sont que quelques exemples de projets extérieurs au champ du travail salarié. Ce que nous faisons régulièrement dans notre pratique quotidienne à COMSEP.

Dans notre organisme, nous naviguons entre deux courants de pensée sur la question du travail, soit celui de la centralité portée, entre autres, par Perret (1993,1997,1999) et Gorz (1988) ainsi que celui de la pluriactivité développée par plusieurs auteurs dont Laville (1994a,1994b,1995,1997). Nous offrons à nos membres le droit de choisir quelle voie ils et elles préfèrent emprunter pour améliorer leurs conditions de vie. La priorité de COMSEP se situe en fait au niveau de la participation sociale que ce soit par l'emploi ou dans d'autres lieux de réalisation. Ce qui nous intéresse, ce sont les processus dans lesquels les personnes s'inscrivent ainsi que les démarches qui les animent.

Néanmoins, pour les besoins de cette recherche, nous nous pencherons uniquement sur le volet « intégration à l'emploi » de notre pratique. Nous essaierons de comprendre les raisons empêchant plusieurs personnes peu scolarisées de dénicher et de garder un travail salarié. Bien saisir cette problématique nous permettra de développer d'autres alternatives permettant aux personnes de retrouver la dignité en occupant un emploi.

Concernant le développement du mémoire, nous présenterons dans le chapitre I les objectifs et les questions de la recherche. Par la suite, nous aborderons les pertinences académique et sociale de même que les problématiques générale et spécifique.

Toujours dans le chapitre I, nous exposerons la recension des écrits ainsi que le cadre d'analyse concernant les notions clés de l'exclusion, celle de la souffrance sociale, celle de la situation de « peu scolariséE », celle du travail, celle de limites en raison de la condition sociale, celle du capital familial, et celle des ressources personnelles. Ensuite, viendront la présentation de l'analyse des différentes écoles théoriques, mon positionnement personnel concernant lesdites écoles théoriques, la méthodologie de recherche avec le plan d'échantillonnage, les approches et techniques de cueillette de données, les facteurs ainsi que les considérations éthiques.

Après quoi, dans le chapitre II, nous plongerons au cœur du résultat des entrevues réalisées avec les personnes peu scolarisées. Nous y présenterons leur profil, les résultats des données empiriques à partir des quatre matrices de sens, soit la condition sociale, le rapport au travail, le capital familial ainsi que les ressources personnelles. Finalement, nous ferons une courte analyse selon les genres et nous brosserons une synthèse sous forme de tableau.

Quant au chapitre III, il y sera question d'une analyse des récits à partir des quatre matrices de sens ainsi que d'une discussion sur le thème.

Dans le dernier chapitre, nous dévoilerons des propositions pour le renouvellement des pratiques et politiques sociales avec deux thèmes principaux soit « souffrir avec et lutter pour » et « une place pour tout le monde ».

Nous présenterons une conclusion où nous faisons le point sur les résultats des questions posées au début de la recherche et où nous situerons l'influence qu'a eue ladite recherche sur notre pratique en intervention sociale.

Finalement, nous terminerons avec les appendices, les références et la bibliographie sélective.

## **CHAPITRE I**

### **DE L'ANALPHABÉTISME À L'EMPLOI, UN PARCOURS À OBSTACLES**

Le premier chapitre de ce mémoire aurait pu être subdivisé en quelques chapitres. Afin de préserver une certaine cohérence, nous avons volontairement choisi de laisser les dix sections en un seul bloc composant ainsi le chapitre I. Lesdites sections abordées seront : objet de la recherche, objectifs, questions de recherche, pertinence académique, pertinence sociale, problématique, recension des écrits et cadre d'analyse, analyse des écoles théoriques, mon positionnement personnel concernant ces écoles théoriques et la méthodologie.

#### **1.1 OBJET DE LA RECHERCHE**

La présente recherche incite à réfléchir sur la complexité du lien analphabétisme et emploi dans un contexte nord-américain. Elle nous amène à découvrir la dérive et la souffrance sociale à travers le vécu de certaines personnes analphabètes. Elle nous permet aussi d'entrevoir de l'espoir pour certaines d'entre elles. Finalement, cette recherche nous oblige à étudier des avenues alternatives pour renouveler les pratiques et politiques sociales.

#### **1.2 OBJECTIFS**

Dans la présente recherche, nous désirons nous pencher spécifiquement sur quatre grands objectifs. Dans un premier temps, nous voulons explorer théoriquement, réfléchir et comprendre l'articulation travail/alphabétisme. Deuxièmement, nous souhaitons comprendre le cheminement des personnes peu scolarisées en regard de l'emploi. Troisièmement, nous ambitionnons identifier les obstacles et les facteurs de réussite dans la démarche des personnes peu scolarisées vers l'emploi. Finalement, nous aimerions réfléchir à de nouvelles pratiques sociales en lien avec l'alphabétisme et l'emploi.

### **1.3 QUESTIONS DE RECHERCHE**

Trois questions nous amèneront à comprendre l'objet de la recherche : 1) Pourquoi après avoir terminé leur programme d'alphabétisation, certaines personnes réussissent-elles à intégrer l'emploi tandis que d'autres n'y arrivent pas ? 2) Quels facteurs (externes, internes) influencent le plus le processus ? 3) Quelles nouvelles pratiques peut-on développer en lien avec cette problématique ?

### **1.4 PERTINENCE ACADÉMIQUE**

Il existe peu d'études actuellement sur le thème des personnes analphabètes et l'emploi. Jusqu'à maintenant, nous avons repéré uniquement les recherches de Denis Ross (1996), Jean-Paul Hauteceur (1996), Françoise Lefebvre (1995) et Catherine Stercq (1994). En général, les recherches existantes mettent plutôt l'accent sur les personnes exclues et l'emploi. Elles n'abordent pas la double discrimination dont sont victimes les personnes ciblées par notre étude, soit leur analphabétisme et conséquemment leur exclusion accrue par rapport au travail salarié. En ce sens, nous espérons contribuer à la compréhension des facteurs supplémentaires d'exclusion vécus par les personnes analphabètes.

De plus, plusieurs des recherches en vigueur présentement sur la problématique « personnes exclues et emploi » sont réalisées avec des méthodes quantitatives. Il s'agit plus souvent de données statistiques portant sur la réalité des personnes vivant en situation de pauvreté.

Pour notre part, notre recherche s'inscrit dans une approche qualitative avec la théorie ancrée. Cette démarche amènera les personnes concernées à exprimer leur cheminement personnel et à verbaliser leurs expériences de vie. Leurs propos donneront sens à cette recherche. Elle amènera une vision supplémentaire soit celle portée par les personnes touchées par la problématique analphabétisme et emploi. Il s'agit d'un atout supplémentaire venant compléter les recherches quantitatives déjà existantes.

En effet, ce type de recherche (qualitative et théorie ancrée) a le mérite de laisser émerger la parole des gens. Cette théorie du savoir populaire, qui est encore trop peu présente dans la littérature, sera amplement utilisée pour étayer notre analyse. La trajectoire de vie des personnes ciblées sera la base et le fondement de notre réflexion. Cette méthode a pour mérite de donner accès au vécu des personnes, aux significations et aux représentations que celles-ci entretiennent à l'égard de leur réalité.

Finalement, outre la recherche comme telle, la maîtrise en intervention sociale a permis de stimuler une réflexion et une analyse sur nos pratiques en matière d'intégration à l'emploi. Elle nous a amenées à faire le point sur nos modèles d'intervention. Nous espérons que le cumul de notre expérience empirique et de l'apprentissage que nous avons réalisé pendant la maîtrise par l'apport de la théorie apportera une modeste contribution aux connaissances dans le champ de la problématique de l'emploi et analphabétisme.

## **1.5 PERTINENCE SOCIALE**

Actuellement, au Québec, les politiques de mesures de soutien et d'intégration à l'emploi ne tiennent pas compte des personnes analphabètes composant le noyau dur de l'exclusion du marché du travail. L'attitude du gouvernement, jusqu'à maintenant, est de croire le dicton « Qui veut, peut ». Nous constatons qu'il existe un vide en regard des politiques d'insertion et d'intégration des personnes analphabètes étant très éloignées du marché du travail. Avec des données scientifiques supplémentaires, nous tenterons d'influencer le réseau institutionnel afin qu'il mette en place de nouveaux programmes et de nouvelles politiques publiques tenant compte des besoins et de la réalité des personnes peu scolarisées.

De plus, cette recherche s'inscrit dans une réflexion plus large sur la lutte à la pauvreté. Présentement au Québec, plusieurs instances cherchent des pistes de solution pour contrer ce fléau. Le moment est bien choisi pour amener nos réflexions sur la réalité des personnes analphabètes sans emploi. Les résultats pourront apporter une petite contribution au débat actuel.

Par ailleurs, peu de pratiques d'intégration à l'emploi visent ce groupe de personnes. Ceci a pour effet que ces dernières sont victimes d'une exclusion systémique. Tout comme COMSEP, les autres organismes d'alphabétisation populaire ainsi que les commissions scolaires oeuvrant en alphabétisation au Québec sont confrontés aux mêmes limites. Le fait d'obtenir de nouvelles informations et pistes de solution alternatives améliorera sûrement le travail des intervenants et intervenantes en alphabétisation.

Les organismes spécialisés dans l'intégration au travail (ressources externes, organismes communautaires et appareil gouvernemental) connaissent en fait très peu de l'intérieur la réalité des personnes peu scolarisées. Les résultats de cette recherche outilleront les intervenants et intervenantes afin de mieux orienter cette population.

De plus, cette recherche se situe en continuité avec les efforts consentis depuis des années par notre organisme pour faciliter l'intégration à l'emploi des personnes peu scolarisées. En dépit de tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à développer des voies d'intégration pour tous nos membres qui désirent se trouver un emploi.

Bien systématiser la problématique consolidera notre démarche de compréhension et permettra ainsi de renouveler nos pratiques.

Finalement, nous espérons que les principales concernées par les impacts de cette recherche seront les personnes analphabètes elles-mêmes. Nous souhaitons que cette recherche puisse amener des retombées positives afin d'améliorer leurs conditions de vie.

## **1.6 PROBLÉMATIQUE : L'EXCLUSION, UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ**

Dans cette partie, nous analyserons deux grands thèmes, soit celui portant sur la problématique générale et celui traitant plutôt de la problématique spécifique. Concernant la problématique spécifique, des sous-thèmes y seront développés. Les caractéristiques et le potentiel d'intégration à l'emploi, l'alphabétisation et l'insertion professionnelle, les problèmes liés à l'intégration à l'emploi et leurs effets sur les personnes, les personnes en

alphabétisation à COMSEP et l'intégration à COMSEP et finalement, les limites d'intégration en emploi de l'économie sociale sont des questions qui ont retenu notre attention.

### **1.6.1 Problématique générale**

Dominance du modèle néo-libéral, désengagement de l'État, réaménagement du *fordisme*, sont pour ainsi dire les éléments composant la toile de fond de notre société. À ce modèle, s'enracinent les valeurs dominantes que sont la concurrence, la performance, la compétitivité, la compétence, le développement technologique et la croissance économique. Émerge aussi de ce modèle, ce que l'on appelle l'exclusion systémique, c'est-à-dire que ce modèle économique génère, de manière intrinsèque, de l'exclusion sociale et économique. Les personnes exclues du marché du travail pendant de longues périodes deviennent des exclues sociales, privées entre autres, des mécanismes de régulation sociale tels le régime public de retraite, l'assurance collective, etc. Au Québec, il existe peu d'outils de réinsertion sociale adéquats et les programmes d'aide visent peu la revitalisation économique et sociale des communautés. Lesdits programmes sont plutôt axés sur une logique d'assistance et de devoir.

La « nouvelle question sociale » est celle de l'exclusion résultant aussi bien d'un chômage massif et de longue durée que d'une nouvelle pauvreté touchant les travailleuses et travailleurs précaires ainsi que celle de nouvelles catégories sociales (jeunes, femmes monoparentales, analphabètes). « Cette exclusion résulte en quelque sorte d'un déficit de places *occupables* dans la structure sociale, si l'on entend par places, ces positions auxquelles sont associées une utilité sociale et une reconnaissance publique (Castel, 1995 : 412). » L'exclusion sociale ramène à deux phénomènes distincts : 1) un processus d'expulsion de la société salariale (l'exclusion professionnelle) qui se traduit par le chômage de longue durée et la précarisation de l'emploi 2) une situation relativement stable, caractérisée par l'isolement social, la pauvreté et la perte de la citoyenneté active (exclusion sociale), c'est-à-dire perte de « l'ensemble des droits et devoirs ayant trait au bien-être du citoyen défini dans un sens très large : travail, éducation, santé, qualité de vie (Pétrilla, 1997 : 18 ). » L'exclusion sociale représente un problème majeur de nos sociétés puisque ce qui se passe en marge de la société

questionne la société en totalité. « En effet, les exclus qui constituent l'ombre portée des dysfonctionnements de la société, résultent d'un travail de décomposition, de désocialisation, au sens fort du terme (Rosanvallon, 1995 : 203). » Cette forme d'exclusion est nouvelle car, contrairement aux personnes exclues traditionnellement qui composent le peuple des gens vivant en situation de pauvreté, l'exclusion sociale (celle de l'isolement et de la perte de citoyenneté) ramène les gens exclus seuls face à leurs problèmes. Il en résulte que les personnes exclues trouvent des réponses à leurs maux en marge de la société souvent dans des voies de marginalité, d'autodestruction et de désaffiliation. L'exclusion remet en cause intrinsèquement la citoyenneté tant au niveau statutaire (perte des droits sociaux et politiques), qu'au niveau identitaire (dégénérescence du lien social) ainsi qu'au niveau effectif (accentuation des inégalités).

La question de l'exclusion sociale entraîne dramatiquement des ravages au plan individuel chez les personnes qui en sont victimes. La désaffiliation sociale (perte de citoyenneté) qui en découle, a des effets à long terme sur les capacités des personnes à reprendre contact avec la société salariale. Une fois désaffilié, il est donc difficile de rattraper seul la vitesse de croisière d'une société qui fonctionne à deux vitesses.

À tort ou à raison, dans notre société, le travail est une référence qui définit le statut que l'on a, la place que l'on détient, la valeur que l'on nous donne, l'estime que l'on nous porte et le réseau social auquel on appartient. Malheureusement, un grand nombre d'individus en est exclu et ce sont les personnes peu scolarisées qui sont les plus touchées par le chômage.

### **1.6.2 Problématique spécifique : Les personnes peu scolarisées et l'emploi, une autre facette de l'exclusion**

Selon l'étude réalisée par Denis Ross en 1996 sur les personnes peu scolarisées et l'emploi, les résultats révèlent que les deux tiers des personnes peu scolarisées n'ont pas d'emploi. En effet, 68 % d'entre elles sont sans travail; près de la moitié des prestataires de la sécurité du revenu aptes au travail ont moins d'un 4<sup>e</sup> secondaire et parmi les personnes peu scolarisées, ce sont celles ayant moins d'une 8<sup>e</sup> année qui sont le plus pénalisées.



Comme le marché du travail se développe dans une logique néo-libérale, c'est la maîtrise des technologies de pointe et le développement des secteurs économiques significatifs qui permettent, dans les pays industrialisés, le maintien d'un niveau de vie supérieur à celui de la population mondiale. C'est donc à partir de cette logique que sont déterminés les besoins et les exigences de la main-d'œuvre. Toujours selon la recherche de Denis Ross, les emplois qualifiés et de hautes compétences augmentent, alors que la main-d'œuvre disponible pour combler ces postes n'est pas assez nombreuse pour répondre aux besoins.

En contrepartie, il existe un certain nombre d'emplois qui requièrent peu de scolarité, mais ces postes sont comblés par une main-d'œuvre moyennement scolarisée qui n'a pas d'autre option, à cause du manque d'emplois dans leur secteur d'activités, que d'occuper les emplois qui seraient, en temps normal, réservés aux personnes peu scolarisées.<sup>9</sup> Les employeurs ont amplement le choix, ce qui provoque un rehaussement des critères.

#### **1.6.2.1 Caractéristiques et potentiel d'intégration à l'emploi**

Des études réalisées par le ministère de la Solidarité sociale (MSS) (1999), visant à mieux cerner les caractéristiques de la population apte au travail et le potentiel d'intégration à l'emploi, ont permis d'identifier trois facteurs qui conditionnent l'intégration au marché du travail : 1) le potentiel individuel d'insertion professionnelle ; 2) le niveau des compétences professionnelles, 3) les perspectives d'emploi, compte tenu de la profession exercée.

Le MSS a composé un indice de potentiel individuel d'insertion des prestataires aptes inscrits à l'aide sociale en novembre 1995, à partir de cinq caractéristiques déterminantes et confirmées par plusieurs études. Ces cinq caractéristiques se sont révélées limitatives pour l'intégration à l'emploi des personnes : 1) une durée cumulative à l'aide sociale supérieure ou égale à quatre ans; 2) une absence prolongée du marché du travail ; 3) le fait d'avoir 45 ans et plus; 4) une scolarité inconnue ou inférieure à la quatrième année du secondaire ; 5) le fait d'être famille monoparentale. Le **cumul** de ces caractéristiques limite l'intégration au travail.

---

<sup>9</sup> Le sablier de l'emploi. (Voir Appendice E)

L'indice de potentiel d'insertion construit à partir de ces cinq caractéristiques prend la valeur 0 lorsque la personne prestataire ne remplit aucune des conditions considérées comme favorisant l'insertion, alors que la valeur 100 renvoie à celles qui les satisfait toutes.

Si l'on regroupe les valeurs pour les ramener à trois niveaux d'employabilité, on obtient le portrait suivant pour les personnes assistées sociales: 1) bon potentiel : aucune limite ou une seule (indice 80 ou 100 : 124 000 personnes au Québec); 2) moyen potentiel : deux ou trois limites (indice 40 ou 60 : 235 000 personnes au Québec); 3) faible potentiel : quatre ou cinq limites (indice 0 ou 20 : 84 000 personnes au Québec).

L'étude affirme que les personnes appartenant à la dernière catégorie sont éloignées du marché du travail en raison de contraintes importantes à l'emploi. Ces individus associés à cette catégorie ne sont tout simplement pas vus comme étant des candidats à l'embauche par les employeurs pour des considérations d'âge, de faible qualification, de faible productivité, de comportement, etc. Bien des gens, que notre organisme rejoint, se situent dans le troisième niveau d'employabilité. Ils ont donc un très faible potentiel d'insertion.

### **1.6.2.2 Alphabétisation et insertion socioprofessionnelle**

Nous évoluons donc dans une société à deux vitesses où il y a, d'une part, augmentation de la richesse chez les personnes riches, et d'autre part, exclusion du marché du travail des personnes qui sont peu scolarisées (MSS,1999). Cet écart est en croissance et a pour conséquence que les personnes les plus éloignées du marché du travail, entre autres, les personnes analphabètes, se retrouvent dans une spirale de l'exclusion dont elles peuvent difficilement sortir.

Même après avoir complété un processus d'alphabétisation, pour plusieurs personnes, le niveau de compétence atteint ne permet pas de répondre aux exigences du marché du travail. Des recherches ont démontré que « la formation de base du type alphabétisation mène actuellement à un cul-de-sac en matière d'insertion socioprofessionnelle si elle n'est pas

ancrée dans un projet économique (Lefebvre, 1995 in Comeau, 1997 : 14) ou si elle n'est pas intégrée à un itinéraire d'insertion (Stercq, 1994 : 91-93 in Comeau, 1997 : 14). »

Selon Stercq (1994), l'itinéraire vers l'emploi doit être adapté à chaque personne et doit cesser d'être un modèle uniforme pour tous et toutes. Des programmes devraient permettre l'alternance « emploi-formation alphabétisation ». À notre avis, la difficulté pour la personne réside dans le fait de se procurer, en premier lieu, un travail salarié.

### **1.6.2.3 Les problèmes liés à l'intégration à l'emploi et leurs effets sur les personnes**

#### 1.6.2.3.1 La peur de l'échec et de l'exclusion

Compte tenu de leurs conditions de vie, de leurs conditions de pauvreté et de leur situation de marginalité, les personnes exclues ont cumulé au cours de leur passé d'exclusion plusieurs échecs. Ces échecs sont souvent le résultat d'exigences de rendement du modèle néo-libéral qui ne tiennent pas compte de la réalité, des limites et capacités des personnes démunies socioéconomiquement. Ces situations pénibles sont, la plupart du temps, perçues par elles comme des expériences de rejet. Ces échecs ont pour effet de diminuer l'estime de soi de ces personnes et la confiance qu'elles ont en leurs capacités. Les personnes finissent par croire qu'elles n'ont pas les aptitudes pour relever les défis. Cette perception est tellement intégrée que les personnes développent des attitudes et des comportements provoquant le rejet. C'est un mécanisme de défense et de protection tout à fait légitime. Ce phénomène de désinsertion sociale s'est donc installé au fil des années et ne peut se défaire en quelques mois. Reconstruire une personne, la rendre fonctionnelle et installer un nouveau mode de vie en société peut donc prendre plusieurs années (de Gaulejac et Taboada Léonetti, 1994).

#### 1.6.2.3.2 Analphabétisme et marché de l'emploi

Les personnes peu scolarisées, ayant vécu de longues périodes d'exclusion, sont limitées non seulement dans leur capacité de production, mais aussi dans les compétences habituellement

recherchées par un employeur, entre autres, la capacité d'adaptation, les relations interpersonnelles, le travail en équipe, l'initiative, le sens du travail bien fait, la créativité, la capacité de travailler sous pression ainsi que la ténacité.

« Les personnes peu qualifiées éprouvent le plus de difficultés à s'intégrer à l'emploi, comme le montrent d'ailleurs les statistiques sur la relation entre la scolarité et l'emploi (Tremblay in Comeau 1997 : 12). »

#### 1.6.2.3.3 Une capacité de production limitée

Selon une recherche évaluative réalisée par COMSEP en 2002, dans le cadre d'un projet expérimental « Emplois de solidarité », plusieurs personnes peu scolarisées ont démontré une capacité de production réduite, irrégulière et variable selon l'exigence des tâches à réaliser. Ce projet avait pour objectifs : 1) d'évaluer la capacité de production réelle des personnes peu scolarisées; 2) d'identifier les conditions de réussite pour leur intégration à l'emploi, et finalement 3) d'observer l'impact du travail dans leur vie. Deux groupes témoins furent formés, le premier regroupait des personnes ayant quatre ou cinq des caractéristiques limitatives identifiées par le ministère de la Solidarité sociale (voir p. 14) et le deuxième groupe témoin réunissait, quant à lui, des personnes peu scolarisées ayant moins de quatre caractéristiques limitatives.

Selon cette recherche, une même personne peut avoir une courbe de production qui variera en fonction de plusieurs facteurs: son cheminement personnel et affectif, sa santé, son contexte familial et social, sa capacité d'apprentissage, la dynamique du groupe et la pression du travail. Les résultats de l'étude étaient frappants et révélaient des écarts de productivité entre les deux groupes témoins variant entre 20 % et 73 %, avec une moyenne générale de 38 % pour les personnes ayant les caractéristiques limitatives, pour la réalisation de mêmes tâches.

Les résultats révèlent que plus une tâche demande précision et minutie, plus les fossés seront grands entre des personnes présentant des caractéristiques limitatives et les autres travailleurs et travailleuses peu scolarisées.

#### **1.6.2.4 Personnes en alphabétisation à COMSEP et intégration à l'emploi**

Dans cette partie, nous évaluerons le potentiel d'intégration à l'emploi des personnes en alphabétisation membres de l'organisme ainsi que les limites de l'économie sociale à intégrer certaines de ces personnes.

##### 1.6.2.4.1 Les constats d'intégration à COMSEP

Afin de développer le meilleur parcours possible vers l'emploi pour nos membres, nous avons mis en branle un processus d'évaluation participative et une démarche de réflexion collective avec nos participants et participantes en alphabétisation. Ce processus visait à explorer différentes hypothèses et voies de sortie après la démarche en alphabétisation.

Les résultats de cette évaluation<sup>10</sup> nous confirmaient que 40 % d'entre elles pouvaient et souhaitaient se diriger vers les entreprises d'économie sociale ou nos formations préparatoires à l'emploi, 1 % d'entre elles pouvaient aller directement vers l'emploi "traditionnel", tandis que 10 % de ces gens manifestaient peu d'intérêt pour le retour au travail et finalement, 49 % de nos membres avaient des *handicaps sociaux* majeurs les empêchant d'intégrer un emploi dans le marché régulier ainsi que dans les entreprises d'économie sociale.

Les exigences du monde du travail sont effectivement tellement élevées qu'elles nécessitent une condition sociale et économique ainsi que des ressources personnelles suffisantes pour y répondre.

Ainsi, 49 % de nos membres, compte tenu de limites en raison de leur condition sociale, ne pourraient probablement jamais occuper un emploi régulier leur permettant de recevoir un

---

<sup>10</sup> Classification des participants et participantes d'alphabétisation de COMSEP selon leur rapport au marché du travail. (Voir Appendice F)

salaire décent qui les sortira de la pauvreté. Même si ces personnes désirent, plus que tout, travailler, être reconnues socialement, sortir de la pauvreté, se réaliser dans un projet personnel et donner un sens à leur vie, être totalement exclues du marché de l'emploi est une probabilité certaine. Pourtant, elles ne sont ni déficientes, ni handicapées physiquement, mais leur souffrance sociale (le poids et l'héritage de leur condition de vie) est telle qu'elle affecte leurs conditions d'intégration au marché du travail.

#### 1.6.2.4.2 Limites de l'économie sociale pour l'intégration des personnes en alphabétisation

Comme souligné dans l'introduction, nous avons développé plusieurs « outils » d'intégration à l'emploi : formations professionnelles dans des métiers peu spécialisés, programmes d'insertion socioprofessionnelle et création de plusieurs micro-entreprises.

L'économie sociale (secteur monétaire) doit fonctionner dans le système économique en place présentement, soit le système néo-libéral. En dépit de ses principes et valeurs, elle doit affronter, entre autres, la concurrence et les prix du marché. De plus, l'économie sociale ne peut porter seule la lutte à l'exclusion. La difficulté d'intégration à l'emploi des personnes en marge de la vie sociale et économique est entière. D'après McAll (in Comeau 1997:16), « le facteur principal qui empêche toute mise en œuvre d'un projet de réinsertion est la pauvreté elle-même ». Les ravages de la pauvreté deviennent tellement importants que les personnes, souvent stigmatisées, ont peu d'estime d'elles-mêmes et ne sont pas intégrées dans des réseaux sociaux satisfaisants. Participer à un projet collectif comme celui de l'économie sociale demande des efforts et des exigences souvent insurmontables pour les personnes issues de programmes d'alphabétisation et exclues du travail salarié depuis longtemps.

## 1.7 **RECENSION DES ÉCRITS ET CADRE D'ANALYSE**

Cette partie de la démarche de mémoire nous a permis de côtoyer des auteurEs méconnuEs auparavant. Ce fut une occasion de plonger dans de la littérature nouvelle et d'amener une réflexion sur des sujets liés à notre pratique. Dans notre travail quotidien, nous n'avons pas beaucoup d'occasions de fréquenter autant cet univers intellectuel. Cet exercice a donc

amélioré et approfondi notre analyse des problèmes sociaux en lien avec l'articulation analphabétisme/emploi.

Nous vous présentons maintenant les principales notions-clés en lien avec la problématique retenue pour notre mémoire. Dans un premier temps, sera développée la notion de l'exclusion avec les théories de Paugam, Castel et De Gaulejac/Léonetti. En lien avec cette dernière, nous explorerons la notion de « souffrance sociale ». Suivront ensuite, la notion de « la situation de peu scolariséE » et un exposé du concept du « travail » avec la présentation de trois courants de pensée soit ceux de la centralité, la pluriactivité et la fin du travail. Par la suite, nous aborderons les notions de « limites en raison de la condition sociale », de « capital familial » et de « ressources personnelles ». Finalement et afin de les présenter dans un contexte général, chaque notion-clé sera analysée à la lumière des différentes écoles théoriques.

### **1.7.1 Notions-clés**

Concernant cette section de la recherche, nous présenterons sept notions-clés importantes qui nous ont éclairées dans notre réflexion sur la problématique de l'intégration à l'emploi pour les personnes analphabètes. Lesdites notions-clés sont : exclusion, souffrance sociale, situation de « peu scolariséE », travail, limites en raison de la condition sociale, capital familial ainsi que ressources personnelles.

#### **1.7.1.1 Exclusion**

Plusieurs débats sociologiques ont cours depuis des années sur la définition même du mot exclusion. Le thème de l'exclusion est au cœur des réflexions actuelles sur la question sociale. La paternité de ce concept appartient à René Lenoir en 1974. Toutefois, la notion d'exclusion fit son apparition en France au milieu des années soixante (Klanfer, 1965), mais c'est à partir du début des années quatre-vingt-dix que la notion d'exclusion revient en force. Cela ne signifie pas, pour autant, qu'il y ait un large consensus sur sa définition.

En effet, certains auteurs dont Robert Castel (1995) nous invitent à nous méfier de ce terme et à en faire un usage réfléchi. Il considère que ce *mot-valise* porte en lui trop de définitions différentes pour être suffisamment heuristique.

Roman (1996 : 191), quant à lui, identifie trois principaux reproches adressés par différents auteurs à la notion d'exclusion. Premièrement, le fait de cibler une catégorie de population, les personnes exclues, aurait des effets de stigmatisation pires que le mal qu'on prétend dénoncer. Deuxièmement, la catégorie d'exclusion fonctionnerait comme écran ou alibi, évitant de poser la question des véritables motifs et des véritables causes du problème et des conflits sociaux. Troisièmement, elle masquerait l'émergence de nouveaux acteurs.

Même si le terme « exclusion » ne fait pas l'unanimité chez les auteurEs et malgré toutes ses lacunes, à notre avis, il faut absolument tenir compte de cette notion. Il s'agit d'un concept central de notre recherche.

Trois grandes théories développées autour du concept de l'exclusion nous ont plus particulièrement intéressées : la disqualification développée par Paugam (1991), celle de la désinsertion sociale élaborée par De Gaulejac et Taboada Léonetti (1994) et finalement, la thèse de la désaffiliation de Castel (1994). Nous présenterons dans le texte qui suit les principaux éléments de chacune de ces théories.

#### 1.7.1.1.1. La disqualification sociale

L'auteur Paugam avance que c'est le regard de la société qui étiquette ou *disqualifie* la personne à faible revenu. De plus, il identifie trois types de personnes exclues : les fragiles, les assistés et les marginaux. Les *fragiles* ont des difficultés économiques liées le plus souvent à des statuts juridiques infériorisés : chômage, temps partiel, salaire minimum, etc. « Le problème des *fragiles* est l'incertitude ou l'irrégularité du revenu entraînant une participation partielle à la vie économique et sociale (Paugam, 1991 : 32). » Ces personnes ont besoin de soutien social ponctuel.



Quant aux *assistés*, leur revenu est plutôt lié à l'« aide sociale », soit en raison de leur handicap physique ou mental, soit en raison de leurs difficultés générales. L'intervention effectuée auprès de ces gens est plus lourde et à long terme.

Finalement, les *marginiaux* ne disposent pas de revenus fixes. Ces personnes « sont dépourvues de statuts et de pouvoir (Paugam 1991 : 32). » Elles n'obtiennent pas de formes d'assistance de l'État et sont plutôt soutenues par des organismes communautaires (logement, nourriture). Dans sa thèse, Paugam recherche la correspondance entre les caractéristiques des trois types de personnes exclues, leur lien avec l'État et le sens qu'elles donnent à leurs expériences personnelles. Il affirme aussi que la société construit ou déconstruit l'identité personnelle et par le fait même, classe l'infériorité du statut d'une personne.

#### 1.7.1.1.2 La désinsertion sociale

De Gaulejac et Taboada Léonetti définissent la désinsertion sociale comme un « mouvement de déclassement de certains individus, de leur descension sociale et de la rupture des liens sociaux (De Gaulejac et Taboada Léonetti, 1994 : 19). » Les deux auteurEs identifient trois facteurs de désinsertion : Le premier est d'ordre économique : la productivité, la restructuration du monde du travail, l'offre d'emplois inférieure à la demande. Le second est de l'ordre des liens sociaux : c'est-à-dire moins de réseaux de proximité et des liens sociaux qui remplissent mal leur rôle contre les décrochages individuels. Le dernier de ces facteurs est d'ordre symbolique : l'individu est évalué en fonction de son utilité sociale, celle-ci étant mesurée par le revenu qu'il reçoit en échange de son activité et du pouvoir qu'il peut exercer sur d'autres. De Gaulejac et Taboada Léonetti identifient quatre étapes du parcours dans la désinsertion : la rupture, l'enchaînement des ruptures, le décrochage et la déchéance. Les deux auteurEs avancent qu'il y a trois phases successives de réactions au processus de désinsertion : la résistance, l'adaptation et l'installation. Les auteurEs déterminent qu'il s'agit du triomphe d'un double paradigme. Celui utilitariste : « pour exister socialement, il faut faire la preuve de son utilité au monde (De Gaulejac et Taboada Léonetti , 1994 : 45) » et celui organisationnel : « pour exister socialement, il faut être reconnu par des institutions qui vous octroient une place et un revenu (De Gaulejac et Taboada Léonetti, 1994 : 45). »

#### 1.7.1.1.3 La désaffiliation

Robert Castel défend, quant à lui, une approche transversale des populations démunies. Il affirme que les situations marginales surviennent à l'aboutissement d'un double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. L'auteur schématise ce processus de marginalisation en trois valeurs sur chacun de ces deux axes. Le premier, l'axe du travail : travail stable, travail précaire, non-travail. Le second, l'axe du rapport à l'insertion relationnelle : insertion relationnelle forte, fragilité relationnelle, isolement social. Il regroupe ensuite ces valeurs et axes sous un « chapeau » appelé zone. La zone d'intégration contient le travail stable et la forte inscription relationnelle, la zone de vulnérabilité comprend le travail précaire et la fragilité des soutiens relationnels, quant à la zone de désaffiliation ou de marginalité, elle intègre l'absence de travail et l'isolement relationnel. Il est important d'ajouter que ces zones sont poreuses et donc perméables.

Castel avance que la zone de vulnérabilité occupe une position stratégique. Il s'agit d'un espace très fragile où les risques de basculer dans la grande marginalité sont très présents. Il ajoute aussi une quatrième zone, soit une zone d'assistance qui est fondée sur la protection rapprochée. Cette zone intègre, par exemple, les personnes handicapées physiques, les veuves avec de nombreux enfants. Ces populations ne sont pas aussi rejetées et stigmatisées que peuvent l'être celles appartenant à la zone de désaffiliation. Être une personne désaffiliée signifie également la marginalisation politique et l'érosion des droits de citoyenneté.

#### 1.7.1.2 **Souffrance sociale**

La notion de souffrance sociale est utilisée plus souvent pour décrire des problématiques en santé mentale, déficience intellectuelle, toxicomanie ou en errance. Mais, il est aussi intéressant de présenter une analogie de ces problématiques avec la souffrance que vivent les personnes victimes de préjugés telles les personnes assistées sociales analphabètes. L'auteur R.B. Edgerton (1967), dans un livre portant sur la stigmatisation des personnes déficientes intellectuelles, explique que plus que leur handicap, c'est le regard des autres qui fait d'elles

des sous-personnes, des êtres sans valeur et sans dignité. Nous pouvons facilement transférer ce constat à la thèse sur le processus de disqualification sociale de Paugam (1991).

Le terme « souffrance » est souvent de nature individuelle tandis que celui de « sociale » réfère plutôt au collectif. L'union de ces deux termes permet de comprendre la douleur que vit une personne en lien avec sa condition sociale. Ces souffrances collectives sont souvent faites d'exclusion, de honte, de pauvreté et d'humiliation.

Kleinman (1997 : 11) confirme ces impacts chez les individus en affirmant que « la problématique de la souffrance sociale défie les catégorisations médicale, psychologique ou psychiatrique dans la mesure où, brouillant les limites de l'individuel et du collectif, elle met d'abord et avant tout en évidence le lien dynamique existant entre les drames personnels et les conflits sociaux. »

Paul Ricoeur (1994) identifie un certain nombre de phénomènes pour expliquer la souffrance sociale. Il les situe en deux axes orthogonaux. Sur le premier axe, il situe une gradation de l'altération du rapport à soi et à autrui et sur le second, la diminution de la puissance d'agir. Plus le regard d'autrui est négatif, plus la personne se sent limitée d'entrer en scène. Toujours concernant le rapport à autrui, il mentionne que la souffrance sociale engage l'individu dans la solitude et l'isolement. La personne peut même considérer l'autre comme son ennemi, celui qui la fait souffrir. Il peut arriver que la personne se résigne à cette douleur et la considère comme la marque de son destin. Sur l'axe de la diminution de la puissance d'agir, certains auteurs abondent dans le même sens que Ricoeur. En effet, selon Auriacombe (1994), cette souffrance sociale a pour effet de diminuer la puissance de faire qui se traduit par un écart entre le vouloir et le pouvoir, avec pour conséquence de n'être jamais en position d'avoir du pouvoir sur rien. La personne se sent victime et perd le contrôle de sa propre volonté, de son propre vouloir. L'auteur Gil-Rivas (1996) amène une autre conséquence de cette souffrance sociale soit celui de l'impuissance à s'estimer soi-même. De la culpabilité à la honte, de la dépression à la mélancolie, avec en perspective le terrifiant visage d'une souffrance qu'on s'inflige à soi-même au niveau de sa propre estime de soi. Le processus de la souffrance sociale se conjugue en « douleur d'exister » liée à la condition du sujet. Il est

important de saisir que la souffrance est « tributaire du contexte socioculturel, des réactions, des échos perçus dans le regard, les paroles et le comportement des autres (Lamoureux J., 2003 : 2). »

La souffrance sociale peut aussi se transformer en espace de possibilités. Jocelyne Lamoureux souligne que la « souffrance peut aussi devenir mémoire (du manque, de la violence), savoir (trouver les *mots pour le dire*, quand c'est possible et partager avec d'autres ce qu'elle nous a appris du monde et de soi), et stratégie (d'appropriation, de résistance, dans toute son ambivalence et ses paradoxes) de retissage (Lamoureux J., 2003 : 2). »

Ricoeur (1994) insiste aussi sur la tension entre le p tir et l'agir, sur le fait que le sens premier de souffrir est de savoir endurer mais, aussi de pers v rer dans le d sir d' tre et l'effort pour exister « en d pit de ».

En plus d' tre douleur, la souffrance sociale peut  tre un levier de m tamorphose et une exp rience sociale de r silience.

### **1.7.1.3 Situation de « peu scolaris E »**

Au Qu bec, l'expression « personnes sous-scolaris es » est plus souvent utilis e que celle de « personnes peu scolaris es. » Dans d'autres pays, par exemple en France, les adultes qui ne poss dent pas de formation g n rale ou professionnelle compl te sont identifi s comme ayant un « bas niveau de qualification » (Ross, 1996). Les expressions « sous-scolaris E » et « bas niveau de qualification » renvoient justement   cette connotation plut t n gative qui laisse supposer que les personnes sont nettement en de   des normes soci tales. Nous croyons donc que l'expression « peu scolaris E » est moins p jorative que celle de « sous-scolaris E », elle laisse moins de place aux jugements de valeur tout en permettant de d crire la population que nous visons et que nous souhaitons d crire.

#### 1.7.1.3.1. Diverses études sur le sujet

D'abord, il est important de situer historiquement l'expression « peu scolariséE ». Cette dernière est en constante évolution depuis l'arrivée de l'industrialisation, de la modernisation et de l'avènement des technologies. En effet, les transformations historiques du marché du travail contribuent à élargir à des critères de plus en plus élevés le niveau de scolarisation requis pour y accéder et par conséquent, à inclure de plus en plus de personnes dans l'expression « peu scolariséE ». D'abord, notons qu'il y a quelques décennies, on parlait de personnes analphabètes en y incluant les adultes ne sachant ni lire, ni écrire, ni calculer. Puis, un peu plus tard, l'UNESCO intégra à cette notion des niveaux d'analphabétisme (analphabète complet, semi-fonctionnel et fonctionnel). Ces niveaux se sont davantage précisés (depuis l'éducation obligatoire) en fonction de la scolarité des individus. Pendant plusieurs années, les personnes analphabètes étaient donc celles ayant une scolarité inférieure à une huitième année.

Concernant le lien entre la scolarité et le marché de l'emploi, une enquête a été réalisée au Québec en 1995 par la Société Québécoise de Développement de la Main-d'Oeuvre (SQDM) sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre. Leur façon de déterminer les niveaux de scolarité peut servir de point de départ pour fixer le niveau de scolarité en deçà duquel il est juste de parler de personnes peu scolarisées. Le questionnaire de l'enquête détermina 5 niveaux de scolarité : 1) aucune scolarité; 2) diplôme d'études secondaires; 3) diplôme de formation professionnelle secondaire; 4) diplôme de formation technique collégiale; 5) diplôme universitaire. Selon cette classification, entrent dans la catégorie « aucune scolarité », toutes les personnes qui n'ont pas complété le 5<sup>e</sup> secondaire, ni obtenu un diplôme professionnel de niveau secondaire, lequel s'acquiert habituellement après un 3<sup>e</sup> secondaire.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Enquête commandée par la Société Québécoise De la Main-d'œuvre (SQDM) et Direction des Ressources Humaines Canada (DRHC) à Statistique Canada et au Bureau de la statistique du Québec en 1995 et menée auprès de 21 000 entreprises.

Les instances gouvernementales, quant à elles, considèrent l'obtention d'un diplôme comme le critère de base servant à définir des catégories de niveaux de scolarité. Ainsi, les personnes peu scolarisées sont définies comme étant celles de 15 ans et plus qui ont quitté l'école sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (Ross, 1996).

À Statistique Canada, les personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou certificat d'études secondaires se retrouvent classées dans deux cohortes telles que : 1) les 0 à 8 années de scolarité et 2) les études secondaires partielles. Selon Denis Ross, ces deux cohortes sont nettement désavantagées et vivent plus durement l'exclusion socioprofessionnelle.

De plus, une enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes menée dans 7 pays par l'OCDE<sup>12</sup> (1995), considère que la notion d'analphabétisme qui faisait référence à des niveaux de scolarité s'est transformée en notion d'alphabétisme. « L'alphabétisme se définit comme un continuum de capacités qui permet de déterminer à quel niveau une personne est en mesure d'utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel (Ross, 1996 : 7). » Trois échelles de capacités de lecture ont été établies afin de déterminer 4 niveaux progressifs de rendement et de compétences. Toujours selon l'enquête, la scolarité et les capacités en lecture ne sont pas toujours synonymes bien que, très souvent, on puisse établir une relation entre les deux.

En effet, bien que les résultats de l'enquête révèlent que certaines personnes plus scolarisées ont de faibles capacités dans l'échelle des rendements, on peut tout de même affirmer « qu'une plus longue scolarité signifie de meilleures capacités de lecture et d'écriture (Ross, 1996 : 10). »

Enfin, « l'enquête met en relief que certaines situations comme le travail entretiennent et fortifient les capacités de lecture et d'écriture [...] Ainsi, les personnes qui n'ont pas l'occasion d'entretenir ou de développer certaines aptitudes cognitives risquent de perdre des acquis (Ross, 1996 : 10). »

#### 1.7.1.4. Travail

Une multitude d'auteurs, toutes disciplines confondues, ont réfléchi sur le concept de travail à travers l'histoire et sur la place qu'il occupe dans nos sociétés. Le travail se retrouve au centre des débats sociaux actuels gravitant, notamment, autour de la crise de l'emploi et de la notion même d'activité humaine. De graves enjeux découlent de ces débats : exclusion, inégalités, équilibre social précaire.

##### 1.7.1.4.1 À travers l'histoire

Dominique Méda dans *Le travail, une valeur en voie de disparition* (1995) retrace l'évolution du concept de travail à travers l'histoire. Dans les sociétés primitives, le travail est essentiellement lié à la survie, à une obligation sociale. Il comporte un savoir-faire ainsi qu'une activité physique intense, et n'est pas tributaire de lois économiques. C'est avec le début de l'ère industrielle, berceau du capitalisme, que prend forme le travail dans son acception actuelle, c'est-à-dire qu'il est un instrument de mesure à la base des échanges entre les individus. Le travail devient matériel, quantifié et marchand.

##### 1.7.1.4.2 Trois théories sur le travail

Des études récentes portant sur l'avenir du travail dans nos sociétés font ressortir trois théories : la centralité du travail, la fin du travail et la pluriactivité. La centralité du travail est surtout défendue par des sociologues (Perret (1995), Dubar (1993), Castel (1995a)). Selon eux et ce, malgré les transformations dans l'organisation sociale, le travail demeure un temps fort de l'existence. Il occupe une place centrale dans le processus identitaire des individus et assure leur intégration à la société. Il est porteur de légitimité et protège en quelque sorte la cohésion du lien social.

---

<sup>12</sup> OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

La théorie de la fin du travail, avancée par les philosophes humanistes (Meda (1997), Gorz (1988), Caillé (1995), Rifkin (1997), Guitton (1990)), remet en question la centralité du travail. Le travail est un moyen de production au service de l'efficacité et permet rarement de s'épanouir. En réduisant l'ensemble des activités humaines au travail, on accorde une trop grande importance au seul secteur économique, alors qu'il n'est qu'une des façons de participer à la vie en société.

Les tenants de la pluriactivité, théoriciens de l'économie sociale pour la plupart (Favreau (1995), Laville (1997) (1995), Lévesque (1995), Gauthier (1995), Ferry (1995)), stipulent qu'un individu se réalise par des activités diverses. Les cycles de vie s'organisent autour de la société salariale, et l'individu, en plus d'y tenir un rôle de producteur, construit sa citoyenneté. Il devient souhaitable de varier les formes de travail, et ainsi participer au bien commun autrement que par l'emploi. On parle ici d'économie solidaire et de partage du travail, ce dernier tenant lieu de transition entre l'emploi et le temps libéré qui lui, permet la réalisation d'activités d'utilité sociale reconnues et valorisées. On croit toujours ici que le travail est essentiel à l'intégration et à la reconnaissance sociale.

Une constante se dégage de ces trois théories : l'utilité sociale du travail, son rôle dans la formation de l'identité individuelle et collective, la reconnaissance et l'intégration sociale qu'il génère. Ces affirmations prennent tout leur sens en les replaçant dans une perspective historique.

#### 1.7.1.4.3 Courants de pensée au XXe siècle

Dominique Meda (1995) a aussi travaillé en profondeur divers courants de pensée importants au XXe siècle, soit la pensée chrétienne, la pensée humaniste et le marxisme. Le premier courant met l'emphase sur l'utilité sociale et l'épanouissement par le travail. Le second fait du travail le lieu de socialisation par excellence, créateur de l'identité individuelle et collective. Quant au marxisme, elle affirme que le travail est aliénant et doit idéalement être au service de la collectivité.



Selon André Gorz (1988), le travail semble être devenu le nouveau rapport social qui structure la société. Les artisans sont coupés de leur rôle de producteur et deviennent des travailleurs consommateurs. L'activité productrice n'est qu'un moyen de gagner un salaire. Cette conception est fondée sur le principe des échanges et porte en elle la notion d'individualisme. L'économie et la politique réglementent la coexistence entre les individus et font du travail, dans un climat de régulation économique, le fondement de la vie sociale. Le XXe siècle voit aussi apparaître l'idée sociale-démocrate de la libération éventuelle du travail. Dans les faits, l'emploi salarié est essentiel au fonctionnement de la machine économique et sociale. Le plein emploi s'avère donc nécessaire ou du moins souhaitable. On assiste malgré tout à l'apparition du chômage, qui lui, entraîne la précarisation (un taux de chômage qui diminue l'est au prix d'une croissance de précarisation). Les marchandises sans acheteurs côtoient donc des « travailleurs » sans revenus.

Bernard Perret (1997) présente les théories de plusieurs auteurs sur la valeur du travail, et nous démontre dans quelle mesure il détermine les constructions identitaires et l'organisation sociale. Pour Dumazedier (1993), même si le travail n'est plus l'activité la plus importante, il occupe une place capitale dans l'existence des individus. Pour certains auteurs, le travail est un temps sacrifié permettant la pratique d'autres activités tandis que pour d'autres, il surpasse la pratique de loisirs comme lieu d'épanouissement. Pour Perret (1997), l'individu vit dans un climat culturel qui le pousse à se dépasser pour marquer sa différence, sa personnalité. Au travail, en famille, dans ses loisirs, en société, il est amené à performer. Les schèmes d'action de sa vie personnelle sont calqués sur ceux qui régissent sa vie professionnelle. Il existe à la fois des éléments de substitution et de connexion entre les deux sphères. Quelqu'un qui ne peut se mettre en valeur par le travail sera porté à accorder plus d'importance aux autres dimensions de sa vie.

Lieu de socialisation influent, le travail joue un rôle considérable dans la construction de l'identité individuelle. Selon les théories développées en psychologie du travail, il permet à l'individu d'établir peu à peu un compromis entre sa propre image de soi et la réalité (condition historique), à cause de l'effort qu'il exige et des contraintes sociales qu'il impose. Une autre analyse (sciences économiques) avance que les individus ont des relations

marchandes, où l'argent a une fonction d'intégration et où les liens sociaux construits par le travail sont engageants et déterminent les règles de la vie en société à travers un système de droit. Pour Perret, le travail donne un sens à la circulation monétaire et fait contrepoids à l'individualisme généré par l'argent. Une telle analyse se retrouve au centre de la question du revenu de citoyenneté. Comment, collectivement, aborde-t-on la légitimité d'un revenu pour ceux et celles qui ne travaillent pas? Pour y arriver, on devra nécessairement faire la différence entre autonomie sociale et capacité productive.

L'arrivée des technologies de l'information transforme l'organisation du travail, puis l'organisation sociale elle-même. L'activité humaine se spécialise par rapport à la machine et se concrétise, pour l'homme, par la créativité, la communication et la facilité d'entrer en relation avec ses semblables, la capacité d'interpréter et d'assimiler les données sociales. Le monde du travail demande de plus en plus de compétences, de connaissances et s'axe autour des performances individuelles. Les tâches modestes et répétitives sont toujours nécessaires mais à moindre échelle. L'évolution du travail devient génératrice d'exclusion et d'inégalités. Selon Perret (1993), la formation et le savoir acquis à l'école ou en milieu de travail ne suffisent plus. Un volet savoir être (qualité de vie personnelle et relationnelle, éducation) s'ajoute au savoir-faire pour former la qualification sociale d'un individu. Trouver du travail devient plus facile si on est bien intégré à la société. L'inverse est aussi vrai. Il faut des revenus pour participer à la vie sociale et culturelle.

Le sociologue Claude Dubar (1993) remarque le même problème quant à l'intégration des personnes peu qualifiées, dans une société où le travail prend tout son sens à travers l'angle économique. Les personnes moins qualifiées sont prises dans un engrenage qui les intègre dans l'entreprise. Selon Dubar, le travail occupe toujours une place centrale dans la construction identitaire. Les procédures d'embauche se complexifient, on doit savoir se vendre et faire valoir ses expériences passées, dans une perspective d'avenir. Se tailler une place sur le marché du travail demande à l'individu une flexibilité à toute épreuve, et un réaménagement des expériences antérieures, de son vécu même, et de le transférer dans une nouvelle dynamique. En résultent des épreuves identitaires de plus en plus difficiles à surmonter. Chez les personnes ayant une scolarité et des compétences plus avancées, on

remarque le maintien de leur autonomie et une plus grande facilité à se réaliser dans des projets personnels. En d'autres mots, ils s'adaptent mieux que les personnes peu scolarisées.

#### 1.7.1.4.4 Le fardeau du travail domestique

Dans cette section, nous étudierons le monde du travail avec une approche féministe tenant compte de la dichotomie « travail domestique, maternité/emploi ». Toutefois, notre objectif n'est pas d'analyser toute la question de la difficulté des femmes en lien avec le marché du travail. Bien que nous soyons conscientes de la problématique vécue par les femmes dans le monde du travail salarié, nous ne ferons qu'effleurer cette question en analysant uniquement le fardeau du travail domestique.

Concernant la réalité du travail domestique, on retrouve dans un texte de Dominique Fougeyrollas-Schwebel (in Hirata et al, 2000, p.235 à p.240), une définition et une explication du travail domestique. Elle définit le travail domestique comme l'ensemble des tâches liées aux soins des personnes et accomplies dans le cadre de la famille/foyer conjugal/parentèle, travail gratuit essentiellement réalisé par les femmes. Depuis les années soixante, de nombreux efforts sont faits pour mettre en lumière l'invisibilité du travail des femmes. Les résultats de ces efforts demeurent encore mitigés.

Dans une publication de Christine Delphy (1998), l'auteure affirme que le travail domestique détermine la condition de toutes les femmes. Elle avance que lorsque les biens sont produits à l'extérieur de la famille, le travail qui les produit est rémunéré, tandis qu'à l'inverse si le travail réalisé demeure dans la famille, il sera gratuit. Des auteures comme Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel et Sonthonnax (1985, in Hirata et al, 2000), p.235 à p.240) vont aussi dans ce sens. Elles avancent que contrairement à la sphère économique, le travail domestique représente la disponibilité permanente du temps des femmes au service de la famille. Que ce soit pour les responsabilités liées aux enfants, à celles des parents ou aux activités ménagères et ce peu importe leur condition sociale, le travail domestique échappe peu aux femmes. Ainsi une femme désirant mener à bien des activités professionnelles devra pouvoir compter

sur des réseaux de soutien solide (famille élargie, services de garde, etc.). L'organisation familiale repose sur des aides extérieures.

Plus spécifiquement sur la question de la maternité et le travail, les auteures Descaries et Corbeil (in Ethier et Alary, 1998) ont réfléchi plus en profondeur sur la problématique de l'articulation famille-travail. Elles ont réalisé une étude sur cette question leur permettant de rejoindre cinq cents mères en emploi. Leur recherche démontre que la majorité des femmes rejointes semblent à l'aise dans leur double rôle de mère et de travailleuse. Toutefois, malgré la gratification qu'elles retirent de leur rôle de mère, elles trouvent plus difficile la quotidienneté de l'articulation de ce double rôle. Cette situation s'avère frustrante autant pour elles que pour leurs enfants. « La difficile gestion du temps personnel, domestique, familial et professionnel revient comme un leitmotiv pour ces mères qui ont souvent l'impression d'être engagées dans une course contre la montre (Descaries et Corbeil in Ethier et Alary, 1998 : 111). » Descaries et Corbeil font ressortir la place que prend la culpabilité dans cette dynamique rappelant que les femmes ne se sentent pas suffisamment disponibles quand leurs enfants ont besoin d'elles. Malgré ces difficultés, les femmes identifient plusieurs aspects positifs au fait d'être sur le marché du travail. Avantages matériels, financiers, information supplémentaire sur l'actualité, image positive d'elles-mêmes ne sont que quelques exemples énumérés dans cette étude.

#### **1.7.1.5 Limites en raison de la condition sociale**

Le concept de « limites » relève habituellement d'une approche biomédicale qui traduit les limites par une déficience, un handicap ou un déficit qui désavantage, exclut ou discrimine les individus qui en sont victimes. Cette approche est, entre autres, très présente dans les chartes et classifications liées aux handicaps.

« Les limites en raison de la condition sociale », quant à elles, réfèrent davantage à une approche de droit et de sociologie amenant une toute autre perspective du concept de limites que certains auteurs (Laville, Favreau et Defourny, 1998) qualifient de « handicap social ». Pour eux, le handicap social est le résultat ou les conséquences de l'exclusion, de la pauvreté

socioéconomique. Les auteurs réfèrent à ce terme pour parler, entre autres, des populations en grande difficulté, des chômeurs de longue durée difficilement intégrables dans le monde du travail. Ils abordent cette perspective pour faire valoir la nécessité du « travail protégé » pour ces populations.

Les limites en raison de la condition sociale se traduisent par des restrictions ou des réductions des capacités et moyens personnels (potentiel) des personnes pour faire face à diverses situations de la vie courante causées par la condition sociale dans laquelle se trouve une personne. Elles résultent en discrimination, désavantages ou exclusion de situations spécifiques ou de droits sociaux dont l'accès au travail.

Dans une recherche documentaire sur la condition sociale menée par Helen Berry et Mimi M. Lepage (2000) dans le cadre d'un projet de révision de la Loi canadienne sur les droits de la personne, les auteures spécifient que l'expression « condition sociale » n'est pas largement répandue au Canada ou ailleurs dans le monde. Il semble que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne demeure le seul instrument de droits de la personne qui présente cette expression et qui utilise « la condition sociale » comme motif illicite de discrimination.

Selon l'article 10 de la Charte québécoise des droits de la personne, « la condition sociale » réfère au rang, à la disposition sociale ou à la classe attribuable ou attribuée à une personne à partir principalement de son niveau de revenu, de son occupation et de son éducation, étant entendu que les places, positions sociales ou classes présentent une dimension objective et une dimension subjective (Berry et Lepage, 2000). La dimension objective vise la classe économique dans laquelle les individus sont classés suivant le pouvoir de marché qui indique leur revenu, leur occupation ou leur éducation. La dimension subjective renvoie au statut, soit à la valeur attribuable aux individus en fonction de représentations sociales, de stéréotypes, positifs ou négatifs, associés à l'éducation, à l'occupation ou au revenu (MacKay, Piper et Kim, 2000).

Dans un autre texte rédigé par Richard Shillington (2000), également dans le cadre de la révision de la Loi canadienne sur les droits de la personne, l'auteur démontre les liens entre

inégalité et condition sociale. En effet, le rapport montre que « l'inégalité des revenus influe sur la vie des personnes à faible revenu à des égards très importants dont ceux de la santé, du développement psychosocial, de l'éducation et du revenu subséquent. Grandir dans la pauvreté prédispose les enfants à vivre en moins bonne santé, à être moins instruits et à gagner eux-mêmes plus tard un faible revenu. »

Le rapport classe le désavantage économique et social en trois grandes catégories : 1) les ressources économiques insuffisantes pour satisfaire les besoins fondamentaux; 2) les revenus insuffisants dont les répercussions, en plus de réduire le pouvoir d'achat, limitent la santé, la capacité d'apprentissage et la capacité de combler les besoins essentiels; 3) l'indifférence institutionnelle envers les personnes à faible revenu qui peut aboutir à l'adoption de règlements qui ne les servent pas bien. Cette situation est aggravée par les préjugés existant à l'égard des personnes démunies.

Le concept de « limites en raison de la condition sociale » réfère aux préjudices et aux désavantages que les personnes subissent en raison de la condition sociale dans laquelle elles se trouvent (pauvreté, analphabétisme, isolement, ressources dont elles disposent, etc.). La condition sociale des personnes serait, en quelque sorte, un indicateur significatif du capital humain, du « potentiel » individuel pour faire face à son devenir.

Au Québec, les politiques actuelles d'intégration et d'insertion ne tiennent pas compte de la condition sociale comme d'un indicateur signifiant du potentiel d'intégration au travail et d'intégration sociale d'une personne. L'aménagement des politiques actuelles renvoie à la responsabilité de la personne de se sortir de sa situation. Cette logique d'assistance est aussi présente dans d'autres pays comme la France et les États-Unis. Un texte du ministère de la Solidarité sociale fait, entre autres, mention de ce débat. « Depuis 1989, avec la distinction entre les prestataires aptes au travail et ceux ayant des contraintes sévères à l'emploi, on a vu apparaître une catégorie dite limitrophe dont les barrières au travail sont plus difficiles à appréhender. En effet, [présentement] la notion de contraintes sévères à l'emploi résulte de la conjugaison de conditions médicales et de facteurs socioprofessionnels. Or, les limitations fonctionnelles ou les incapacités découlant de l'altération physique ou mentale peuvent être

insuffisantes pour justifier un tel diagnostic. Les personnes aux prises avec ces difficultés sont considérées aptes au travail en dépit de leurs limitations et incapacités (MSS 1999). »

#### **1.7.1.6 Capital familial**

Cette notion-clé était absente de notre cadre théorique initial. Le résultat des données empiriques nous a amenées à développer cette question de façon à mieux saisir l'impact de l'héritage familial chez le développement de l'adulte peu scolarisé sans emploi.

Le capital familial, terme utilisé par Vincent De Gaulejac, est un ensemble de valeurs, de connaissances, d'habiletés sociales, d'instruments de communication, de modèles de conduite, etc., qui sont transmises de génération en génération. Il s'agit aussi d'un degré de confiance en soi, d'estime de soi. La base du capital familial est la conviction profonde qu'une personne peut être digne d'amour.

##### 1.7.1.6.1 Fenêtres de communication

Dans son analyse des familles en détresse sociale, l'auteur Jean Bédard (2002 : 29) identifie sept fenêtres de communication dans lesquelles s'articule une famille : 1) l'ordre fonctionnel (participation à la production collective); 2) l'ordre pécuniaire (capacité d'acheter des biens et des services); 3) l'ordre culturel (participation à la culture comme corpus de connaissances, d'expériences, de sentiments, etc., mais surtout l'accès à la langue parlée et écrite); 4) l'ordre moral (appropriation des valeurs dominantes dans la société); 5) l'ordre social (appartenance à la communauté et à des réseaux reconnus socialement); 6) l'ordre juridique (droit réel et concret à la justice); 7) l'ordre symbolique (statut social et place occupée dans la société). L'auteur considère que « moins il y a de fenêtres ouvertes sur le social, plus les liens familiaux sont difficiles et cherchent à éclater (Bédard, 2002 : 30). » Quand une ou plusieurs fenêtres se ferment, l'harmonie familiale est plus difficile à maintenir. Les relations qui s'y tissent risquent d'être perturbées. Lorsqu'un des deux parents est enfoncé dans la détresse sociale, il risque d'y entraîner les membres de sa famille.

#### 1.7.1.6.2 Blessure d'enfance

Jean Bédard amène une définition intéressante de ce qu'il appelle « blessure d'enfance ». « La blessure d'enfance résulte d'une attaque (active ou par privation) contre l'estime de soi. Une attaque qui pour une raison ou une autre, a laissé une trace indélébile sur l'ego de la personne. Ainsi blessée, elle doute non seulement de ce qu'elle est et de ce qu'elle vaut, mais aussi de ce qu'elle peut être. » Un enfant blessé aura moins de chances de s'insérer socialement. Il est certain qu'un faible capital familial doublé d'une blessure d'enfance constituent un manque évident pour affronter les agressions de l'environnement dans l'avenir.

La famille intériorise donc des modèles qu'elle lègue à ses enfants et qui lui restent en héritage. Cet héritage fait partie du capital familial. Toujours selon Bédard, l'élément de base du capital familial est l'art de prendre soin de ses enfants. Si les parents ne possèdent pas cette base, ils ne peuvent que transmettre leurs lacunes. L'enfant, ainsi pénalisé, n'aura pas les habiletés sociales nécessaires pour bien s'intégrer à l'école et dans la société en général.

#### 1.7.1.6.3 Mauvais traitements psychologiques

Hart et al. (in Dorvil et Mayer, 2001b : 61, 62) définissent les mauvais traitements psychologiques comme des actes commis par des personnes en position de pouvoir pouvant rendre l'enfant vulnérable. Lesdits actes peuvent nuire immédiatement ou ultérieurement au fonctionnement de l'enfant. Ces comportements peuvent être verbaux et non verbaux, de formes actives ou passives. Ces mauvais traitements peuvent se traduire dans plusieurs manifestations : 1) mépris (agression verbale, combinant le rejet et le dénigrement hostile de l'enfant); 2) terrorisme ( menaces de violence physique, de mort ou d'abandon adressées à l'enfant); 3) isolement (isolement social ou physique de l'enfant par un adulte); 4) exploitation/corruption (fait d'exposer l'enfant à des modèles antisociaux ou à des rôles irréalistes, ou d'encourager et de permettre des comportements, valeurs et normes déviantes) et 5) indifférence aux besoins affectifs (fait d'ignorer les tentatives d'interaction de l'enfant). Cette description de différentes manifestations fut développée dans un contexte américain. Il



n'existe pas présentement une telle élaboration typiquement québécoise de mauvais traitements psychologiques. Le portrait québécois peut différer du profil américain. Toutefois, sans prendre cette compilation au pied de la lettre, elle peut quand même servir pour dégager de grandes tendances chez les comportements futurs de l'enfant. Gagné (in Dorvil et Mayer 2001b) : 66) affirme que les adultes, qui ont été psychologiquement maltraités pendant leur enfance ou leur adolescence, sont plus nombreux à souffrir de troubles d'anxiété, de dépression et de faible estime d'eux-mêmes.

#### 1.7.1.6.4 Violence familiale

La violence familiale est trop souvent présente dans les familles en détresse sociale. Même si l'enfant n'est pas toujours directement victime de violence familiale, il y joue toujours un rôle important, soit de relais, de médiateur ou de frein. Que l'enfant soit blessé physiquement ou non, il subira une blessure d'enfance. « Les enfants témoins de violence conjugale sont donc presque toujours blessés au plus profond de leur identité (Bédard, 2002 : 67). » Cette violence familiale amènera un doute d'identité chez l'enfant.

#### 1.7.1.6.5 Alcool et drogues

Les héritages négatifs ont souvent comme complices alcool et drogues. La dépendance à la drogue et à l'alcool accentue le déficit du capital familial et donne une ténacité encore plus grande aux héritages négatifs.

#### 1.7.1.6.6. Développement de l'identité

L'enfant ayant vécu dans un tel milieu fait face aux défis du développement de son identité. Les risques sont les suivants : incapacité d'investir l'univers extérieur, rage ou peur persistante face à un environnement qu'il jugera menaçant, dépression chronique, car son univers intérieur est tout aussi menaçant, comportements asociaux ou même antisociaux, faible estime de soi et dépendance chronique sur le plan émotionnel.

### 1.7.1.7 Ressources personnelles

Concernant, la dernière des notions clés abordée, mentionnons qu'au départ, elle était elle aussi absente de notre cadre théorique. En travaillant les données empiriques, il est devenu évident que nous devons tenir compte des ressources que chaque personne possède individuellement. Pour ce faire, nous avons donc orienté notre recherche de littérature sur la notion des compétences génériques. Compétences pouvant être transférables tant dans la vie privée que dans le marché du travail salarié. Par ailleurs, nous avons aussi étudié la notion de stratégies. Nous avons donc exploré les moyens que les personnes utilisent pour arriver à leurs fins et ainsi atteindre leurs objectifs. Vous trouverez dans le texte qui suit le développement de la notion des compétences génériques et par la suite celle des stratégies.

La définition la plus souvent utilisée au Québec pour expliquer le terme « compétences génériques » est celle donnée par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu (1988). « Un ensemble de qualités personnelles qui s'énoncent en termes de savoir-être, d'aptitudes et de comportements. Elles tiennent davantage à la personnalité et ne sont pas nécessairement liées à la pratique d'une fonction. Elles peuvent donc valoir dans des fonctions diverses, c'est-à-dire qu'elles sont transférables. »

Différentes organisations ont travaillé le concept de compétences génériques. Le Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi (COFFRE), Relais-Femmes et l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA, 1989) furent, au Québec, les organismes précurseurs de démarches permettant à des adultes (dans le cas présent plus spécifiquement des femmes) de connaître les compétences génériques et de reconnaître les compétences fortes qu'elles possédaient.

L'ICEA a poussé plus loin cette démarche en créant la pratique d'éducation populaire « Nos compétences fortes » (ICEA, 1995) s'adressant à des adultes peu ou pas à l'aise avec l'écrit.

Pour les besoins de notre recherche, nous puisons les définitions de quinze compétences génériques présentes dans les deux pratiques citées ci-haut. « Les compétences génériques

font partie de la personnalité d'une *individue*. Elles se développent au cours d'expériences de vie, lorsque la personne assume un rôle et des responsabilités ou qu'elle exécute des tâches. Les compétences génériques fortes sont considérées comme des traits de la personnalité (COFFRE et al, 1989 : 11). » Dans la partie qui suit, nous souhaitons donc décrire ces quinze compétences génériques. « Ces compétences et leurs définitions respectives [...] avaient fait l'objet de consultations auprès, notamment, de psychologues industriels (ICEA, 1995 : 22). »

#### 1.7.1.7.1 Compétences génériques<sup>13</sup>

Nous présentons ici la liste des quinze compétences répertoriées par les organisations citées ci-haut.

- 1) **Sens des responsabilités** : « Le sens des responsabilités correspond à la capacité de mesurer la portée de nos actions et de démontrer qu'on se sent lié par le résultat de ces actions. »
- 2) **Sens du travail bien fait** : « Le sens du travail bien fait correspond à la capacité des tâches dont on est responsable en s'imposant personnellement des normes de qualité. »
- 3) **Sens des relations interpersonnelles** : « Le sens des relations interpersonnelles correspond à l'aptitude à entrer en relation avec les personnes qui nous entourent, que ce soit à la maison, au travail, au jeu, etc. »
- 4) **Sens de l'organisation** : « Le sens de l'organisation correspond à la capacité de planifier son travail et de prendre les moyens adéquats pour exécuter une tâche dans les délais requis ou pour atteindre les objectifs fixés. »

---

<sup>13</sup> Liste des compétences génériques : COFFRE, Relais-Femmes, ICEA. 1989. *Questions de compétences*, p. 15 à 17. ICEA. 1995. *Nos compétences fortes*, p. 21 à 24

- 5) **Capacité de travailler en équipe :** « La capacité de travailler en équipe correspond à la capacité d'accomplir les tâches qui nous sont confiées tout en participant, avec un groupe de personnes, à la réalisation d'un objectif commun. »
- 6) **Créativité :** « La créativité correspond à la capacité de créer de nouvelles choses ou de penser à de nouvelles façons de faire les choses et à de nouvelles approches de travail. »
- 7) **Ténacité :** « La ténacité correspond à la capacité de mener un travail à terme malgré les obstacles rencontrés. »
- 8) **Initiative :** « L'initiative correspond à la capacité d'aller au-devant des demandes ou des besoins dans le cadre du travail dont on est responsable. »
- 9) **Confiance en soi :** « La confiance en soi correspond à la capacité de se reconnaître une valeur personnelle en tant [qu'être humain] et de faire face à des contrariétés ou à des situations délicates ou stressantes sans perdre ses moyens. »
- 10) **Capacité d'adaptation :** « L'adaptation correspond à la capacité de faire face à des imprévus et à des changements [...]. »
- 11) **Leadership:** « Le leadership correspond à la capacité de prendre en charge une activité ou la direction d'un groupe. »
- 12) **Capacité d'effectuer un travail répétitif :** « La capacité d'effectuer un travail répétitif reflète l'endurance morale et physique d'une personne face à la répétition fréquente, sinon constante, des mêmes gestes dans l'exécution d'une tâche. »
- 13) **Capacité de travailler sous pression :** « La capacité de travailler sous pression correspond à la capacité de maintenir le rendement attendu même dans les situations particulièrement propices au stress. »

**14) Tirer leçon de l'expérience :** « La capacité de pouvoir s'instruire soi-même (être autodidacte) et d'apprendre en situation de vie ou de travail. Capacité de transférer des acquis d'une situation à l'autre. »

**15) Observation :** « La capacité de détecter un problème et d'avoir le sens du repérage et du détail. »

Il est important de mentionner qu'il existe aussi des ressources personnelles organiques comme le courage, la volonté, la débrouillardise et la motivation. Ces ressources sont des qualités innées qui se développent difficilement avec l'expérience.

#### 1.7.1.7.2 Stratégie

La notion de stratégie est apparue vers les années soixante-dix dans les travaux de Crozier, « contribuant de façon déterminante au retour de l'acteur sur la scène sociologique (dictionnaire de sociologie, Le Robert Seuil, p.506). »

Le concept se définit comme l'ensemble de moyens mis en œuvre par un ou des individus pour parvenir à leurs fins, dans un système dont les règles implicites sont formées par la combinaison de ces stratégies. D'autres auteurs (Esparbes-Pistre et Tap, in Chagnon Yves, 2001) des courants théoriques liés à la psychosociologie ont articulé le concept de stratégie en le liant à l'étude des comportements adultes devant des situations de vie stressantes. Selon les auteurs, face aux pressions de l'environnement et utilisant de multiples ressources, le sujet tente de se mobiliser, de s'adapter ou de se réadapter, de transformer les situations et les contextes ou de les gérer au mieux selon sa propre conception, cherchant à réaliser ainsi ses plans et ses projets. Le sujet abandonne parfois ses styles habituels et cherche, essaie ou invente de nouvelles stratégies lui permettant, en quelques sortes, un investissement adaptatif. Toujours selon les auteurs, cette adaptation a plusieurs niveaux dont ceux du biologique, du social et du psychologique. D'après cette théorie, une stratégie se caractérise par l'articulation d'une logique interne et externe prenant forme dans des « conduites réalisatrices ». Cette articulation implique la mise en œuvre d'une énergie d'investissement et d'une dynamique de

décisions dans la définition des buts, le choix des moyens et le suivi des actions dans un projet concret. « L'activation du processus stratégique implique l'articulation dynamique de trois éléments indispensables et indissociables ; 1) les acteurs (individuels ou collectifs), avec leurs ressources, leurs contraintes et leurs potentialités ; 2) la situation avec sa nature, ses contraintes et ses enjeux et 3) les finalités poursuivies par les acteurs (Camilleri, in Chagnon Yves, 2001: 136). »

D'après les écrits de Esparbès-Pistre, Tap et Sordes-Ader in Chagnon Yves, 2001 : 136), il existe une diversité de stratégies s'inscrivant dans un processus plus large, soit le processus de personnalisation qui englobe 1) la situation présente (stratégie de *coping*<sup>14</sup>); 2) l'affirmation ou la défense de l'identité actuelle et passée (stratégies identitaires) ; 3) la quête de reconnaissance d'une position sociale (stratégies d'engagements et de positionnements sociaux) et 4) l'orientation vers le devenir impliquant des stratégies de projets. Les stratégies identitaires ont pour fonction d'agir sur la définition de soi, de maintenir, préserver ou augmenter le degré de valorisation de soi. L'assise de cette stratégie étant le besoin de reconnaissance sociale. Ce besoin est d'autant plus fort lorsque « les individus se sentent en position d'insécurité, d'infériorité, d'exclusion ou de marginalité (Lipiansky, in Chagnon Yves (dir. publ.), 2001 : 137). »

Les stratégies de positionnement social quant à elles, consistent à trouver ou inventer une solution à la crise, au conflit en modifiant le rapport des rôles joués en s'engageant dans de nouveaux réseaux (Tap et al in Chagnon Yves (dir. publ.), 2001 : 141-142). Selon les auteurs, l'engagement requiert le courage de prendre ses responsabilités, d'accepter ses limites, et celles de la situation environnante qui se traduit par un acte de foi c'est-à-dire croire en soi et croire en l'autre. Les stratégies de *coping* quant à elles, « permettent au sujet de contrôler ou de tenter de maîtriser quelque chose dans la situation présente, d'avoir une action sur elle, de s'ajuster à une nouvelle situation ou de se défendre contre toute emprise ou assujettissement. » C'est la réponse de « faire face à... ». Cette réponse est conséquente de l'expérience passée, des apprentissages, des compétences, de la capacité de la personne à

---

<sup>14</sup> Adaptation

répondre à la demande d'adaptation. Les auteurs identifient quatre types de stratégies pour faire face à une situation : les stratégies de contrôle, les stratégies de soutien social et les stratégies de retrait et de refus.

La dernière catégorie réfère à la stratégie de projet. Cette stratégie interpelle la capacité du sujet de se dégager d'une situation problématique, de donner du sens à une action, de gérer des conflits. Pour les auteurs, ces stratégies sont à considérer comme autant de moyens de défense et de promotions de soi, permettant au sujet de se personnaliser à travers la quête de pouvoir, la quête de sens et de signification, la quête d'autonomie et la quête de réalisation de soi.

En conclusion de cette partie du mémoire portant sur la recherche de littérature, nous avons abordé des notions-clés nous aidant à mieux comprendre les différents phénomènes. Certaines de ces notions-clés furent plutôt intuitives dans l'élaboration de différentes hypothèses, tandis que d'autres ont émergé des entrevues avec les participants et participantes de la recherche.

## **1.8 ANALYSE DES ÉCOLES THÉORIQUES**

La très grande majorité des notions-clés, présentes dans cette recherche, est inspirée du courant de l'interactionnisme symbolique. En effet, les notions de l'exclusion, la souffrance sociale, le travail et les « limites en raison de la condition sociale » sont fortement traversées par ledit courant. Quant aux notions de « la situation de peu scolariséEs » et de « ressources personnelles », le courant fonctionnaliste y est plus présent. L'école de pensée féministe, pour sa part, parcourt le thème du fardeau du travail domestique. À quelques endroits, le courant « approche critique dite du conflit social » influence certains concepts. Dans la partie qui suit, nous documenterons plus en profondeur ces affirmations.

### 1.8.1 Interactionnisme, théorie de l'étiquetage

Deux volets de l'interactionnisme symbolique sont très présents dans le cadre théorique, soit celui de l'étiquetage et celui de l'ethnométhodologie. Pour la théorie de l'étiquetage ou appelée aussi réaction sociale ou *labeling theory* (Poupart J. in Dorvil et Mayer, 2001 : 82), quelques exemples confirment cette affirmation dans la partie qui suit. En effet, quand l'auteur Paugam (1991), dans la notion-clé de l'exclusion, avance que c'est le regard de la société qui étiquette ou disqualifie la personne à faible revenu, il affirme ainsi l'esprit central du courant interactionniste, théorie de l'étiquetage.

D'autres auteurs sont influencés par la théorie de l'étiquetage, entre autres dans le concept de la souffrance sociale. Lorsque Edgerton (1967) aborde la stigmatisation, le sens et la valeur que donne la société à la souffrance sociale ou la désapprobation sociale, ou quand, Auriacombe (1994) explique que le regard de l'autre limite l'entrée en scène d'une personne, les deux auteurs entrent de plein pied dans le volet *labeling theory*. Quand Ricoeur (1994) tente d'expliquer les situations limitant la construction de l'identité des personnes et aussi leur incapacité d'entrer en action, il aborde la question liée à la « diminution de la puissance d'agir ».

Cette approche est très présente dans l'interactionnisme qui considère que la vie quotidienne est un accomplissement. L'interactionnisme étudie les entraves à cet accomplissement.

De même, dans la notion de « limites en raison de la condition sociale », quand l'auteur Richard Shrillington (2000), amène la question de l'indifférence institutionnelle ou de situation aggravée par les préjugés envers les personnes démunies, son argumentation se situe dans la pensée interactionniste, courant de la réaction sociale. Il s'agit de réactions négatives des institutions et de la société face aux personnes en situation de pauvreté.

Mackay, Piper et Kim (2000) abordent eux aussi la question de la réaction sociale, quand dans la notion-clé de « limites en raison de la condition sociale », ils présentent que la valeur



attribuée à un individu est effectuée en fonction de « représentations sociales, de stéréotypes, positifs et négatifs, associés à l'éducation, à l'occupation ou au revenu. »

Dans la notion-clé de l'exclusion, De Gaulejac et Taboada Léonetti (1994) abordent eux-aussi le regard des autres qui stigmatisent. En effet, ils annoncent que pour exister socialement, il faut être reconnu par des institutions qui vous octroient une place et un revenu ou que l'individu est évalué en fonction de son utilité sociale.

Même si l'étude des processus est plus prédominante que celle de l'étiquetage dans la théorie de Castel (1994) sur l'exclusion (même si l'auteur n'aime pas ce mot), il aborde tout de même la question de la stigmatisation des populations. Selon lui, être désaffiliéE signifie la marginalisation politique et l'érosion des droits de citoyenneté.

Les auteurEs qui abordent la thèse du travail s'inspirent tous du courant de l'interactionnisme pour étayer leur thèse. La question de la participation à la vie en société, du regard social, du rôle du travail dans la formation de l'identité individuelle et collective sont des thèmes au cœur dudit courant.

### **1.8.2 Interactionnisme, théorie de l'ethnométhodologie**

Une grande partie de la thèse de De Gaulejac et Taboada Léonetti (1994), est aussi issue du courant interactionniste, mais volet de l'ethnométhodologie. Tout comme Maurant (in Mayer, Laforest, 1990 : 32) le décrit « ce n'est plus l'étude des causes, mais bien le processus par lequel certaines formes de comportement et les personnes qui y sont associées, en viennent à être perçues, définies et traitées par d'autres comme déviantes en général ou délinquantes en particulier. » Quand les deux auteurEs décrivent les étapes du parcours de désinsertion et les phases de réaction audit processus, ils se penchent donc sur les processus qui amènent les gens à être exclus. De Gaulejac et Taboada Léonetti étudient ainsi « les divers procédés par lesquels les membres d'une communauté construisent leur réalité [...] dans le cours de leurs activités quotidiennes (Poupart J. in Dorvil et Mayer, 2001 : 83). »

### 1.8.3 Fonctionnalisme

À quelques endroits dans le cadre théorique, le courant fonctionnaliste est présent, entre autres, dans la notion-clé « situation de peu scolariséE ». Dans ce concept, il est facile de le déceler à plusieurs endroits. Dans les différentes études présentées, on peut voir nettement que les niveaux de scolarité doivent répondre à la norme exigée par la société occidentale. Dans la partie traitant de l'enquête de la SQDM, il est clairement amené que ladite enquête porte sur les caractéristiques de la demande de la main-d'œuvre. Il y est donc sous-entendu que les gens qui ont des problèmes (en l'occurrence, le manque de scolarité) doivent s'ajuster, s'adapter pour tenter de répondre à cette demande. « Cette perspective conduit à analyser les dysfonctions au niveau des individus [...] (Mayer, Laforest, 1990 : 26). »

En effet, dans notre société occidentale, la norme sociale identifie un niveau de scolarité acceptable pour fonctionner dans la société. Ceux et celles qui ne remplissent pas les exigences de scolarité doivent tenter d'élever leur niveau ou bien ils risquent d'être exclus.

### 1.8.4 Approche critique dite du conflit social (approche structurelle)

À quelques endroits dans le cadre théorique, on peut percevoir la présence du courant « approche critique dite du conflit social ». Il est normal qu'on sente son influence puisque le courant interactionniste ainsi que celui du féminisme puisent leur source dans l'école de pensée de l'approche structurelle.

Dans la notion-clé de l'exclusion, les réflexions de Roman (1996) concernant les véritables causes du problème et des conflits sociaux et l'émergence de nouveaux acteurs s'orientent vers la tradition « approche critique dite du conflit social ».

Lorsque Shrillington (2000), dans la notion-clé du travail, aborde la question des liens entre inégalité et condition sociale et celle de l'influence de l'inégalité des revenus sur la vie des personnes à faible revenu, il traite de justice et d'égalité des chances. Les personnes vivant en situation de pauvreté sont donc défavorisées par rapport à d'autres couches de la société. John

Rawls (in Dumont, 1994) propose que « les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon à ce qu'elles soient à l'avantage de chacun. » Ce qui n'est pas le cas présentement selon Shrillington, puisqu'il identifie, dans son rapport, une catégorie qui met en évidence l'importance des ressources pour satisfaire les besoins fondamentaux. Les personnes en situation de pauvreté ont donc des chances inégales face à d'autres classes sociales.

Finalement, à quelques endroits dans leur thèse sur l'exclusion, De Gaulejac et Léonetti peuvent se situer dans l'école de pensée structuraliste surtout lorsqu'ils abordent le facteur économique. La productivité, la restructuration du monde du travail, l'offre d'emplois inférieure à la demande sont des éléments du système néo-libéral, donc leur remise en cause se situe dans le courant de l'approche critique dite du conflit social.

Comme nous avons pu le constater par ces exemples, bien que plusieurs courants y soient présents, l'école de pensée interactionniste y est prédominante. La question de la participation des gens y est donc un objectif prioritaire.

#### **1.8.4.1 Féminisme**

Le thème « le fardeau du travail domestique », est bien sûr influencé par le courant de pensée féministe, courant analysant les rapports sociaux de sexe. Les auteures abordent la question du travail sous l'angle du vécu des femmes. Elles regardent l'impact du genre féminin sur la relation avec le travail.

### **1.9 MON POSITIONNEMENT PERSONNEL CONCERNANT LES ÉCOLES THÉORIQUES**

Concernant cette partie du mémoire, je réfléchirai à ce que m'a apporté la connaissance de ces différentes écoles de pensée théorique. Quel choix épistémologique me rejoint? Lequel va à l'encontre de mes croyances? Je ferai le lien entre lesdites écoles et ma pratique

d'organisatrice communautaire. Vous trouverez dans ce qui suit une partie de cette réflexion en lien avec ma démarche personnelle.

Cette démarche de réflexion fut intéressante pour moi, car elle m'a permis de faire le point sur ma pratique et sur les courants théoriques qui m'inspirent. Cet exercice m'a aussi permis de clarifier plus précisément dans quel courant théorique je me situe présentement comme organisatrice communautaire ainsi que mon évolution à travers ces différentes écoles théoriques.

Dans les premières années de mon engagement communautaire (il y a vingt ans), je travaillais dans un regroupement régional d'organismes d'éducation populaire. Mon travail consistait à soutenir les coordonnatrices et les coordonnateurs de ces groupes populaires. J'avais donc peu de contacts avec ce qu'on appelle communément la base de ces groupes. Mon analyse, à ce moment-là, s'inspirait de l'approche critique dite du conflit social. En fait, nous étions en conflit avec tout ce qui bougeait ! Nos actions prenaient leurs sources dans la pensée marxiste. L'objectif ultime était de travailler à tenter de renverser la structure même du système capitaliste. La majorité de nos interventions s'inscrivaient dans des approches plus *macrosociétales* et structurelles.

Par la suite, j'ai changé de travail et je coordonne depuis 17 ans un centre d'éducation et d'alphabétisation populaires. Mes tâches consistent à soutenir des personnes analphabètes dans les démarches d'amélioration de leurs conditions de vie. Je partage toujours la majorité des constats des tenants du courant structuraliste ou de l'approche dite du conflit social. Toutefois, je me bute régulièrement aux limites de cette approche. Les partisans et partisanes de cette école de pensée ne portent qu'une faible attention aux caractéristiques des individus (Mayer, Laforest, 1990 : 30). Or, on ne peut faire abstraction des personnes. À mon avis, elles doivent être au cœur de notre action. Je côtoie des personnes assistées sociales tous les jours. Je connais leurs forces et leurs limites. Je partage leurs rêves et leurs espoirs. Un des rêves le plus souvent entendu est celui d'occuper un emploi.

Comment concilier l'approche structurelle et celle de soutenir les personnes assistées sociales à intégrer le système capitaliste ? En attendant la révolution structurelle, comment peut-on ignorer, au-delà des discours, les gens sans emploi ?

Je reconnais facilement, tout comme les tenants de l'approche structurelle, la responsabilité et souvent l'incapacité de la société à répondre aux besoins des personnes analphabètes. Je considère, comme eux, que des conditions historiques, sociales et économiques ont une influence sur le cheminement d'une personne. Par contre, je reproche à cette école théorique de ne rien proposer en attendant le *Jour J* et de ne pas assez tenir compte des gens pour qui on veut ce changement structurel. Ceci fait appel à des différences de philosophie politique, soit entre celle du réformisme ou celle de la révolution.

Le contact avec les personnes assistées sociales a transformé mon analyse. La participation des personnes en situation de pauvreté dans toutes les sphères sociales, politiques et économiques est ma principale motivation. Lutter contre les préjugés, changer les mentalités face aux personnes à faible revenu, tenter de faire comprendre certains comportements, ne pas faire porter la responsabilité uniquement sur les personnes sont d'autres objectifs guidant mon action. De telles attitudes sont, entre autres, issues du courant interactionniste.

Dans les cours de maîtrise, nous avons appris que le courant interactionniste met peu d'emphase sur les interventions concrètes. Cette affirmation m'a fort déçue et je la conteste. J'ai l'impression d'être ancrée de plus en plus dans cette école de pensée et de réussir à faire le lien avec des projets. Je désire être constamment en action pour permettre la participation sociale des gens : présences constantes dans les médias pour faire tomber les préjugés, démarches de conscientisation pour aider les gens en situation de pauvreté à comprendre les enjeux de l'actualité afin qu'elles puissent participer de façon éclairée; accompagnement pour que les personnes s'impliquent le mieux possible où elles sont interpellées, dépôts de mémoires pour faire comprendre la réalité des personnes vivant en situation de pauvreté sont quelques-uns des moyens que notre organisme utilise et qui sont, à mon avis, de nature interactionniste. Si l'intervention concrète est incompatible avec le courant interactionniste,

alors, il faut faire évoluer la théorie concernant ce courant pour y intégrer cet aspect. En ce moment, la pratique est en avance sur la théorie !

Un autre courant de pensée très présent tant dans mon analyse que dans ma pratique est celui du féminisme. Je reconnais que les « problèmes des femmes sont d'abord et avant tout des problèmes sociaux puisque ceux-ci sont issus de conditions de vie [plus difficiles] engendrées par des rapports de sexe inégaux (Dorvil, Mayer, 2001 : 20). » Dans l'analyse des notions-clés, ce courant est peu présent puisqu'il y a peu d'auteurs qui ont analysé lesdits concepts avec un regard féministe.

Ainsi, j'en arrive à la conclusion que je suis influencée par une école théorique qui n'existe pas ou que je ne connais pas encore soit le courant structuralo-interactionniste-féministe. Mon analyse puise dans ces trois écoles de pensée et mon intervention se réalise plutôt dans les courants interactionniste et féministe. Je crois sincèrement que cet amalgame (structuralo-interactionnisme-féminisme) est possible puisque ces écoles se rejoignent à plusieurs égards.

Selon Dahrendorf (in Dorvil, Mayer, 2001 : 83), « les interactionnistes s'inspirent des thèses du conflit social », le féminisme aussi. Je suis donc convaincue que ces trois thèses sont perméables et peuvent s'influencer l'une et l'autre.

Il est intéressant aussi de souligner que l'analyse socio-économique d'un être humain est en mouvement et en évolution, que rien n'est statique. Intéressant aussi de constater que des courants de pensée théoriques peuvent s'enrichir l'un l'autre; et qu'une personne peut puiser dans plus d'un courant pour se forger une analyse propre à l'intérieur de laquelle elle se sentira plus à l'aise.

## 1.10 MÉTHODOLOGIE

Dans cette partie de la recherche, nous présenterons comment nous avons abordé méthodologiquement cette démarche de mémoire. Nous vous soumettrons la méthodologie, le plan d'échantillonnage, les approches et cueillettes de données ainsi que les facteurs et considérations éthiques.

### 1.10.1 Méthodologie de recherche

La très grande partie de notre recherche sera qualitative. Ce type de recherche permet de mieux connaître la trajectoire de la population ciblée. La principale caractéristique de cette approche est de privilégier le point de vue des acteurs sociaux dans l'appréhension des réalités sociales. À propos de la spécificité de la recherche qualitative, il faut aussi insister sur la définition inductive et progressive de l'objet d'étude. « [...] Il importe de souligner son caractère rétroactif, dû à la simultanéité de la collecte et de l'analyse des données et à l'ajustement continu de l'échantillon (théorique) et des grilles de collecte et d'analyse des données en fonction de l'approfondissement des hypothèses, de même que le mode de construction progressif des hypothèses, en lien avec l'analyse des données empiriques (Mayer et Deslauriers in Mayer et al, 2000). »

La méthodologie d'analyse de données utilisée dans la recherche qualitative sera puisée dans la théorie ancrée (*grounded theory*). « Cette théorie fut mise de l'avant en 1967 par Glaser et Strauss, puis reprise et enrichie par les deux auteurs, séparément ou en collaboration (Paillé, 1994 : 244). ».

« La théorie ancrée est une méthodologie générale d'analyse associée à la cueillette de données qui utilise systématiquement un ensemble de règles pour produire une théorie inductive sur un sujet donné (Glaser, 1992 : 16 in Mayer et al, 2000). » Nous apprécions cette méthodologie à cause de son ancrage dans la pratique. « Elle vise l'élaboration d'une théorie, la construction de concepts explicatifs d'une réalité donnée (Mayer 2000 : 172). »

### **1.10.2 Plan d'échantillonnage**

L'échantillon, selon la méthode non probabiliste utilisé dans le cadre de cette recherche, est un « échantillon typique (Ouellet et St-Jacques in Mayer et al, 2000 : 82). » Le choix s'est fait de façon critériée. Nous avons donc privilégié des personnes répondant aux critères recherchés par rapport aux objectifs poursuivis par notre recherche. Nous croyons que ce type d'échantillon est pertinent et concordant avec l'approche qualitative que nous privilégions.

#### **1.10.2.1 Sélection des sujets**

Nous avons choisi dix personnes provenant du programme d'alphabétisation de COMSEP et correspondant aux caractéristiques identifiées par le ministère de la Solidarité sociale, soit 1) une durée cumulative à l'aide sociale supérieure ou égale à quatre ans; 2) une absence prolongée du marché du travail ; 3) le fait d'avoir 45 ans et plus; 4) une scolarité inconnue ou inférieure à la quatrième année du secondaire ; 5) le fait d'être famille monoparentale. Cinq de ces personnes peu scolarisées sont sans emploi et les cinq autres sont intégrées au marché du travail salarié.

Le repérage des sujets s'est fait à partir de deux stratégies :

- a) Pour la cohorte des cinq personnes peu scolarisées sans emploi, nous avons identifié tous les participants et participantes des programmes d'alphabétisation et d'insertion sociale à COMSEP, qui sont à la fin de leur démarche et qui n'ont pas intégré l'emploi.

Les animatrices qui ont pris part aux évaluations participatives individuelles et qui ont échangé avec les personnes impliquées dans ces programmes furent mises à contribution. Après avoir discuté avec les personnes et après les avoir observées pendant plusieurs années, elles sont en mesure d'identifier toutes les personnes ayant des limites en raison de leur condition sociale et qui ne peuvent intégrer l'emploi.



- b) Pour la cohorte des personnes peu scolarisées intégrées au marché du travail salarié, nous avons sélectionné, toujours avec l'aide des animatrices, toutes les personnes ayant participé à des programmes antérieurs (alphabétisation ou insertion sociale) et qui sont actuellement sur le marché de l'emploi.

Ce fut particulièrement difficile de trouver cinq personnes (particulièrement des hommes) ayant les quatre ou cinq caractéristiques et qui étaient encore à l'emploi. La majorité des personnes qui sont passées par nos programmes et qui occupent un emploi, possèdent plutôt trois caractéristiques.

Concernant la question relative au sexe des personnes, nous n'avons pas privilégié un genre en particulier. Nous avons obtenu 60 % de femmes et 40 % d'hommes.

Travaillant dans ce milieu depuis plusieurs années, nous pouvons être considérées comme ayant un impact sur les résultats de la recherche. En effet, occupant des postes de coordination dans l'organisme, les gens peuvent hésiter à refuser de ne pas participer à l'entrevue pour ne pas nous déplaire. Afin de limiter les effets de ce biais, nous avons demandé à des personnes interposées de faire le premier contact à notre place. Toutefois, pendant la recherche, l'effet peut être bénéfique puisque nous avons une connaissance accrue du terrain.

Pour les besoins de la recherche, nous croyons que le nombre de dix personnes est pertinent et réaliste. Ceci nous a permis d'éclairer les questionnements que nous avons. Comme Patton (Mayer et al, 2000) le souligne, aucune règle n'est établie concernant la taille de l'échantillon dans une recherche qualitative.

### **1.10.3 Approches et techniques de cueillette de données**

L'approche générale que nous avons utilisée est une approche dite hybride présentant un volet quantitatif (léger) et un autre qualitatif. Les techniques et cueillettes de données que nous avons privilégiées reposent sur trois types de données et techniques.

### **1) Volet de la recherche documentaire**

Nous avons procédé par analyse de contenu en regard des données relatives à la définition des concepts et des expériences similaires.

### **2) Volet quantitatif de la recherche**

Les questionnaires nous ont permis de recueillir toute l'information relative aux données sociodémographiques et aux caractéristiques des personnes. Comme nous réalisons la recherche avec des personnes peu scolarisées, il fut nécessaire que les personnes soient accompagnées pour répondre aux questionnaires. Afin de tenir compte de cette réalité et par expérience, nous savons que le questionnaire n'est pas toujours l'outil le plus approprié pour la population rejointe. C'est pourquoi nous avons réduit au minimum l'utilisation de cet outil. Nous avons, malgré la difficulté qu'il pose, fait le choix de s'en servir parce que certaines données (sociodémographiques) se compilent plus facilement à partir d'un questionnaire.

### **3) Volet qualitatif de la recherche**

Afin de rendre compte de la perception qu'ont les personnes de leur réalité, nous avons retenu les techniques d'entrevues. Nous avons dix entrevues individuelles. Pour s'assurer de la compréhension et de la pertinence des questions qui furent élaborées, nous avons choisi de faire des pré-tests auprès de deux personnes répondant aux critères de l'échantillon choisi. Les types de questions élaborées sont à la fois des questions directes et fermées ainsi que des questions ouvertes. Ces deux entrevues furent très pertinentes et nous avons décidé d'intégrer dans l'étude les réponses de ces deux pré-tests.

#### **1.10.3.1 Les entrevues**

Les entrevues furent individuelles et de nature semi-dirigée. En effet, ce type d'entrevue favorise chez les répondantEs l'expression de leur pensée, en vue d'un accès direct à l'expérience des individus (Savoie-Zajc, 1997 : 281) tout en veillant à ne pas trop s'écarter des thèmes.

### 1.10.3.2 Déroulement de la démarche de cueillette et d'analyse de données

Dans un premier temps, nous avons fait une première cueillette de données avec deux entrevues individuelles (une de chaque cohorte). Dans un deuxième temps, nous avons analysé lesdites données. Ensuite, nous avons réajusté les instruments de cueillette. Enfin, nous avons réalisé les autres entrevues individuelles. Quelques modifications ont été apportées au questionnaire pour obtenir l'information désirée.

### 1.10.3.3. Le groupe de discussion (*focus group*)

« Le groupe de discussion est une technique [...] très utilisée en science sociale afin de recueillir des informations nouvelles qui souvent, seraient moins accessibles autrement. Pour que ces groupes soient efficaces, ils doivent comprendre de 6 à 12 personnes [...] (Simard in Mayer et al, 2000 : 277). »

Au départ, nous n'avions pas prévu tenir un tel groupe de discussion. Toutefois, lors de l'analyse des données empiriques, il nous est apparu évident qu'il manquait des renseignements sur les ressources personnelles (compétences) des individus. Nous avons donc organisé un *focus group* avec sept animatrices de COMSEP qui côtoient ou qui ont connu les personnes impliquées dans la recherche. La flexibilité de la recherche qualitative nous permettait de retourner sur le terrain avec d'autres personnes pour bonifier les données empiriques déjà recueillies.

### 1.10.3.4 Stratégie d'analyse

Comme méthode d'analyse, nous avons procédé, en premier lieu, à une opération de codage. Cette démarche découpe les renseignements obtenus dans les entrevues et le groupe de discussion. La codification est une procédure de déconstruction de données : le chercheur prend un élément d'information, le découpe et l'isole, le classe avec d'autres du même genre, le *désindividualise*, le *décontextualise*. Dans la recherche qualitative, le codage est un travail simultané de création, d'interprétation et d'induction (Deslauriers, 1991).

Nous avons créé des noyaux de sens (groupe de mots ou groupe de phrases). Ce fut le début de notre analyse. Par la suite, nous avons construit un système de catégorisation. Tous les codes furent regroupés sous un thème commun.

Ces catégories sont formées à partir du matériel accumulé. Les catégories n'existent pas au départ, mais elles sont induites progressivement (Deslauriers, 1991). Dans un premier temps, nous avons organisé le matériel à partir de la réflexion soutenue par un cadre d'analyse souple et adapté; dans un deuxième temps, plusieurs nouveaux thèmes ont émergé de la parole des gens.

Afin de nous assurer une validation de notre interprétation des données, nous avons eu recours à la technique de triangulation proposée par Patton (1990). En effet, nous avons présenté notre analyse à différentes personnes concernées par ladite recherche afin qu'elles nous fassent part de leur propre compréhension de notre catégorisation (éducation/analphabetisme, santé, pauvreté, événements marquants, travail/emploi, conditions socio-économiques, situation familiale et réseau social). Ceci aura permis d'éviter les biais possibles. Certaines de ces catégories n'ayant pas été concluantes pour les besoins de notre recherche, nous les avons abandonnées.

Finalement, nous avons intégré toutes les catégories sous différents thèmes centraux de la recherche (condition sociale, rapport au travail, capital familial et ressources personnelles) appelés matrices de sens. Matrice de sens que nous définirons ici par un regroupement de concepts et de phénomènes ayant un lien entre eux dans une catégorie conceptuelle plus large et inclusive.

#### **1.10.4 Facteurs**

Dans cette recherche, nous avons pris en considération des facteurs dits externes (structurels) et d'autres d'ordre plus interne (individuel). Dans la catégorie des facteurs structurels, nous avons exploré les caractéristiques du marché du travail dans le contexte du modèle néo-

libéral et de la mondialisation et le regard de la société sur les personnes exclues. Quant à la catégorie des facteurs d'ordre individuel, elle réfère plutôt aux caractéristiques socioéconomiques des personnes, à leur condition sociale, à leur potentiel individuel, à leur histoire personnelle de vie, à leur récit de vie familiale, à leur capacité d'intégration au travail ainsi qu'à l'état du processus de désinsertion sociale.

#### **1.10.5 Considérations éthiques**

Les personnes participant à cette recherche furent assurées d'une confidentialité absolue quant aux propos, opinions et renseignements qu'elles ont jugé opportun de nous confier. À cet effet, leurs noms n'apparaissent pas dans le rapport final.

Elles furent informées des objectifs poursuivis dans le cadre de la démarche et de l'utilisation des résultats obtenus. Elles ont participé aux entrevues en toute connaissance de cause et ont pu se retirer en tout temps.

## **CHAPITRE II**

### **DU PÂTIR À L'AGIR : RÉCITS DE VIE DE DIX PERSONNES ANALPHABÈTES, RÉSULTATS DE RECHERCHE**

Le deuxième chapitre de ce mémoire présente les résultats d'une recherche effectuée selon le mode de la théorie ancrée et réalisée du printemps 2002 à l'automne 2003. Cette recherche fut rendue possible grâce à la collaboration de dix personnes peu scolarisées de Trois-Rivières, six femmes et quatre hommes. Ces personnes ont participé ou participent encore au programme d'alphabétisation de COMSEP. Cinq d'entre elles occupent présentement un emploi tandis que les cinq autres sont impliquées dans des activités d'alphabétisation ou d'éducation populaires de l'organisme.

Dans un premier temps, nous ferons une courte esquisse d'un profil de chacune d'entre elles. Brèves descriptions de récits de vie relatant la construction de l'identité individuelle de chaque personne ayant accepté de se révéler pour les besoins de cette recherche. Afin de garder l'anonymat, nous utiliserons des prénoms fictifs. Par la suite, nous dresserons deux tableaux permettant, pour le premier, de schématiser les données concernant les personnes sans emploi et ensuite, un deuxième qui résumera celles des personnes avec emploi. Troisièmement, nous présenterons les résultats des données que nous avons recueillies lors des entrevues individuelles et du *focus-group*.

Toutes ces données seront regroupées sous quatre matrices de sens, soit la condition sociale, le rapport au travail, le capital familial ainsi que les ressources personnelles.

Il est important de rappeler que cette recherche a pour objectif de comprendre les phénomènes et les facteurs entravant la participation au monde du travail salarié de certaines personnes peu scolarisées. Il est important aussi de découvrir quels facteurs ont le plus d'impacts et quelles matrices de sens ont le plus d'influence sur l'intégration à l'emploi.

Il est intéressant aussi de faire le lien entre la théorie des auteurEs et celle du savoir populaire des sujets de la recherche. Ces deux cultures se complètent et s'enrichissent mutuellement.

## **2.1 PROFIL DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À LA RECHERCHE**

En premier lieu, nous présenterons le profil des cinq personnes sans emploi ayant participé à l'entrevue dirigée. Trois femmes et deux hommes composent ce groupe témoin. Par la suite, nous présenterons celui des personnes avec emploi.

### **2.1.1 Personnes sans emploi**

#### **Christine**

Femme de 38 ans, cheffe d'une famille monoparentale de deux adolescentes, elle reçoit des allocations de la Sécurité du revenu depuis 20 ans. Personne analphabète complète, elle a abandonné l'école en septième année. Ayant des parents analphabètes, elle est peu soutenue dans sa démarche éducative. Elle ressent constamment un sentiment d'exclusion face au système scolaire. Sa mère décède lorsqu'elle est en bas âge et par la suite, les relations avec sa nouvelle belle-mère s'avèrent difficiles. En effet, des conflits majeurs persistent entre elles. Elle éprouve de nouveau, mais cette fois dans son milieu familial, un sentiment de rejet. Compte tenu de cette situation conflictuelle, elle doit être placée dans des familles d'accueil à quelques reprises. Toutefois, les liens entretenus avec son père sont chaleureux, même s'il demeure indifférent à l'interaction ardue qui sévit entre sa conjointe et sa fille. Elle s'investit grandement dans l'éducation de ses enfants. Ce qui a pour impact de réduire son réseau social et l'empêche aussi d'occuper un travail rémunéré. Son implication sociale et les ateliers d'alphabétisation à COMSEP lui permettent de se construire un réseau social. Son père ayant toujours travaillé, elle ne connaîtra la pauvreté que lorsqu'elle sera adulte.

Son conjoint et elle-même vivront sous le seuil de la pauvreté en recevant de la Sécurité du revenu. Son mariage se terminera abruptement quand elle apprendra que son mari abuse sexuellement de sa fille. Elle devra subvenir seule aux besoins de ses filles. Sans travail salarié, leurs besoins essentiels ne peuvent être comblés.

**Pierre**

Homme de 54 ans, il vit en couple sans enfants. Il reçoit des prestations de la Sécurité du revenu depuis 14 ans. Personne analphabète complète, il termine sa scolarité en troisième année du primaire. L'éducation parentale est totalement absente. Il côtoie la pauvreté extrême, la misère, la violence et l'alcoolisme paternel pendant son enfance et son adolescence. Sa mère ayant abandonné le foyer familial, il sera placé dans des orphelinats ainsi que dans des familles d'accueil. Il vit plusieurs situations de ruptures et de blessures sociales.

Il travaille dans une manufacture pendant une partie de sa vie de jeune adulte. À la fermeture de l'usine, il se retrouve sans emploi. Étant analphabète, il n'a plus accès, depuis ce temps, au monde du travail salarié.

Présentement, il a atteint une certaine stabilité affective, puisqu'il vit avec la même épouse depuis de nombreuses années. Son implication en éducation et en alphabétisation populaires à COMSEP lui offre la possibilité de développer un réseau social qu'il n'avait pas auparavant.

**Marcel**

Homme célibataire de 53 ans issu d'une famille de 5 enfants vivant en situation de pauvreté extrême. Enfance marquée par la violence, l'alcoolisme et la toxicomanie du père. Pendant son adolescence, il doit affronter la séparation de ses parents. Pour tenter de subvenir aux besoins essentiels de sa famille, sa mère travaille dans des conditions difficiles en lavant planchers et murs dans les écoles. Il lui porte une admiration sans bornes. Malgré la présence de grande pauvreté, l'absence du père permet à toute la famille de vivre heureuse pendant toute la période de son adolescence.

Son expérience avec le milieu scolaire est désastreuse et parsemée de plusieurs échecs, de difficultés d'apprentissage et de violence. Il abandonne l'école en quatrième année du primaire. L'analphabétisme traverse toute la famille, sauf pour une exception, sa sœur cadette. Avant sa formation en alphabétisation, Marcel était analphabète complet.



Sa vie adulte est parsemée de moments de détresse psychologique et sociale. Il vit de grandes ruptures sociales (perte d'emploi, suicide d'un ami, décès tragique de sa conjointe, maladie de sa mère, etc.), qui l'affectent au point d'attenter à sa vie plusieurs fois. Il devient joueur compulsif avec tous les problèmes s'y rattachant. Concernant son rapport au travail, il a occupé un poste de maintenance pendant 20 ans à la Société canadienne des postes. La privatisation de ce service du réseau public canadien lui fait perdre son emploi. Il ne s'en remettra pas. Il tente par la suite plusieurs expériences avec le marché du travail qui s'avèreront négatives. Prestataire de la Sécurité du revenu depuis 14 ans, il s'implique bénévolement quotidiennement à COMSEP. Il y développe un réseau social qui le soutient dans ses difficultés.

### **Denise**

Femme de 48 ans, elle est mère de 3 enfants. Elle reçoit de la sécurité du revenu depuis toujours. Victime de pauvreté extrême pendant son enfance et son adolescence, elle devra participer aux tâches domestiques de grande envergure pour soutenir sa mère qui est souvent malade. Violence et alcoolisme paternel ainsi que souffrance sociale parsèment sa vie à cette époque. La marginalité de sa vie de misère l'affecte énormément. Afin de prendre en charge la vie familiale, elle quitte la vie scolaire en quatrième année du primaire. D'ailleurs, la scolarité de ses frères et sœurs ne dépassera pas non plus ce niveau. La stigmatisation dont elle est victime à l'école ne lui fera pas regretter cet abandon du milieu académique.

Avant d'entreprendre sa formation à COMSEP, elle était analphabète complète. En tant qu'adulte, elle côtoie toujours la pauvreté qui l'empêche de combler ses besoins essentiels. La situation de ses enfants devenus adultes continue de la préoccuper. Toutefois, sa vie de couple harmonieuse et sereine la comble de bonheur. Elle entretient de bons liens familiaux et sociaux. Sa participation à COMSEP lui procure un peu de valorisation, de confiance en elle ainsi qu'un réseau social supplémentaire.

Son rapport avec le marché du travail salarié est inexistant. Elle s'est plutôt investie dans le fait d'élever et d'accompagner ses enfants jusqu'à leur vie adulte. Finalement, elle a appris

dernièrement qu'elle était atteinte d'un cancer du poumon. Situation qui l'angoisse au plus haut point.

### **Julienne**

Femme de 54 ans, elle reçoit de la Sécurité du revenu depuis 6 ans. Divorcée, mère d'une fille et grand-mère d'un petit-fils, elle vit présentement en situation de pauvreté extrême. Ses ex-conjoints, joueurs compulsifs, ont contracté des dettes de jeu qu'elle doit rembourser en partie.

Dans son enfance, elle est victime de violence maternelle. Tourmentée par ses origines, elle se considère comme une enfant illégitime. Sentiment de rejet général qui l'habite toute sa vie. Comme l'école est peu valorisée par ses parents, elle quitte le milieu scolaire en septième année du primaire. D'ailleurs, la famille entière souffre d'analphabétisme. Quant à elle, elle est considérée comme analphabète fonctionnelle.

Elle commence à travailler à 13 ans pour contribuer financièrement aux besoins de la famille. Adulte, elle assume une double tâche, soit la responsabilité de sa propre famille et celle d'un travail salarié. Elle possède une grande expérience de travail en couture et en imprimerie. Ce lien avec le monde de l'emploi s'arrête avec le décès de sa mère.

Son réseau social se limite aux liens qu'elle crée dans son implication sociale à l'intérieur des activités d'économie sociale de COMSEP.

#### **2.1.2 Personnes avec emploi**

Cette deuxième partie présente le profil de ceux et celles qui occupent un emploi. Il s'agit de cinq personnes dont trois femmes et deux hommes.

**Aline**

Femme de 62 ans, divorcée et sans enfant, elle est issue d'une famille à faible revenu. Toute son enfance est affectée par une mauvaise relation avec sa mère. Pendant cette période, elle demeure chez ses grands-parents qui en ont la garde. Malgré l'alcoolisme de son père, elle entretient de bons liens avec lui.

Un manque d'intérêt flagrant pour l'école fait qu'elle abandonne en sixième année du primaire. Ses parents sont analphabètes fonctionnels et elle-même se débrouille bien en lecture et écriture.

Adulte, elle entre en contact avec la pauvreté extrême lors de son mariage. L'alcoolisme et la violence de son conjoint lui font vivre une époque pénible de sa vie.

Elle possède une grande expérience de travail dans le secteur des services. Elle interrompt ses activités rémunérées pour s'occuper de ses parents malades. Lorsqu'ils sont placés en établissement, elle retourne améliorer ses aptitudes en lecture et en écriture. Suite à cette formation, elle obtient un emploi dans une entreprise d'économie sociale de COMSEP. Poste qu'elle occupe depuis 5 ans.

**Nina**

Femme de 42 ans, cheffe de famille monoparentale de deux enfants. Violence et alcoolisme paternel sont le lot de son enfance. Issue d'une famille de classe moyenne, dès l'enfance, elle commence à travailler dans le foyer d'accueil de sa mère.

Elle a le sentiment d'être constamment abusée financièrement et rejetée par sa famille et ce, depuis toujours.

Elle reçoit de la sécurité du revenu pendant 20 ans, car elle préfère élever ses enfants à la maison plutôt que d'aller tenter sa chance en emploi. Lorsque ses enfants entrent au primaire, elle retourne améliorer ses connaissances en lecture et écriture. Elle est considérée comme analphabète fonctionnelle. Par la suite, elle reçoit une formation professionnelle donnée par

COMSEP et obtient un emploi dans une de ses entreprises. Elle occupe cet emploi depuis trois ans. Son réseau social et d'entraide tourne autour de celui de COMSEP et de l'entreprise d'économie sociale où elle travaille.

### **Lucienne**

Femme de 63 ans, veuve et mère de 4 enfants, dont un décédé de façon tragique. Elle est issue d'une famille à faible revenu. Pendant son enfance et son adolescence, il existe une harmonie familiale qui lui permet de vivre une belle période de son existence. N'aimant pas l'école et subissant constamment des échecs, elle abandonne les études en sixième année du primaire. Ses parents n'ont pas de problèmes de lecture et d'écriture.

Les difficultés se présentent lorsqu'elle se marie. Pauvreté extrême, alcoolisme et adultère du mari lui mènent la vie dure. Suite à la rupture de son mariage, elle devient cheffe de famille monoparentale. Cette situation l'amène à la dépression et vers une tentative de suicide. Elle a le soutien de son père, ce qui lui permet de s'accrocher à la vie. Quelques années plus tard, elle construit une nouvelle relation de couple qui dura 25 ans. Son conjoint est décédé quelques mois avant l'entrevue liée à cette recherche.

Concernant son rapport au travail, elle commence à exercer un métier à 14 ans et quitte le marché de l'emploi pour élever ses enfants. Lorsqu'ils sont tous et toutes à l'école, elle commence à travailler à temps partiel comme préposée aux bénéficiaires. À cette époque, elle suit des cours d'alphabétisation à COMSEP.

Elle élargit ainsi son réseau social. Son analphabétisme est considéré comme fonctionnel. Depuis trois ans, elle occupe un emploi à temps plein. Elle travaille au même endroit depuis 15 ans.

### **Denis**

Homme de 48 ans, divorcé et père de deux enfants, dont un décédé à l'adolescence. Son enfance et son adolescence se déroulent bien dans une famille à faible revenu. La bonne entente et l'équilibre règnent dans la famille. Son père invalide reçoit des rentes en plus de

l'aide sociale. Cette situation permet à la famille de ne pas vivre en situation de grande pauvreté.

Éprouvant des difficultés scolaires, il quitte l'école à 16 ans en première secondaire. Ses parents terminent, quant à eux, au primaire et sont analphabètes fonctionnels.

Concernant sa situation de vie de couple, il vit de nombreuses relations amoureuses, dont deux mariages et deux divorces. Étant un homme très émotif, les difficultés entourant sa vie maritale se répercutent dans son milieu de travail. Il quitte ou perd ses emplois parce qu'il en est trop affecté. Il a vécu plusieurs expériences de travail salarié. Toutefois, sa plus longue période de travail continu s'échelonne sur quatre ans.

Afin d'améliorer ses habiletés en lecture et en écriture, il suit des ateliers d'alphabétisation à COMSEP. Il s'inscrit l'année suivante en formation professionnelle et travaille maintenant dans le domaine dans lequel il a étudié. S'impliquer dans l'organisme lui a permis d'élargir un réseau social déjà existant.

Il a connu des ruptures sociales qui l'ont marqué profondément dont le décès de son fils après une longue maladie et le décès tragique de son meilleur ami.

### **Didier**

Homme de 42 ans, divorcé et père chef de famille monoparentale, il est issu d'une famille où sévissent une très grande pauvreté ainsi que violence extrême et alcoolisme paternel. Le bonheur familial redevient possible lors du départ du père, même si la pauvreté extrême demeure encore présente.

Le travail fait partie de sa vie depuis toujours. À 9 ans, il a déjà sa petite « entreprise » de vente de journaux. Il a donc plusieurs expériences de travail. Il cesse de travailler lorsqu'il obtient la garde de ses enfants. Pendant cette période, il fréquente COMSEP pour apprendre à lire et à écrire. Étant analphabète complet, il s'agit d'un obstacle majeur pour l'intégration à

l'emploi. Il retourne sur le marché du travail lors de l'entrée au primaire de ses deux filles. Il occupe ce même emploi depuis six ans.

Dans sa vie adulte, il reçoit de la sécurité du revenu pendant huit ans non continus et n'a plus connu la pauvreté extrême. Sa priorité dans la vie demeure son rôle de père. Il a maintenant une vie de couple harmonieuse. Son réseau familial et social est important et solide.

### 2.1.3 Tableau synthèse du profil des personnes sans emploi

	<b>Situation familiale Enf./ado.</b>	<b>Situation familiale Adulte</b>	<b>Conditions économiques Enf./ado</b>	<b>Conditions économiques Adulte</b>	<b>Rapport au travail</b>	<b>Liens sociaux</b>	<b>Analphabétisme Rapport/école</b>	<b>Caractéristiques personnelles</b>
<b>Christine</b> Femme Âge: 38 ans	Décès mère Conflit belle-mère Rejet/exclusion Famille d'accueil	Monoparentalité Inceste fille Importance de ses 2 filles	Classe moyenne	Pauvreté Aide soc. depuis 20 ans	Aucun contact avec le travail salarié Décrochage Pas de travail : maternage	Aucun réseau social sauf COMSEP	Analphabète complète Scolarité : 6 <sup>ième</sup> Sentiment de rejet	Faible confiance en elle Anxieuse
<b>Pierre</b> Homme Âge : 54 ans	Violence père Alcoolisme père Abandon mère Orphelinat/fam. accueil Rejet/exclusion	Stabilité affective vie de couple	Pauvreté extrême	Pauvreté Aide soc. depuis 14 ans	Dernier travail : il y a 15 ans. Décrochage	Aucun réseau social sauf COMSEP	Analphabète complet Scolarité : 3 <sup>ième</sup> Événement le plus difficile de sa vie	Faible confiance en lui Anxieuse
<b>Marcel</b> Homme Âge :53 ans	Violence père Alcoolisme père Toxicomanie père Rel. importante avec mère	Célibataire Plusieurs ruptures sociales	Pauvreté extrême	Pauvreté Aide soc. depuis 14 ans	Dernier travail : il y a 15 ans. Espoir d'occuper un emploi salarié	Faible réseau social (COMSEP Restaurant du coin)	Analphabète complet (avant formation COMSEP) Scolarité : 4 <sup>ième</sup> Violence	Agoraphobe Déresse psychologique Tentatives de suicide Faible confiance en lui
<b>Denise</b> Femme Âge : 48 ans	Violence père Alcoolisme père Souffrance sociale Participation aux tâches domestiques majeures Prise en charge de la famille	Maternité à 17 ans pour fuir les resp fam. Mère de 3 enfants  Stabilité vie de couple	Pauvreté extrême	Pauvreté Aide soc. depuis 30 ans	Aucun contact avec le trav. \$ Espoir d'occuper un emploi Pas de travail : maternage	Faible réseau social et COMSEP Bon réseau familial	Analphabète complète Scolarité :4 <sup>ième</sup> Stigmatisation / pauvreté	Faible confiance en elle Anxieuse
<b>Julienne</b> Femme Âge :54 ans	Violence mère Enfance tourmentée par son origine Rejet/exclusion	Mariage à 17 ans pour fuir la fam. Divorcée Mère d'une fille Alcoolisme mari	Pauvreté	Pauvreté extrême Aide soc. depuis 6 ans	Début de travail à 13 ans Plusieurs expériences de travail Volonté d'occuper un emploi salarié	Faible réseau social et COMSEP Faible réseau familial	Analphabète fonctionnelle Scolarité : 6 <sup>ième</sup> Mauvaises expériences Violence	Défense de ses droits Révoltée Comportement de victime Frustrée face à l'injustice

### 2.1.4 Tableau synthèse du profil des personnes avec emploi

	<b>Situation familiale Enf./ado.</b>	<b>Situation familiale Adulte</b>	<b>Conditions économiques Enf./ado.</b>	<b>Conditions économiques Adulte</b>	<b>Rapport au travail</b>	<b>Liens sociaux</b>	<b>Analphabétisme Rapport/école</b>	<b>Caractéristiques personnelles</b>
<b>Aline</b> Femme Âge: 62 ans	Harmonie familiale Conflit avec mère Bon s liens avec père Alcoolisme contrôlé du père Enfance/grand-parents	Mariage difficile Divorcée Alcoolisme et violence du mari Relation importante avec nièce	Pauvreté	Pauvreté extrême/ mariage Travail : plus de pauvreté	Grande expérience de travail (commerce et restauration) Travail au même endroit : 5 ans	Aucun réseau social sauf COMSEP et lieu de travail	Analphabète fonctionnelle Scolarité : 6 <sup>ième</sup> Haïne de l'école Manquements fréquents	Persévérante Courageuse Résistante
<b>Nina</b> Femme Âge : 40 ans	Violence et alcoolisme paternel Rejet par famille Prise en charge de la famille Pas de relation père/enfants Bonne relation avec mère Enf. marquée par le travail	Mariage difficile Violence du mari Divorcée Monoparentalité 2 enfants Problèmes avec ses filles adolescentes	Classe moyenne Adolescence : travaille dans le foyer d'accueil de sa mère.	Pauvreté : Aide sociale pendant 20 ans Travail : au-dessus du seuil de la pauvreté	Commence à travailler très jeune Travail au même endroit : 3 ans Fin du travail : maternage	Bon réseau social et COMSEP et travail Faible réseau familial	Analphabète fonctionnelle Scolarité : sec. 2 Abandon de l'école : maternage Bons souvenirs de l'école	Déterminée Combative
<b>Lucienne</b> Femme Âge :63 ans	Enfance heureuse Harmonie familiale Soutien oncle et tante Adolescence mouvementée	Mariage difficile Alcoolisme et adultère du mari Divorce Monoparentalité 4 enfants (1décédé) Monoparentalité détresse, dépression Dernière relation de couple: 25 ans	Pauvreté Adolescence : soutien financier famille	Pauvreté extrême/ mariage Aide sociale pendant que ses enfants sont jeunes Travail : au-dessus du seuil de la pauvreté	Commence à travailler à l'adolescence Travail au même endroit : 15 ans	Bon réseau social Bon réseau familial Bon réseau au travail	Analphabète fonctionnelle Scolarité : 6 <sup>ième</sup> Sentiments d'échec Lassitude de l'école	Digne Fière Autonome Forte
<b>Denis</b> Homme Âge : 48 ans	Enf. estado heureuse Harmonie familiale Alcoolisme contrôlé du père	Deux mariages, deux divorces Père :2 enf.(1 décédé) Plusieurs relations de couple Grand-père	Pauvreté Invalidité du père (aide soc. et CSST)	Pauvreté :aide sociale Travail : au-dessus du seuil de la pauvreté	Période de prest. aide sociale entrecoupée de période de travail Trav. au même endroit : 2 ans	Bon réseau social Bon réseau familial Bon réseau au travail	Analphabète fonctionnel Scolarité : sec. 1 Rejet de l'école Fin de l'école =début du travail	Sensible Impact néfaste des ruptures de couple sur sa vie Solidaire Fier
<b>Didier</b> Homme Âge :42 ans	Violence extrême et alcoolisme du père Départ du père :harmonie familiale	Mariage difficile Monoparentalité 2 enfants Nouvelle vie de couple harmonieuse Bonne relation avec ses ado.	Pauvreté extrême Enfant:soutien financier famille	Pauvreté :aide sociale Aide soc. : 8 ans non continus Travail : au-dessus du seuil de la pauvreté	Travail depuis l'âge de 9 ans Plusieurs expériences de travail Trav. au même endroit : 6 ans	Bon réseau social Bon réseau familial	Analphabète complet Scolarité : sec. 4 (professionnel court) Haïne de l'école	Débrouillard Instinct de survie Combatif Ingénieux Digne



## 2.2 RÉSULTATS DES DONNÉES EMPIRIQUES

Dans cette section du deuxième chapitre, nous présenterons les résultats des données recueillies lors des entrevues réalisées avec les personnes ayant accepté de participer à la recherche. Nous démontrerons les liens existant entre les quatre matrices de sens identifiées et les données récoltées.

Ainsi, dans un premier temps, nous décrirons la première matrice de sens soit celle de la « **condition sociale** » avec les facteurs : pauvreté, analphabétisme, exclusion et réseau social. Deuxièmement, nous exposerons celle du « **rapport au travail** » avec ses facteurs : expériences de travail, travail salarié des parents, rapport entre responsabilités familiales et travail, raisons de cessation d'emploi et perception du travail. Troisièmement, nous dépeindrons la matrice de sens du « **capital familial** » avec ses facteurs : communication, blessure d'enfance, violence familiale, alcool et drogues ainsi que le développement de l'identité. Finalement, nous brosserons le portrait de la quatrième matrice de sens, soit celle des « **ressources personnelles** » avec les facteurs identifiés comme quinze compétences génériques de base, soit le « sens des responsabilités », le « sens du travail bien fait », le « travail sous pression », les « relations interpersonnelles », le « sens de l'organisation », le « travail en équipe », la « créativité », la « ténacité », l'« initiative », la « confiance en soi », la « capacité d'adaptation », le « leadership », le « travail répétitif », la « capacité de tirer leçon de l'expérience » et le « sens de l'observation »,. Nous aborderons aussi le facteur de la stratégie. Il est important de souligner qu'il peut arriver que chaque facteur possède aussi des sous-sections.

Nous avons choisi ces quatre matrices de sens parce que chacune d'elle a émergé des données empiriques et des entrevues de la recherche. Elles se sont imposées d'elles-mêmes, puisque chacune à leur façon influençait la capacité d'une personne de prendre sa place ou non dans le monde de l'emploi.

Rappelons qu'au départ, les matrices de sens « capital familial » et « ressources personnelles » étaient absentes de nos hypothèses. Elles ont pris place à partir des résultats

empiriques. C'est là, la force et la beauté d'une recherche qualitative avec l'approche de la théorie ancrée. Elle laisse émerger la parole des gens, fait découvrir du sens et contribue à la « pensée élargie », terme qu'utilise Hannab Arendt pour nommer un savoir incarné dans une pluralité de points de vue.

Il est bon de rappeler que nous avons fait le choix de mettre les données en pourcentage parce que c'est, à notre avis, plus facile de visualiser les résultats. Toutefois, il est nécessaire de souligner qu'uniquement dix personnes ont participé aux entrevues de la recherche. Les pourcentages représentent donc des nombres relativement petits.

### **2.2.1 Condition sociale**

Dans cette partie, nous présentons les résultats de la matrice de sens : condition sociale. Nous avons choisi ladite matrice parce qu'il s'agit d'un concept universel qui regroupe des dimensions objectives comme la classe économique, le revenu et l'éducation. On y retrouve aussi des dimensions subjectives telles que le statut et la valeur d'une personne attribuée par la société. Le concept de la « condition sociale » est d'ailleurs présent dans la Charte québécoise des droits de la personne. De plus, cette matrice a permis de donner des éléments de réponse à deux de nos questions de recherche, soit 1) *pourquoi après avoir terminé leur programme d'alphabétisation, certaines personnes réussissent-elles à intégrer l'emploi, tandis que d'autres n'y arrivent pas?* 2) *quels facteurs (externes et internes) influencent le plus le processus?*

La **pauvreté** à l'enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte, l'**éducation** avec des sous-thèmes comme l'analphabétisme et la souffrance sociale, le niveau de scolarité, les motifs d'abandon scolaire, le rapport au milieu scolaire, le rapport analphabétisme et emploi ainsi que le **lien social** avec la question du réseau social et de la stigmatisation sont des sujets qui seront abordés dans la matrice de sens condition sociale.

### **2.2.1.1 Pauvreté**

#### 2.2.1.1.1 Enfance/adolescence

Les résultats démontrent que toutes les personnes interrogées dans cette recherche sont issues de quartiers populaires et ouvriers. Les données révèlent qu'il ressort très clairement que la majorité (60 %) des personnes sans emploi ont côtoyé la pauvreté extrême à l'enfance et/ou à l'adolescence.

Pour ces personnes, la consommation d'alcool par le père, pourvoyeur économique de la famille, constitue une des causes majeures de leur situation de pauvreté extrême.

Pour ce qui est des personnes avec emploi, 80 % d'entre elles n'ont pas connu cette grande pauvreté. Même si certaines familles vivaient dans des conditions précaires, elles considèrent tout de même que la plupart des besoins essentiels étaient comblés.

Comme le stipulent les théories de plusieurs auteurs, la situation économique vécue lors de l'enfance et l'adolescence conditionne l'avenir d'une personne. En effet, dans la recherche, 75 % des personnes, ayant côtoyé la pauvreté extrême lors de cette période de leur vie, ont peu confiance en elles, n'ont pas occupé un emploi ou n'en occupent pas depuis longtemps.

#### 2.2.1.1.2. Adulte

Devenues adultes, 100 % de toutes les personnes ont reçu des prestations de la Sécurité du revenu.

À l'âge adulte, tant chez les personnes sans emploi que chez les personnes avec emploi, 2/3 des femmes ont vu leurs conditions de vie se détériorer en se mariant. Cent % d'entre elles considèrent qu'elles ont amélioré leur condition de vie en divorçant.

Autant chez les femmes que chez les hommes avec ou sans emploi, 60 % d'entre eux ont vécu en situation de pauvreté extrême.

Chez les personnes sans emploi, 40 % n'ont jamais occupé de travail salarié. Soixante % des femmes sans emploi ont élevé leurs enfants plutôt que de travailler hors de la maison. Elles ont donc reçu de l'aide sociale toute leur vie. Quatre-vingts % des personnes sans emploi reçoivent des prestations de la Sécurité du revenu depuis quinze ans.

Quant aux personnes avec emploi, la majorité (60 %) n'a pas reçu plus de huit ans consécutifs des prestations de l'aide sociale.

Autant les personnes sans emploi que les personnes avec emploi ont confirmé, pour la majorité (70 %), avoir eu recours à la Sécurité du revenu pour prendre en charge un parent ou des enfants. La tendance est encore plus marquée chez les femmes, puisqu'une seule d'entre elles (17 %) n'a pas reçu des prestations de l'État pour cause de prise en charge de la famille. En effet, 83 % des femmes ont abandonné ou n'ont pas intégré l'emploi parce qu'elles devaient s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents.

Il est intéressant de souligner que la majorité (60 %) des personnes sans emploi a côtoyé la pauvreté extrême à l'enfance et à l'adolescence tandis que la majorité des personnes avec emploi (60 %) l'a plutôt connu à l'âge adulte. Quatre-vingts % de toutes les personnes interrogées ont vécu à un moment de leur vie en situation de pauvreté extrême.

La majorité des personnes ayant côtoyé la pauvreté extrême à l'enfance (75 %) n'occupe pas d'emploi présentement, tandis que la majorité des personnes (67 %) ayant plutôt connu la précarité à l'enfance et non la pauvreté extrême possède un travail salarié.

### **2.2.1.2 Éducation**

#### **2.2.1.2.1 Niveau de scolarité**

Cent % des personnes sans emploi n'ont pas poursuivi leurs études au niveau secondaire, tandis que 60 % de celles qui sont à l'emploi ont étudié au niveau secondaire. Toutefois,

aucune d'entre elles n'a terminé ledit secondaire. Quatre-vingts % des personnes sans emploi sont considérées comme personnes analphabètes complètes et 20 % comme personnes analphabètes fonctionnelles. Quant aux personnes avec emploi, à l'inverse, 80 % sont analphabètes fonctionnelles et 20 % sont analphabètes complètes.

Concernant le niveau de scolarité des parents, 100 % des personnes sans emploi ont des parents analphabètes (complet ou fonctionnel), quant aux personnes avec emploi, 60 % d'entre elles ont au moins un des deux parents n'ayant pas de problèmes d'analphabétisme.

#### 2.2.1.2.2. Analphabétisme et souffrance sociale

L'analphabétisme est vécu par les personnes sans emploi comme un élément de souffrance personnelle. En effet, 80 % des personnes sans emploi identifient l'analphabétisme comme l'événement le plus difficile de leur vie. Pour ce qui est des personnes avec emploi, elles n'ont pas relevé le côté aigu du handicap de l'analphabétisme. Compte tenu que la majorité (80 %) d'entre elles est analphabète fonctionnelle, l'impact sur la vie de tous les jours est atténué.

#### 2.2.1.2.3 Pauvreté et analphabétisme

Cent % des personnes ayant connu la pauvreté extrême à l'enfance sont ou ont été analphabètes complètes (certaines d'entre elles ne sont plus analphabètes complètes depuis leur formation à COMSEP). Ces personnes vivent ou ont vécu avec des problèmes sérieux d'analphabétisme peu importe si elles travaillent maintenant ou non.

Cent % des personnes ayant vécu pendant leur enfance en situation de précarité et non de pauvreté extrême ont au moins terminé leur sixième année du niveau primaire, 33 % de ce groupe ont débuté leur niveau secondaire (sec. 1 et sec. 2) et ce, qu'elles soient au travail ou non. Pour ce qui est des personnes ayant connu la pauvreté extrême pendant leur enfance, la majorité d'entre elles (3 personnes sur 4, soit 75 %) n'a pas dépassé la quatrième année du primaire. La quatrième personne, analphabète complète, a avoué, lors de l'entrevue, avoir pu

poursuivre ses études jusqu'en quatrième secondaire « professionnel court », en faisant du plagiat dans la majorité de ses examens.

Quatre-vingts % des personnes sans emploi ont abandonné l'école pour cause de pauvreté. Le travail pour soutenir la famille financièrement ou simplement travailler aux tâches domestiques pour aider une mère malade sont les raisons les plus souvent invoquées. Concernant les personnes avec emploi, seulement 40 % d'entre elles ont quitté le milieu scolaire pour des causes liées à la pauvreté.

#### 2.2.1.2.4 Motifs d'abandon scolaire

En plus des raisons d'abandon liées à la pauvreté, la difficulté d'apprentissage est identifiée par 100 % des personnes sans emploi et 40 % des personnes avec emploi.

Vingt-cinq % des personnes sans emploi ont identifié les responsabilités liées à la famille et un autre 25 % a noté l'absence d'accompagnement des parents dans leur démarche d'apprentissage scolaire. Le début du travail est amené par 40 % des personnes sans emploi, comme motif d'abandon scolaire.

Concernant les personnes avec emploi, 40 % expliquent que l'obligation de travailler, pour aider la famille, les a amenées à laisser le milieu scolaire, tandis que 25 % ont identifié soit le maternage ou finalement les problèmes de comportement pour désigner des motifs d'abandon supplémentaires.

#### 2.2.1.2.5 Rapport au milieu scolaire

Les personnes avec emploi ont mentionné dans une proportion de 80 % qu'elles avaient détesté l'école alors que cette donnée est beaucoup moins accentuée (20 %) chez les personnes sans emploi. Toutefois, il est bon de mentionner qu'une personne avec emploi (20 %) aimait beaucoup aller à l'école.

Quatre-vingts % des personnes sans emploi ont nommé le rejet ou la stigmatisation vécue à l'école comme élément qui rendait difficile la réussite scolaire, les personnes avec emploi ont moins ressenti cette forme d'exclusion puisqu'une seule personne, soit 20 %, a identifié cet irritant.

Quarante % des personnes sans emploi furent victimes de violence en milieu scolaire. Pour ce qui est de la violence chez les personnes avec emploi, ce facteur est peu présent puisque lorsqu'il en est question, c'est pour affirmer que c'est la personne avec emploi (20 %) qui faisait vivre de la violence à ses collègues de classe.

#### 2.2.1.2.6 Rapport analphabétisme/emploi

Quatre-vingts % des personnes sans emploi identifient l'analphabétisme comme élément majeur ayant nui à leur intégration ou réintégration à l'emploi. Vingt % des personnes avec emploi ont amené que ce facteur avait limité leur intégration à l'emploi.

### **2.2.1.3 Lien social**

#### 2.2.1.3.1 Réseau social

Cent % des personnes sans emploi ne possèdent qu'un faible réseau social ou n'en ont pas du tout. Quant aux personnes avec emploi, la majorité, soit 80 %, peuvent s'appuyer sur un bon réseau d'amis.

#### 2.2.1.3.2 Stigmatisation

Cent % des personnes avec emploi n'ont pas été incommodées par le regard de la société, tandis que 60 % des personnes sans emploi ont affirmé avoir souffert du regard social désapprobateur.

### **2.2.2 Rapport au travail**

Comme deuxième matrice de sens, nous avons choisi de regrouper sous un même thème toutes les questions touchant au monde du travail. Il s'agit d'un sujet incontournable puisqu'il aborde l'articulation des personnes analphabètes et du marché du travail. Cette matrice permet elle aussi de trouver des éléments de réponse aux trois questions de la recherche :

- 1) *Pourquoi, après avoir terminé leur programme d'alphabétisation, certaines personnes réussissent-elles à intégrer l'emploi, tandis que d'autres n'y arrivent pas?*
- 2) *Quels facteurs (externe et interne) influencent le plus le processus?*
- 3) *Quelles nouvelles pratiques peut-on développer en lien avec cette problématique?*

L'expérience de travail, le travail salarié des parents, la responsabilité familiale et emploi, les raisons de cessation d'emploi ainsi que la perception du travail sont quelques-uns des sous-thèmes abordés ici en lien avec cette matrice de sens.

#### **2.2.2.1 Expérience de travail**

Soixante % des personnes sans emploi n'ont aucune expérience de travail salarié continu, soit les personnes n'ont jamais occupé de travail salarié, soit elles ont eu des emplois pendant de courtes périodes. Pour les autres personnes sans emploi (40 %), elles comptent des expériences de travail continu de 18 ans et 20 ans. La restructuration de l'organisation du travail dans une société d'État a mis fin abruptement à l'emploi de l'une d'entre elles tandis que pour l'autre personne, il s'agit plutôt de décrochage social suite au décès de sa mère.

Toutes les personnes avec emploi (100 %) ont de l'expérience prolongée avec le marché de l'emploi. Le temps d'emploi continu varie de 4 ans à 15 ans.



La majorité des personnes avec emploi (60 %) occupent un travail de nuit, emploi généralement moins convoité, tandis que l'autre 40 % occupent un travail en économie sociale.

La majorité des personnes avec emploi (80 %) occupe un emploi dans un milieu protégé. En effet, 75 % sont en économie sociale, tandis que 25 % fut engagé par un parent proche.

#### **2.2.2.2 Travail salarié des parents**

La majorité (80 %) des pères des personnes sans emploi n'occupait pas de travail salarié, pendant que la majorité (60 %) des pères des personnes avec emploi travaillaient de façon permanente.

Il n'existe aucune différence entre les deux groupes témoins concernant le rapport de la mère et le marché de l'emploi. En effet, 60 % des mères, tant des personnes sans emploi qu'avec emploi, ont occupé un travail pendant leur jeunesse.

#### **2.2.2.3 Responsabilités familiales et emploi**

Toutes les femmes (100 %), qu'elles soient avec emploi ou sans emploi, ont dû cesser de travailler ou n'ont pas intégré l'emploi pour cause de responsabilités familiales. Responsabilités familiales de l'ordre de prendre soin des enfants ou des parents. Quant aux hommes, 50 % d'entre eux ont cessé de travailler pour s'occuper de leurs enfants (garde des enfants ou maladie grave).

Pour les personnes avec emploi, la totalité des gens (100 %) ont quitté leur travail, à un moment de leur vie, pour cause de responsabilités familiales, tandis que pour les personnes sans emploi, 60 % d'entre elles n'ont pas intégré ou n'ont pas occupé un travail salarié pour les mêmes raisons.

#### **2.2.2.4 Raisons de cessation d'emploi**

Outre le maternage, les autres raisons invoquées pour avoir perdu un emploi ou ne pas avoir pu intégrer le marché du travail sont les ruptures amoureuses, les problèmes de santé mentale (dépression, épuisement professionnel) ou l'analphabétisme.

#### **2.2.2.5 Perception du travail**

##### 2.2.2.5.1. Personnes sans emploi

La majorité des personnes sans emploi (60 %) considèrent davantage le travail comme un moyen de survivre et de combler les besoins essentiels. Quatre-vingts % de ces personnes estiment plutôt que le travail leur a fait vivre du rejet, de l'exploitation, du désespoir et des difficultés. Quarante % possèdent une faible connaissance du monde du travail.

La question de la « normalité » et de la reconnaissance sociale ressort chez 60 % des personnes sans emploi. Les personnes expriment le désir d'« être comme les autres ». Le sentiment de non reconnaissance de leur potentiel par le marché du travail est présent chez 60 %.

Quatre-vingts % des personnes sans emploi disent que l'implication sociale, le bénévolat et les ateliers de formation et d'éducation populaire sont aussi importants que le travail. Cette question est totalement absente chez les personnes avec emploi.

D'autres thèmes sont apparus lors des entrevues, mais de façon minoritaire (20 % des personnes). Valorisation, développement personnel, fierté, réussite, liberté, autonomie, loisirs, sécurité, création d'un réseau social sont des aspects positifs concernant la représentation du travail qui furent amenés.

Une personne sans emploi a mis en cause le mauvais contexte du marché de l'emploi pour expliquer son absence du monde du travail.

#### 2.2.2.5.2 Personnes avec emploi

Quant aux personnes avec emploi, elles jugent toutes (100 %) que l'emploi leur apporte la liberté. En effet, pour ces gens, le travail salarié leur permet de se désennuyer, de se valoriser, de briser l'isolement et de vivre de façon plus équilibrée. En plus d'améliorer leurs conditions de vie et de combler les besoins essentiels, pour 100 % des personnes avec emploi, le travail salarié leur offre même la chance de choyer leur famille ainsi qu'elles-mêmes. Le bonheur, le bien-être, le réconfort, l'utilité, l'autonomie, la non-oisiveté sont des éléments présents dans les entrevues, mais amenés de façon minoritaire. De plus, 40 % des personnes en entrevue ressentent un sentiment d'indépendance et de liberté grâce à leur travail.

Le thème de la sécurité financière ressort dans les propos de 100 % des femmes. Une d'entre elles amène l'obtention des avantages sociaux de l'État (Régie des Rentes du Québec, assurance-emploi) pour étayer son affirmation. Concernant cette question, les hommes n'en font aucune mention dans l'entrevue.

Les questions de normalité et de reconnaissance sociale reviennent constamment dans les propos de 60 % des personnes interrogées. Soixante % des personnes avec emploi ressentent un sentiment de fierté et de satisfaction personnelle à travailler. Une des femmes a exprimé le bonheur de « sortir de l'aide sociale ».

La majorité des personnes (80 %) a pu développer un nouveau réseau social dans leur lieu de travail. Les hommes avec emploi (100 %) identifient que l'argent obtenu par le travail leur permet de participer à des loisirs et à des sports.

Il est important de souligner que même si l'emploi est considéré comme synonyme de liberté présentement, la majorité des personnes avec emploi (80 %) ont vécu des expériences de travail difficiles dans leur passé. Exploitation et conditions de travail exécrables sont expliquées pour rendre compte de leurs expériences professionnelles antérieures.

Paradoxalement, 40 % estime qu'il est absolument important d'aimer son emploi pour pouvoir continuer d'y travailler et de s'y réaliser.

À la question concernant la représentation que les personnes se font du travail idéal, les résultats démontrent que les personnes avec emploi ont plus la capacité de parler d'un travail de rêve. En effet, 40 % des personnes avec emploi et 75 % des femmes avec emploi « auraient aimé être une artiste »; chanteuse, comédienne, danseuse de ballet et patineuse auraient leur choix pour se réaliser. Quant aux personnes sans emploi, elles n'ont pas d'exigences élevées, car la grande majorité (80 %) désirerait occuper un emploi non spécialisé. Un seul aurait rêvé d'être policier. Aucune de ces personnes n'aurait apprécié un emploi moins prosaïque.

### **2.2.3 Capital familial**

Concernant la troisième matrice de sens, elle s'est imposée d'elle-même en analysant les résultats des entrevues. Le concept de capital familial est un sujet très vaste. Nous avons donc privilégié de centrer notre analyse uniquement sur la situation familiale à l'enfance et à l'adolescence, particulièrement les liens avec les parents et non avec l'ensemble des frères et sœurs. Nous avons aussi choisi de ne pas analyser la situation familiale pendant l'âge adulte. Ladite matrice permet de réfléchir sur les deux premières questions de la recherche :

- 1) *Pourquoi, après avoir terminé leur programme d'alphabétisation, certaines personnes réussissent-elles à intégrer l'emploi, tandis que d'autres n'y arrivent pas?*
- 2) *Quels facteurs (externe et interne) influencent le plus le processus?*

### **2.2.3.1 Enfance**

#### 2.2.3.1.1. Personnes sans emploi

Cent % des personnes considèrent qu'elles ont eu une enfance difficile. Cent % ont ressenti du rejet d'un de leurs parents. Soixante % des personnes étaient rejetées par leur père tandis que 40 % l'étaient par leur mère. L'alcoolisme paternel était présent dans 60 % des familles.

#### 2.2.3.1.2 Personnes avec emploi

Contrairement aux personnes sans emploi, celles avec emploi considèrent majoritairement qu'elles ont eu une enfance heureuse. En effet, 60 % d'entre elles ont connu l'harmonie familiale. À l'inverse des personnes sans emploi, majoritairement celles avec emploi n'ont pas connu le rejet d'un de leurs parents. Quarante % des personnes ont vécu le rejet par leur mère et aucune par leur père. L'alcoolisme paternel est encore plus présent chez les personnes avec emploi, 80 % d'entre elles ont subi les impacts de l'abus d'alcool.

### **2.2.3.2 Violence familiale**

#### 2.2.3.2.1 Personnes sans emploi

Quatre-vingts % des personnes sans emploi ont subi de la violence dans leur enfance, 75 % par leur père et 25 % par leur mère.

#### 2.2.3.2.2 Personnes avec emploi

Une majorité de personnes avec emploi n'a pas côtoyé de violence familiale, 60 % ont plutôt connu l'harmonie familiale et n'ont pas été elles-mêmes victimes de cette violence.

### **2.2.3.3 Placement dans des foyers extérieurs**

#### **2.2.3.3.1 Personnes sans emploi**

Quarante % furent placés dans une famille d'accueil ou un orphelinat à un moment ou à un autre dans leur enfance.

#### **2.2.3.3.2 Personne avec emploi**

Tout comme les personnes sans emploi, 40 % furent placés dans une famille extérieure à la leur.

### **2.2.3.4 Toutes catégories confondues**

Soixante-dix % des personnes peu scolarisées rejointes ont connu une enfance difficile. Concernant le sentiment de rejet par un des deux parents, 70 % ont ressenti ce sentiment. Cinquante-sept % par leur mère et 43 % par leur père.

Soixante % des personnes ont vécu de la violence familiale et l'alcoolisme paternel était présent dans 70 % des familles

Quarante % de toutes les personnes furent placées dans des familles ou des endroits extérieurs à leur foyer familial (grands- parents, amis, etc.).

### **2.2.4 Ressources personnelles**

Comme la précédente, cette matrice de sens n'était pas présente initialement dans l'élaboration des notions-clés. En analysant les entrevues, il nous est apparu évident que les ressources individuelles avaient un rôle à jouer dans le fait d'occuper ou non un emploi.

L'approche d'analyse de cette matrice est différente des autres matrices de sens. Dans un premier temps, nous mettrons en lumière les ressources organiques amenées par les personnes ayant participé à la recherche. Dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats du *focus-group* sur les compétences génériques réalisées avec les animatrices.

Cette matrice de sens permet elle aussi de trouver des éléments de réponse aux deux premières questions de la recherche.

#### **2.2.4.1 Ressources personnelles identifiées par les personnes impliquées dans la recherche**

Les personnes ayant participé à la recherche ont cerné les ressources nécessaires pour intégrer l'emploi. Certaines de ces ressources sont organiques, d'autres sont plutôt de l'ordre des compétences génériques. Concernant les ressources inhérentes, les personnes ont identifié l'âge, la débrouillardise, la détermination, la polyvalence et le courage. À propos des ressources personnelles appelées compétences génériques (ressources qui peuvent s'acquérir par l'action), les personnes interrogées ont identifié la confiance en soi et la ténacité.

#### **2.2.4.2 Résultats de l'analyse des compétences fortes**

Pour arriver à cerner des compétences génériques fortes chez les personnes impliquées dans le projet, nous avons demandé à sept animatrices de COMSEP, qui connaissent bien lesdites personnes, d'identifier pour chacune des personnes les compétences qu'elles possèdent et celles qu'elles ne détiennent pas. Toujours avec les animatrices, nous avons organisé un *focus-group* et partagé les données récoltées. Quand 50 % des animatrices avaient identifié une compétence forte pour une personne, nous considérons cette compétence comme une habileté et l'inscrivons comme telle dans le tableau ci-bas.

Par la suite, nous avons isolé les données individuelles pour chaque personne impliquée dans la recherche. Après quoi, nous avons étudié les divergences et convergences entre les deux groupes témoins. Résultats que vous pourrez consulter à la suite du tableau-synthèse.

### **2.2.4.3 Données individuelles**

#### **2.2.4.3.1 Personnes sans emploi**

Christine possède 7 % des compétences génériques (travail répétitif). Quant à Pierre, il en a 20 % (sens des responsabilités, ténacité et travail répétitif). Pour ce qui est de Julienne, elle possède 40 % desdites compétences (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, sens de l'organisation, initiative, confiance en soi et travail répétitif). Concernant Marcel, il détient 60 % des compétences génériques (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, relations interpersonnelles, sens de l'organisation, travail en équipe, initiative, leadership, confiance en soi et travail répétitif).

Finalement, Denise possède 73 % des compétences génériques (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, relations interpersonnelles, sens de l'organisation, travail en équipe, ténacité, initiative, capacité d'adaptation, travail répétitif, tirer leçon de l'expérience et sens de l'observation).

#### **2.2.4.3.2 Personnes avec emploi**

Nina possède 53 % des compétences génériques (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, sens de l'organisation, ténacité, initiative, confiance en soi, capacité d'adaptation et tirer leçon de l'expérience). En ce qui concerne Aline, elle a 67 % des compétences génériques (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, relations interpersonnelles, sens de l'organisation, travail en équipe, ténacité, initiative, confiance en soi, capacité d'adaptation et travail répétitif). Quant à Denis, il détient 80 % des compétences génériques (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, relations interpersonnelles, travail en équipe, ténacité, initiative, confiance en soi, capacité d'adaptation, leadership, travail répétitif, tirer leçon de l'expérience et sens de l'observation).



Pour ce qui est de Lucienne, elle possède 80 % des compétences génériques (sens des responsabilités, sens du travail bien fait, relations interpersonnelles, sens de l'organisation, travail en équipe, créativité, ténacité, initiative, confiance en soi, capacité d'adaptation, travail répétitif et tirer leçon de l'expérience). Finalement, Didier détient 93 % des compétences génériques (toutes sauf le sens de l'observation).

#### 2.2.4.4 Observations générales

##### 2.2.4.4.1 Divergences entre les groupes témoins

Cent % des personnes avec emploi possèdent plus de 50 % des compétences génériques sélectionnées, tandis que seulement 40 % des personnes sans emploi possèdent plus de 50 % de ces compétences génériques. Si on élève la barre à 60 %, les personnes avec emploi s'en tirent encore très bien. En effet, 80 % des personnes avec emploi possèdent plus de 60 % des compétences génériques. À l'opposé, uniquement 20 % des personnes sans emploi possèdent plus de 60 % des compétences génériques.

Concernant la compétence générique « **relations interpersonnelles** », 80 % des personnes avec emploi ont la capacité d'entrer en relation avec les autres. Par contre, seulement 40 % des personnes sans emploi possèdent cette qualité. Pour celle du « **travail en équipe** », 80 % des personnes avec emploi détiennent cette force et uniquement 40 % des personnes sans emploi. En regard de la « **ténacité** », 100 % des personnes avec emploi ont cette capacité, tandis que seulement 40 % des personnes sans emploi la détiennent. Pour ce qui est de la « **confiance en soi** », 100 % des personnes avec emploi la maîtrisent, contrairement à 20 % chez les personnes sans emploi.

Quant à la « **capacité d'adaptation** », 100 % des personnes avec emploi ont cette compétence tandis que 20 % des personnes sans emploi ne la détiennent pas. Finalement, la capacité de « **tirer leçon de l'expérience** » est présente chez 80 % des personnes avec emploi et chez 20 % des personnes sans emploi.

#### 2.2.4.4.2 Convergences entre les groupes témoins

La majorité des personnes interrogées possède de l' « **initiative** », 100 % chez les personnes avec emploi et 60 % chez les personnes sans emploi. De même pour le « **sens des responsabilités** », où elle est présente chez 100 % des personnes avec emploi et chez 80 % des personnes sans emploi. Pareillement pour le « **sens du travail bien fait** » où 100 % des personnes avec emploi et 60 % des personnes sans emploi maîtrisent cette compétence. Le même phénomène se répète avec le « **sens de l'organisation** » quand 100 % des personnes avec emploi et 60 % des personnes sans emploi n'ont pas acquis cette compétence. En continuité avec les données précédentes, 100 % des personnes avec emploi et 80 % des personnes sans emploi ont de la facilité à exécuter des « **tâches répétitives** ».

Enfin, certaines compétences sont plus difficiles à acquérir pour l'ensemble des personnes peu scolarisées interrogées. En effet, 90 % de toutes les personnes ne peuvent « **travailler sous pression** », 80 % possèdent peu ou pas de « **créativité** », 70 % n'ont pas de « **leadership** » et 70 % de toutes les personnes n'ont pas développé le « **sens de l'observation** ». Pour ces compétences, il n'y a pas de différences entre les deux groupes témoins.

#### 2.2.4.5 **Analyse selon les genres**

Il n'y a pas de différences marquantes sur le pourcentage des compétences qu'une personne possède. En effet, les hommes détiennent 63 % des compétences tandis que les femmes en possèdent 53 %.

En résumé de la partie portant sur les ressources personnelles, les compétences ressortant plus fortement chez les personnes avec emploi sont « **ténacité** » (100 %), « **confiance en soi** » (100 %), « **capacité d'adaptation** » (100 %), « **travail en équipe** » (80 %), « **tirer leçon de l'expérience** » (80 %) et « **relations interpersonnelles** » (80 %). Ces compétences sont minoritaires chez les personnes sans emploi.

Certaines compétences sont présentes majoritairement tant chez les personnes avec emploi que celles sans emploi : « **initiative** », « **sens des responsabilités** », « **sens du travail bien fait** », « **sens de l'organisation et tâches répétitives** ».

Finalement, d'autres compétences sont absentes chez la majorité des personnes peu scolarisées interrogées, peu importe qu'elles aient ou non un emploi : « **travailler sous pression** », « **créativité** », « **leadership** » et « **sens de l'organisation** ».

Dans la page suivante, vous trouverez un tableau-synthèse des compétences.

### 2.2.4.6 Tableau synthèse des compétences

Noms/ Compétences Génériques	Aline PAE <sup>15</sup>	Nina PAE	Denis PAE	Didier PAE	Lucienne PAE	% des compétences fortes PAE	Julienne PSE <sup>16</sup>	Marcel PSE	Denise PSE	Christine PSE	Pierre PSE	% des compétences fortes PSE
1-Sens des responsabilités	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	80 %
2-Sens du travail bien fait	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %	Oui	Oui	Oui	Non	Non	60 %
3-Travail sous pression	Non	Non	Non	Oui	Non	20 %	Non	Non	Non	Non	Non	0 %
4-Relations interpersonnelles	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	80 %	Non	Oui	Oui	Non	Non	40 %
5-Sens de l'organisation	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	80 %	Oui	Oui	Oui	Non	Non	60 %
6-Travail en équipe	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	80 %	Non	Oui	Oui	Non	Non	40 %
7-Créativité	Non	Non	Non	Oui	Oui	40 %	Non	Non	Non	Non	Non	0 %
8-Tenacité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %	Non	Non	Oui	Non	Oui	40 %
9-Initiative	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %	Oui	Oui	Oui	Non	Non	60 %
10-Confiance en soi	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %	Oui	Oui	Non	Non	Non	40 %
11-Capacité d'adaptation	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %	Non	Non	Oui	Non	Non	20 %
12-Leadership	Non	Non	Oui	Oui	Non	40 %	Non	Oui	Non	Non	Non	20 %
13-Travail répétitif	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	80 %	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100 %
14-Tirer leçon de l'expérience	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	80 %	Non	Non	Oui	Non	Non	20 %
15-Observation	Non	Non	Oui	Non	Non	20 %	Non	Non	Oui	Non	Non	20 %

<sup>15</sup> Personnes avec emploi

<sup>16</sup> Personnes sans emploi

### **CHAPITRE III**

#### **DU VÉCU ET DE LA THÉORIE : L'ANALYSE DES RÉCITS DE VIE DE DIX PERSONNES ANALPHABÈTES**

Dans ce chapitre, nous allons tenter d'approfondir et de raffiner la réflexion ainsi que l'analyse que génèrent les résultats des données provenant de la recherche. Nous reprendrons chacune des matrices de sens et développerons certains aspects plus heuristiques pouvant amener une meilleure compréhension de la problématique « emploi/analphabetisme ».

Nous allons mettre en lumière la parole des gens croisée avec la recherche documentaire. Nous reprendrons les statistiques significatives permettant de comprendre l'objet de notre recherche, nous les mettrons en relation avec la théorie et nous ferons ressortir des citations fortes provenant des entrevues. Donc, nous avons dû mettre en priorité des sous-thèmes et en abandonner d'autres qui n'apportaient pas d'éclairage supplémentaire à l'analyse de l'objet de notre recherche.

Il est important de mentionner que compte tenu du nombre restreint de personnes consultées dans l'échantillonnage (dix), les résultats bien que rigoureux, démontrent certes une tendance mais, ne peuvent, en aucun cas, faire foi d'une tendance statistiquement significative. Nos descriptions et analyses ne prétendent pas couvrir l'ensemble des facteurs pouvant affecter ou favoriser les personnes analphabètes à intégrer le monde du travail salarié. Nous reconnaissons qu'elles sont partielles puisqu'elles ne sont que le reflet d'une simple exploration de ce grand champ d'étude.

Afin de faciliter la compréhension dans la lecture du texte qui suit, nous avons indiqué entre parenthèses, à côté du nom de la personne faisant la citation, s'il s'agissait d'une personne avec emploi (pae) ou d'une personne sans emploi (pse).

Les matrices de sens seront présentées dans l'ordre suivant, soit la condition sociale, le rapport au travail, le capital familial et finalement, les ressources personnelles.

### **3.1 ANALYSE**

#### **3.1.1 Matrice de sens : Condition sociale**

Dans cette partie, nous analyserons les facteurs présents dans la matrice de sens « condition sociale » et leur influence sur la problématique étudiée. Les facteurs, « pauvreté/pauvreté extrême », « exclusion », « analphabétisme » y seront mis en lumière.

##### **3.1.1.1 Pauvreté et pauvreté extrême**

À première vue, nous n'avons pas cru bon développer dans le cadre théorique une notion-clé spécifique mettant en lumière les nuances sur la question de la pauvreté. Comme toutes les personnes participant à la recherche avaient côtoyé la pauvreté à un moment ou à un autre, nous croyions que ce facteur n'était qu'une évidence globale. Ce n'est qu'en analysant le contenu des données empiriques et en les mettant en écho avec les témoignages que les nuances dans ce concept se sont imposées par elles-mêmes. Soixante % des personnes sans emploi ont connu la pauvreté extrême dans leur jeunesse, contrairement à seulement 20 % des personnes avec emploi. La recherche nous apprend donc qu'il existe une nuance importante entre pauvreté et pauvreté extrême. Elle fait ressortir aussi que les impacts deviennent plus dommageables si ladite pauvreté est extrême à l'enfance et à l'adolescence plutôt qu'à l'âge adulte. Certaines des personnes participant à la recherche ont côtoyé cette pauvreté extrême pendant l'enfance et/ou l'adolescence leur faisant vivre des situations affectant leurs conditions de vie. Comme Pierre (pse) le mentionne « *on était très pauvres. Pis un soir, y avait pas de manger dans le frigidaire. Y avait un chien chez nous. Y avait une boîte de viande à chien, je... je l'ai mangée. J'avais trop faim. Faque laisse faire le chien,*

*moi, j'avais faim.* » Marcel (pse) se rappelle qu' « *en enfance, dans ma famille, c'était la misère noire. La misère noire. On avait pas grand chose à manger. Il n'y avait pas grand chose qui rentrait dans la maison. Personne travaillait.* » Tout comme Pierre et Marcel, cette grande pauvreté affecte Denise (pse) dans sa dignité humaine « *[À l'école], il y avait bien des préjugés parce qu'on était pas bien habillés. Fallait bien mettre ce qu'on avait. [...] On était mal habillés, faque on faisait rire de nous autres.* » Déjà, en bas âge, le processus de stigmatisation se fait sentir.

À l'instar du Mouvement ATD-Quart Monde<sup>17</sup>, il peut être distingué deux niveaux de pauvreté : précarité, pauvreté extrême appelée aussi grande pauvreté. L'auteure Christine Colin (2001 : 295) cite Wrensinski (fondateur d'ATD-Quart Monde) pour expliquer ces termes. « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations personnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. Quand [cette] précarité affecte plusieurs domaines de l'existence, lorsqu'elle tend à se prolonger dans le temps et qu'elle devient persistante, elle engendre la grande pauvreté qui compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible. » Elle avance aussi que la gravité de la pauvreté et sa durée dans le temps marquent les enfants profondément autant physiquement que psychologiquement. Ce que confirme Denise (pse), concernant l'impact de la stigmatisation causée par la pauvreté extrême, « *c'est facile démolir une personne, la reconstruire, c'est plus difficile. Tu peux la démolir d'un coup, la reconstruire, ça prend toute une vie.* » Elle confirme les propos de De Gaulejac et Taboada Léonetti (1994) qui affirme que reconstruire une personne, la rendre fonctionnelle et installer un nouveau mode de vie peut prendre plusieurs années.

---

<sup>17</sup> Le Mouvement ATD-Quart Monde est un mouvement international de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Créé en France en 1957, il est implanté dans de nombreux pays et notamment au Québec depuis 1982.

Les conséquences de la pauvreté extrême sont donc énormes et l'insécurité qui en résulte ainsi que la honte que les enfants vivent peuvent être néfastes pour leur avenir. « Plusieurs d'entre eux n'accéderont ni à un métier ni à un travail valorisant. » (Colin 2001 : 296)

Colin conclut en affirmant « [que] si le sort de toutes les familles pauvres est préoccupant, celui des plus pauvres et des plus exclues l'est davantage (Colin 2001 : 296). » C'est cette nuance qui apparaît clairement dans la recherche. Même si toutes les personnes ayant participé à la recherche ont vécu dans la pauvreté à un moment de leur vie, celles ayant connu la pauvreté extrême lors de l'enfance ou l'adolescence sont plus affectées dans leur intégration à l'emploi que les autres. En effet, 75 % des personnes, ayant côtoyé la pauvreté extrême lors de cette période de leur vie disent avoir peu d'estime d'elles-mêmes. Les données révèlent que ces dernières n'occupent pas d'emploi depuis longtemps.

Denise (pse) affirme que sa situation d'exclusion et de pauvreté extrême a eu un impact négatif dans sa vie « *ça a diminué ben gros l'estime de moé, j'en avais pu. [...] Je marchais la tête baissée. Je parlais pas à personne* ». Elle n'a jamais occupé d'emploi et reçoit des prestations de l'aide sociale depuis 25 ans.

Dans cette partie, nous avons pu constater tant chez les auteures que chez les personnes participant à la recherche l'importance de l'impact de la pauvreté extrême sur leur cheminement personnel et bien entendu, les ravages causés limitant ainsi leur intégration au marché de l'emploi.

### **3.1.1.2 Exclusion**

#### **3.1.1.2.1 Stigmatisation**

Un élément qui marque bien la différence entre les deux groupes témoins se situe au niveau de l'impact du regard de la société sur une personne. Le groupe témoin avec emploi (100 % des personnes) n'a pas ressenti ce rejet social. Par contre, 60 % des personnes sans emploi ont exprimé de différentes façons l'impact du stigmatisme. Cette théorie est très présente et bien



développée dans la notion-clé de l'exclusion. En effet, plusieurs auteurs-es ont analysé ce phénomène et l'ont appelé de diverses manières. Paugam (1991) parle de disqualification. Disqualification étant le phénomène par lequel la société étiquette la personne en situation de pauvreté. Denis (pse) confirme cet étiquetage lorsqu'il affirme « *y'en a qui vont dire, r'garde l'tarbarnak, y'é sul bien-être, pis c'est nous-autres qui le fait vivre.* »

Quand Pierre (pse) avance que « *c'est que face à la société, tu te sens mal à l'aise face à la société* », c'est sur cette manifestation qu'il s'exprime. Il sent qu'il a une dette envers la société, qu'il a honte et qu'il se sent coupable.

Toujours concernant la stigmatisation, De Gaulejac et Léonetti (1994) identifient comme facteur de désinsertion sociale, l'ordre symbolique. L'individu est alors évalué en fonction de son utilité sociale. Utilité sociale qui est malheureusement jugée en fonction du revenu et du pouvoir d'une personne. Denise (pse) confirme cette théorie lorsqu'elle dit que « *[la société] nous traite comme des déchets, parce que tu vaux rien, tu es à l'aide sociale. On paie pour toi, on te fait vivre.* » Elle évalue qu'elle n'a pas d'utilité sociale ni de pouvoir et sa valeur transactionnelle est faible. Dans le texte précédent sur la pauvreté extrême, elle identifie bien à deux autres endroits ce rejet qu'elle vivait lorsqu'elle était jeune.

Comme l'amène Paul Ricoeur dans le cadre théorique, cette souffrance sociale est faite de honte, de pauvreté et d'humiliations. Il affirme que le regard d'autrui peut rendre plus difficile l'entrée en scène d'une personne. Les conséquences de cette souffrance sociale sont innombrables dont celle qui a trait à l'estime de soi. On sent bien dans les propos précédents cette douleur d'exister liée à la condition sociale.

### **3.1.1.3 Liens sociaux**

Dans le cadre théorique développé plus haut dans la section portant sur « les limites en raison de la condition sociale », un des éléments identifiés qui porte préjudice à une personne est l'isolement. Dans le résultat des données empiriques, il ressort clairement que les personnes sans emploi (100 %) n'ont pas ou peu de réseau social. Tandis que les personnes avec emploi

(80 %) ont majoritairement un solide réseau social. Denise (pse) affirme « *je n'ai pas beaucoup d'amiEs, j'ai Rolande comme amie. Mais, je ne suis pas portée à me faire des amiEs. Je suis pas encore prête à ça. J'vais avoir de la misère. Avec Rolande, on se parle, on s'appelle. C'est assez. Moi, j'ai ma famille à m'occuper.* »

Par contre, Nina (pae) amène comment le réseau social est important dans sa vie. « *Moé, si j'avais pas d'amiEs., je sais pas ce que je ferais. Mes amiEs, c'est ma famille. J'en ai pas mal. Je sais pas si je vivrais sans amiEs.* »

#### **3.1.1.4 Analphabétisme**

Un autre écart marquant existe entre les deux groupes témoins, particulièrement en lien avec le niveau d'analphabétisme. En effet, 100 % des personnes sans emploi n'ont pas poursuivi leurs études au niveau secondaire tandis qu'au contraire les personnes avec emploi y sont parvenues dans 60 % des cas. De même pour le niveau de scolarité des parents, 100 % des personnes sans emploi ont des parents analphabètes. Les personnes avec emploi ont, quant à elles, et ce dans 60 % des cas, au moins un parent n'ayant pas de problèmes d'analphabétisme.

Dans la notion-clé « situation de peu scolariséE », nous décrivons plusieurs manières de décrire les niveaux d'analphabétisme. Pour les fins de notre recherche, nous utiliserons le vocabulaire de l'UNESCO qui parle de trois niveaux d'analphabétisme, soit analphabète complet, semi-fonctionnel et fonctionnel. Elle nous semble plus précise.

Quatre-vingts % des personnes sans emploi sont considérées comme personnes analphabètes complètes et 20 % comme personnes analphabètes fonctionnelles. Quant aux personnes avec emploi, à l'inverse, 80 % sont analphabètes fonctionnelles et 20 % sont analphabètes complètes.

### 3.1.1.5 Décrochage scolaire

Lors des entrevues, nous avons tenté d'explorer le rapport des personnes à l'école. Nous désirions connaître les différentes raisons d'abandon si tôt dans la vie. Voici quelques-uns des facteurs qui ressortent des données empiriques.

Nous pouvons faire facilement le lien entre pauvreté extrême, décrochage scolaire et faible niveau d'analphabétisme. Marcel (pse), analphabète complet, aborde la question de la pauvreté familiale comme motif d'abandon scolaire lorsqu'il mentionne « *Une famille idéale pour moi, c'est d'avoir eu mes trois repas par jour. J'aurais été à l'école, j'aurais appris parce que j'ai eu ben de la misère avec ça, j'ai été obligé de lâcher l'école [...] Avec une famille idéale, j'aurais poursuivi mes études.* »

Denise (pse), analphabète complète, amène elle-aussi, le manque d'argent disponible pour la famille, expliquant ainsi le désintéressement de ses parents « *[l'école], ce n'était pas important pour nos parents. C'était important qu'on amène de l'argent pour vivre.* »

La question de rejet et d'exclusion liée à la pauvreté extrême est très présente à cette époque. Pierre (pse), analphabète complet, mentionne « *à l'école, j'étais dans mon coin, y s'occupaient pas ben ben de moi. Tsé veux dire, y s'occupaient des autres.* » Christine (pse), analphabète complète, évoque l'attitude de la professeure « *J'ai pas rien que toi à m'occuper [...] pis à me laissait de côté* » pour signifier son isolement. Pierre (pse) en rajoute en parlant des autres enfants « *y'avait trop de gangs à l'école, j'avais de la misère.* »

### 3.1.1.6 Violence

La peur des professeurs ainsi que la violence que le groupe des personnes sans emploi subissait sont des facteurs identifiés pour expliquer leur désintéressement de l'école. Marcel (pse) fait le parallèle entre la situation de violence familiale et celle vécue à l'école « *le professeur sévère, c'est la peur, c'est la peur d'avoir vécu à l'école, ce que je vivais à la maison. Facque si j'étais battu chez nous, j'étais battu à l'école* ». Julienne (pse) renchérit

*«j'ai assez mangé des claques à l'école, des coups de règles sur les jointures, j'en avais les jointures fendues. C'est pour ça que moé l'école, ça m'a rien fait de lâcher. »*

### **3.1.1.7 Maternage**

Une des personnes sans emploi identifie les responsabilités familiales qu'elle avait à assumer dans son enfance. Denise (pse) avance que *[la multitude de tâches], j'ai commencé à faire ça quand j'avais 8-9 ans. À un moment donné, il a fallu que je lâche l'école, ça en faisait trop »* Sa mère étant malade et la famille très pauvre, elle devait voir à toute l'organisation de la maison.

### **3.1.1.8 Processus de désinsertion sociale**

Les personnes sans emploi interrogées présentent le profil de personnes ayant vécu le processus de désinsertion sociale identifié par De Gaulejac et Léonetti, mais particulièrement en lien avec leur rapport au marché du travail et non avec la société en général. Les auteurs présentent quatre étapes dans le parcours de la désinsertion, soit rupture, cumul de ruptures, décrochage et déchéance. Les cinq personnes (soit 100 % des personnes sans emploi) se situent dans la troisième étape dans leur lien avec l'emploi. Ils et elles ont, à leur façon, décroché du monde du travail salarié. Pierre (pse) le démontre bien quand il dit en parlant du marché du travail *« là je me suis dit, j'ai faite mon effort, c'est assez. »* Lorsque Julienne a tout abandonné après le décès de sa mère, elle a décroché à sa façon.

En conclusion, cette partie nous en apprend grandement sur l'impact de la pauvreté extrême sur la condition sociale d'une personne. Autant sur le décrochage scolaire, le niveau d'analphabétisme, la souffrance sociale que sur l'héritage familial, les difficultés et limites ont un lien direct avec le niveau de pauvreté.

### **3.1.2 Matrice de sens : Rapport au travail**

Les personnes sans emploi impliquées dans la recherche ont vécu leurs parts de ruptures et de cumuls de ruptures. Elles ont décroché partiellement de la société car elles ont très peu de liens sociaux, mais il est clair qu'elles ont abandonné l'espoir réel d'occuper un emploi un jour. Le désir est bien présent, mais leur lucidité est frappante. Dans cette section, nous aborderons plus en profondeur les éléments en lien avec le marché du travail salarié.

Nous aborderons donc en ce sens, la matrice de sens « rapport au travail » permettant d'expliquer l'absence des personnes du marché de l'emploi sous l'angle de deux dimensions, soit celle des conditions subjectives (représentations du marché du travail) et celle des conditions matérielles (« analphabétisme/emploi », « maternage », «pauvreté »).

#### **3.1.2.1 Conditions subjectives**

Dans la présentation de la notion-clé « le travail », il y est question de trois théories, soit la centralité du travail, la pluriactivité ainsi que la fin du travail. Lors de l'analyse des données empiriques, il est apparu que deux de ces théories s'imposaient largement. En effet, les personnes interrogées ont abordé la question de la centralité du travail ainsi que celle de la pluriactivité.

Les tenants de la pluriactivité avancent qu'une personne peut aussi se réaliser à l'extérieur du marché de l'emploi. Favreau (1997), Laville (1997) (1995), Lévesque (1995), Gauthier (1995), Ferry (1995) ne favorisent pas la fin du travail salarié, mais stipulent plutôt que le travail ne doit pas être l'unique préoccupation d'une vie. Ils suggèrent, entre autres, de réduire le temps de travail pour permettre aux individus de participer à d'autres activités et ainsi collaborer à la consolidation et au développement du bien commun. Les auteurs abordent le champ de l'économie solidaire (action communautaire) pouvant permettre la réalisation d'activités d'utilité collective. Activités permettant de construire et de développer la citoyenneté.

Les personnes sans emploi interrogées abondent dans le même sens. Toutefois, elles ne partagent pas leur temps entre le marché du travail salarié et des activités diverses. Elles sont plutôt impliquées à temps plein dans des activités d'action communautaire non-salariées. Par leurs propos, elles confirment une partie de la théorie des tenants de la pluriactivité sur l'importance de s'impliquer dans des activités non monnayables. Mais, elles vont encore plus loin. Ces personnes analphabètes sans emploi ont bien réalisé que dans le contexte du marché de l'emploi actuel et avec les handicaps sociaux les affectant, leurs chances d'occuper un emploi sont très faibles voire impossibles. Elles présentent donc fièrement, en alternative à l'emploi et non en complément comme le prône la pluriactivité, les bienfaits des activités d'action communautaire pour construire leur identité, développer des liens sociaux et se sentir utiles pour la société.

Il est primordial de mentionner qu'aucune question des entrevues de recherche ne portait sur l'implication communautaire des personnes et encore moins sur les bienfaits de cette action sociale. Pourtant, 80 % des personnes sans emploi interrogées ont abordé cette dimension. Ce qui démontre l'importance de cet engagement alternatif pour elles. Marcel (pse) nous démontre par ses propos comment l'action communautaire fut importante pour lui. Avant de connaître COMSEP, il pensait au suicide « *si ça avait pas été de COMSEP, probablement que je ne serais plus de ce monde [...]. Aujourd'hui, je suis fier de ce qu'ils ont fait pour moi [...]. COMSEP, ça bat toutes les ouvrages que j'ai faites ailleurs [...]. Aujourd'hui, j'ai réussi et je suis fier. Y a pas de mots pour expliquer ça. [...] Une place que j'ai été compris et reconnu beaucoup. Pour moi, ça été une victoire. [...] Tu as une fierté, tu fais du bénévolat. Quand je me couche, je suis fier.* » Marcel considère qu'il a réussi alors qu'il n'a pas occupé d'emploi depuis quatorze années.

Quant à Denise (pse), elle aborde le bien-être et la fierté que lui apporte son implication sociale. « *Quand je vais à COMSEP, ça me valorise, je me sens à l'aise, je suis bien. [...] Je suis fière d'être une personne comme je suis. Je suis bien mieux dans ma peau, je suis plus épanouie, plus sûre de moi.* ». Pierre (pse) abonde dans le même sens « *Là, je suis fier de moi, je suis toujours de bonne humeur.* »

Si les tenants de la centralité du travail (Perret (1995), Dubar (1993), Castel (1995a)) stipulent que le travail occupe une place centrale dans le processus identitaire des individus; Denise, Pierre et Marcel nous démontrent ainsi qu'il existe d'autres voies pour construire son identité.

En plus de la construction identitaire, toutes les théories sur le travail salarié démontrent l'importance de l'utilité sociale et de la relation sociale qu'il apporte. Outre les tenants de la pluriactivité, très peu d'auteurEs abordent le rôle socialement intégrateur des autres activités extérieures au marché de l'emploi. Pourtant, la création du lien social est évidente et ressort clairement des entrevues avec les personnes sans emploi. Denise (pse) affirme « *ça me change les idées et ça me permet de rencontrer d'autre monde, de faire des échanges [...], c'est valorisant.* ». Christine (pse) rajoute « *quand je viens ici, c'est un désennui, je ne pense pas à mes affaires. Si j'avais un emploi ce serait la même chose.* » Pierre (pse), qui n'avait aucun réseau social, va dans la même direction. « *J'aime trop ça icitte, je me fais des amis, c'est comme si c'est des frères pis des sœurs. Icitte, chu ben.* »

La constante se dégageant de toutes les théories sur le travail salarié est qu'il joue un rôle 1) d'utilité sociale, 2) de construction identitaire et de 3) reconnaissance sociale. Dans les paragraphes précédents, nous avons démontré que les activités d'action communautaire réalisent deux des trois objectifs, soit celui du 1) lieu de socialisation et de l'utilité sociale ainsi que 2) celui de la construction identitaire. Malheureusement, les activités communautaires non-monnayables n'ont certes pas la même reconnaissance sociale que le travail. Ainsi, malgré l'apport des activités communautaires dans leur vie, les personnes sans emploi ressentent bien la pression sociale et la non-reconnaissance de leurs activités non salariées. Marcel (pse) confirme cette situation en avançant que « *on est très mal acceptés par la société. Ceux qui travaillent pas, on est vu comme des lâches. Mais on n'est pas tous des lâches.* » Marcel (pse) s'implique plus de trente-cinq heures par semaine bénévolement et malgré cela, il est considéré par bien des gens comme un individu vivant aux crochets de la société. Denise (pse) abonde dans le même sens, « *vu que je travaille pas, je me sens diminuée, je ne me sens à part, parce que c'est normal qu'on travaille.* » Elle aborde ici la question de la normalité. Selon les normes sociales actuelles, l'activité productrice doit être

un moyen de rapporter un salaire. Les personnes sans emploi se considèrent comme anormales et illégitimes même si elles travaillent à temps plein bénévolement dans des organismes communautaires.

### 3.1.2.2 Conditions matérielles

#### 3.1.2.2.1 L'analphabétisme, un obstacle

Dans les textes précédents, on a pu s'apercevoir de l'impact de la pauvreté extrême sur la relation que les personnes sans emploi ont eu avec le monde du travail salarié. Elles ont quitté le milieu scolaire très tôt pour intégrer l'emploi afin de soutenir financièrement la famille ou simplement s'occuper de la famille pendant que leurs parents malades n'avaient pas les moyens financiers d'obtenir de l'aide extérieure. Elles sont donc victimes d'analphabétisme sévère. La pauvreté extrême est donc une cause et l'analphabétisme est un effet.

Quatre-vingts % des personnes sans emploi ont identifié l'analphabétisme comme élément majeur de non-intégration au marché de l'emploi. Christine (pse) identifie l'analphabétisme comme handicap principal au fait qu'elle n'a pas encore occupé un emploi « *c'est de valeur, je sais pas écrire, je sais pas lire, j'aimerais ça, c'était le plus gros obstacle. J'étais pas capable de travailler. [...] Je ne pourrai pas me trouver une job jamais, jamais, jamais, jamais. Je me disais à moi-même, je pourrais jamais. Je vais être obligée d'être sur le bien-être social assez longtemps.* » Pierre (pse) continue dans le même sens, « *[le plus difficile dans ma vie] c'est de ne pas savoir lire et écrire. Dans ma job, eux-autres, ils voulaient me mettre en haut. Là, j'ai jammé.* » Marcel (pse) amène, lui aussi la difficulté de garder un emploi avec un problème d'analphabétisme sévère. « *Au bureau de poste, j'ai travaillé pendant vingt ans à la maintenance. Dans mon travail, il y avait des papiers à remplir, mais, c'était mes amis qui me les remplissaient tous. Quand ils ont donné la maintenance à contrat, j'ai perdu ma job. Dans les autres jobs, il y avait trop de papiers à remplir, je peux pas remplir des papiers, parce que je savais pas lire, je savais pas écrire.* » Le contexte du marché du travail, amenant une restructuration de son emploi, a démontré à Marcel (pse) que dans le monde d'aujourd'hui il est impensable de travailler si la personne a des problèmes



importants de lecture et d'écriture. Malgré sa grande expérience, il n'a pu se dénicher un nouvel emploi avec comme impact de sérieux problèmes de santé mentale. « *Sur l'aide sociale, ça été l'enfer. Dans ce temps-là, j'ai fait un gros burn-out, des dépressions, des grosses tentatives de suicide. Je me suis mis à maigrir, à maigrir et maigrir. Je pesais 113 livres. J'ai eu ben de la misère. J'ai encore de la misère.* »

Christine (pse) parle aussi de son désespoir quand, plus jeune, elle n'arrivait pas à se trouver un emploi. « *Qu'est-ce que je vais faire plus tard. J'ai dit, si j'ai des jeunes, c'est quoi que je vais faire, je ne serai pas capable de travailler, de tsé ... de me débrouiller dans vie. J'avais peur là.* »

Il est intéressant de constater qu'après avoir vécu de telles souffrances sociales, des personnes sans emploi ont pu se raccrocher à la vie avec des activités non-monnayables d'utilité sociale.

#### 3.1.2.2.2 Responsabilités familiales

Dans les données empiriques, il est mentionné que toutes les femmes (100 %), qu'elles soient avec emploi ou sans emploi, ont dû cesser de travailler ou n'ont pas intégré l'emploi pour cause de responsabilités familiales. Chez les hommes, ce fait est quand même présent, mais de façon moins aiguë. En effet, 50 % de tous les hommes ont dû quitter le travail salarié pour cause de responsabilités familiales. Dans notre cadre théorique, l'auteure Christine Delphy (1998) affirme que le travail domestique détermine la condition de toutes les femmes. Les auteures tant Delphy que Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel et Sonthonnax (1985, in Hirata et al, 2000) mentionnent qu'une femme désirant mener une carrière professionnelle doit pouvoir compter sur un solide réseau social pour y arriver. L'organisation familiale repose sur l'aide extérieure.

Sur la question du réseau social, les données empiriques démontrent qu'il existe une différence assez marquée entre les femmes sans emploi et celles avec emploi. En effet, 100 %

des femmes sans emploi ne peuvent s'appuyer sur un bon réseau social pour intégrer l'emploi tandis que la majorité des femmes avec emploi (80 %) possède un tel réseau social.

Pour ce qui est des hommes, 100 % des hommes sans emploi n'ont pas de réseau social tandis que 100 % des hommes avec emploi possèdent un solide réseau.

Christine (pse) confirme l'ampleur de la tâche de la responsabilité familiale et l'impact sur sa relation avec le marché de l'emploi. *« Le fait d'avoir des enfants, avoir des enfants, oui, pis d'avoir une famille, ben maudit j'aurais aimé ça travailler, mais je peux pas travailler, parce que chu tu seule et que j'ai des enfants. Faut que je reste à la maison [...]. C'est aussi ben de ne pas me trouver une job, de rester à la maison pis de m'occuper de mes enfants. »*

Denise (pse) partage aussi cet état de fait *« après que j'ai eu Louis, j'ai arrêté mes jobines pour prendre soin de lui. En plus, ma mère était de plus en plus malade. »*

Notre recherche démontre bien qu'une personne (homme ou femme), ayant la responsabilité familiale et n'ayant pas le soutien d'un réseau, peut difficilement occuper un emploi. En général, dans la société, la responsabilité familiale demeure plutôt le lot des femmes. Toutefois, compte tenu du faible nombre de personnes interrogées dans la recherche actuelle, il est impossible de démontrer cette différence dans l'analyse des genres.

#### 3.1.2.2.3 Relations interpersonnelles

Selon Perret (1993), il est important de posséder une bonne capacité d'entrer en relation avec les autres pour décrocher un emploi. Le savoir acquis en milieu de travail ne suffit pas. Il considère qu'intégrer le marché de l'emploi est plus facile si on est bien intégré à la société. Or, il existe une différence marquée entre les deux groupes témoins sur la compétence de relations interpersonnelles. En effet, 80 % des personnes avec emploi ont de la facilité à entrer en contact avec les autres tandis que 40 % seulement des personnes sans emploi ont cette capacité.

En conclusion de cette notion-clé, il est bon de se rappeler l'importance marquée du concept de la pluriactivité dans la vie des personnes peu scolarisées sans emploi. Toutefois, elles y amènent une nuance importante. Elles ne prônent pas une alternance travail salarié/activités sociales, mais plutôt l'importance de créer un « ailleurs » extérieur au travail salarié. Les personnes peu scolarisées nous ont exprimé les bienfaits de l'implication sociale tant dans l'amélioration de leur considération d'elles-mêmes que dans la création d'un réseau social qui était, jusqu'à maintenant, inexistant pour les personnes sans emploi. Malheureusement, malgré l'apport de cette implication communautaire dans leur vie, il est évident qu'elles ne reçoivent pas de reconnaissance sociale pour ces activités. En dépit de leur engagement à temps plein, elles se sentent humiliées de ne pas occuper un travail salarié et obtenir ainsi reconnaissance de la société. Un autre élément qui ressort clairement de la précédente analyse, est l'influence du niveau d'analphabétisme sur les chances d'intégrer l'emploi. Il y est bien démontré que plus une personne a des difficultés sérieuses de lecture et d'écriture, plus ses chances de prendre sa place dans le marché de l'emploi sont minces. Finalement, la lecture de l'analyse de cette notion-clé nous confirme l'obstacle supplémentaire que représentent les responsabilités familiales pour intégrer l'emploi. Il est quand même bon de souligner que cet handicap touche encore plus les femmes et que cela détermine leur avenir en lien, entre autres, avec l'emploi.

### **3.1.3 Matrice de sens : Capital familial**

#### **3.1.3.1 Fenêtres de communication sociale**

À la lecture de la théorie de Jean Bédard sur les fenêtres de communication, nous reconnaissons le vécu de bien des familles de personnes sans emploi. Quand Bédard parle de fermeture de ces fenêtres, nous remarquons que la majorité desdites fenêtres étaient closes dans les familles des personnes sans emploi. En effet, l'ordre fonctionnel, celui pécuniaire, culturel, social et juridique étaient absents pour plusieurs d'entre elles. Comme l'auteur le stipule « moins il y a de fenêtres ouvertes sur le social, plus les liens familiaux sont difficiles et cherchent à éclater ». Les relations familiales y étaient donc très perturbées.

### 3.1.3.2 Blessure d'enfance et mauvais traitements psychologiques

Dans le développement de cette notion, Jean Bédard (2002) présente la blessure d'enfance comme une attaque à l'estime de soi. Or, la grande majorité (80 %) des personnes sans emploi ont exprimé avoir des carences au niveau de l'estime de soi, contrairement à aucune des personnes avec emploi. Les personnes sans emploi ont subi de telles fêlures dans leur jeunesse qu'elles sont marquées pour le reste de leur vie. Quand Hart et ses collègues (Hart et al in Malo et al in Dorvil et Mayer, 2001 b : 62) définissent les mauvais traitements psychologiques, ils approfondissent la notion de blessure d'enfance amenée par Bédard. Ces mauvais traitements peuvent se traduire dans plusieurs manifestations soit le mépris, le terrorisme, l'isolement, l'exploitation/corruption et l'indifférence aux besoins affectifs. Par certains exemples, nous démontrons l'expression de ces mauvais traitements dans la vie des personnes sans emploi interrogées dans la recherche. Le **mépris** (agression verbale combinant le rejet et le dénigrement hostile de l'enfant) est la première manifestation abordée par Hart et son équipe. Christine (pse) rappelle bien ce rejet qu'elle subissait de la part de sa mère adoptive « *avec ma mère [adoptive], ça marchait pas, avec moi, elle était méchante, assez méchante, là. [...] Elle me faisait du trouble. Avoir eu ma propre mère, ça aurait été différent. Si j'avais connu ma mère, j'aurais pas été de même aujourd'hui.* »

Lorsque Marcel (pse) décrit son enfance comme une période pénible de sa vie, il exprime bien des formes de **terrorisme** (menaces de violence physique, de mort ou d'abandon, adressées à l'enfant) dont parle Hart. « *[Comme événement difficile], mon enfance, je la mettrais en premier. Quand tu vois ta mère brailler, parce mon père fessait ma mère. [...] J'avais 6 ans, je m'en rappelle des coups de téléphone que j'ai reçus sur la tête. On en a braillé un coup. Ça s'oublie pas. C'est dur à oublier.* » Pierre (pse) exprime lui-aussi cette violence quand il raconte que « *mon père y courait après nous autres avec un couteau. [...] Le bonhomme y garochait ma mère à terre. Mon père était toujours en train de la battre, pis moé j'voyais tout ça. Elle en a eu des bonnes volées.* » La jeunesse de Denise (pse) était tout aussi épineuse, elle raconte, « *[mon père] cassait toute, tout ce qu'il pouvait pogner, il cassait des chaises, il frappait ma mère [...], on avait tellement peur quand il arrivait, ça augmentait tout le temps, tout le temps.* » Quant à Julienne, elle a vécu cette forme de

terrorisme avec sa mère « *moé chu une enfant battue, si je le disais à mon père que ma mère m'avait battue, j'en mangeais une autre le lendemain quand mon père partait pour aller travailler.* »

Quant à Christine (pse), le décès de sa mère lorsqu'elle était très jeune lui a aussi fait vivre le phénomène de l'**isolement** (isolement social ou physique de l'enfant par un adulte) dont parle Hart. « *[Lorsque ma mère est décédée] et quand mon père s'est trouvé une autre femme, il lui disait qu'il avait cinq enfants, elle a pas aimé ça, parce qu'elle voulait les trois plus vieilles, moi, je suis la quatrième...* » Pendant toute sa vie, elle a tenté d'obtenir un rapprochement avec sa belle-mère, ce qu'elle n'a jamais réussi...

Concernant la quatrième manifestation, l'**exploitation/corruption**, nous n'avons pas décelé ce phénomène dans les différentes entrevues. Finalement, la dernière manifestation soit l'**indifférence aux besoins affectifs** (fait d'ignorer les tentatives d'interaction de l'enfant) amenée par Hart, elle est présente dans toutes les entrevues des personnes sans emploi. Pierre (pse) exprime, à plusieurs moments de son entrevue, ses nombreuses tentatives pour se rapprocher de ses parents qui l'avaient placé à l'orphelinat. « *Une fin de semaine, je me suis sauvé de l'orphelinat, je me suis rendu chez nous en manche courte, durant l'hiver. J'arrive chez nous, y avait un cadenas dans porte. Ma mère, mon père m'avait laissé, je savais pu où y étaient.* » Il ressentait le vide, il était abandonné.

### 3.1.3.3 Alcool et drogues

Jean Bédard parle aussi de l'impact de l'alcool ou des drogues sur l'héritage que reçoit un enfant. Ces substances sont présentes dans la majorité des familles des personnes peu scolarisées interrogées. Uniquement 20 % des familles n'ont pas subi les affres de l'alcool ou des drogues. Pierre (pse) raconte « *mon père, il était chaud, y était ben chaud. Une fois, ma mère voulait appeler la police. Il a coupé le téléphone. Ça, c'est mon enfance ça.* » Quant à Marcel (pse), il abonde dans le même sens « *dans ma famille, c'était la misère noire, parce que mon père, c'était un junkie, il nous battait.* » Pour Denise (pse), les problèmes de boisson lui ont rendu la vie difficile « *mon père, quand il était à la maison, il avait des problèmes*

*d'alcool. Ma mère nous a élevés toute seule. [...] Quand il arrivait, il était chaud, il faisait des crises. Là, il lui a sacré une raclée. C'était l'enfer. Oui, c'était l'enfer. À 17 ans, j'ai tombé enceinte, j'étais tannée de rester là, je voulais sacrer mon camp de là. » Pour Didier (pae), l'impact de l'alcoolisme prenait des tournures inimaginables « y avait pris un coup, il arrive avec une carabine, il dit m'a toute vous descendre. On s'est sauvé par les châssis. On est sortis dehors jusqu'à ce que la police arrive, la police venait le chercher à toutes les semaines. »*

En conclusion de cette partie, on peut apercevoir une différence marquée entre les deux groupes témoins. L'héritage familial des personnes sans emploi paraît plus souvent carencé que celui des personnes avec emploi. Comme nous avons pu le constater dans le cadre théorique, une déficience au niveau du capital familial peut amener des blessures sociales importantes pouvant limiter le développement de l'adulte. La confiance en soi d'une personne peut être ébranlée toute une vie durant. Or, on sait l'importance d'une bonne estime de soi pour faire sa place. Il s'agit là d'un handicap supplémentaire pour les personnes sans emploi dans leur volonté d'intégration à l'emploi.

### **3.1.4 Matrice de sens : Ressources personnelles**

Dans cette partie, nous vous présenterons les résultats de deux approches différentes soit, dans un premier temps, la présentation d'une analyse issue des entrevues des personnes peu scolarisées et dans un deuxième temps, le résultat des données issues du *focus-group* des animatrices.

Les personnes impliquées dans la recherche ont donc identifié les ressources qu'elles considèrent comme essentielles pour intégrer l'emploi. Certaines de ces ressources sont organiques tandis que d'autres peuvent se développer avec l'expérience. Nous les avons classé en deux catégories soit les ressources inhérentes et les compétences génériques.

### 3.1.4.1 Ressources inhérentes

#### 3.1.4.1.1 Détermination

Concernant les ressources organiques, plusieurs personnes ont souligné que la détermination ou le manque de détermination influencent la place qu'elles peuvent occuper dans le monde du travail. Pour Christine (pse), son manque de détermination lui nuit considérablement « *j'ai essayé de foncer, mais chu pas capable.* » Marcel (pse) abonde dans le même sens « *[ceux qui ont un emploi]y ont foncé, c'est des fonceurs et d'autres sont pas capables.* »

#### 3.1.4.1.2 Volonté

Nina (pae) affirme avec couleur que certaines personnes ne désirent pas travailler. « *Y'en a que le cordon du cœur leu traîne dans marde [...] Y'en a qui veulent rien savoir.* » Quant à Lucienne (pae), elle soutient aussi que pour réussir il faut une grande dose de détermination. « *Tu peux quand tu veux vraiment, tsé veut dire, il faut que t'aies du cœur au ventre pour aller travailler.* » Denis (pae) affirme « *y travaillent pas, parce qu'ils veulent pas, pis y'ont pas assez de cœur au ventre.* » Denise (pse) va dans le même sens « *y en a qui veulent, d'autres qui veulent pas.* »

Comme on peut le constater, plusieurs personnes peu scolarisées ont intégré le discours dominant, même les personnes sans emploi. Selon elles, le manque de volonté, « qui veut, peut », et le manque de motivation sont quelques-unes des raisons pour lesquelles, les gens n'occupent pas d'emploi. Malgré leur connaissance de la situation de pauvreté, elles n'arrivent pas à mettre en contexte les impacts des limites en raison de la condition sociale sur l'intégration à l'emploi. Il est donc assez difficile pour la population en général de sortir des stéréotypes et préjugés.

#### 3.1.4.1.3 Débrouillardise

La débrouillardise est une autre ressource identifiée comme importante pour se trouver un travail salarié. Denise (pse) soutient « *moi, j'ai pas de job, chu pas assez débrouillarde* ». Didier (pae) se reconnaît cette qualité pour se retrouver un emploi « *quand j'ai quitté la Wabasso, là, j'ai tombé sur le bien-être, tsé chu trop débrouillard pour rester là-dessus.* »

#### 3.1.4.1.4 Polyvalence

Une autre qualité individuelle identifiée pouvant faire la différence est la polyvalence. Denise (pse) pense que « *c'est quand on sait faire plusieurs affaires, ça a plus de sens qu'une personne qui sait faire qu'une seule affaire.* »

#### 3.1.4.1.5 Courage

Lucienne (pae) stipule que « *ça prend du courage aussi pour te trouver un emploi. Quand tu travailles pas, pis que tu manques de courage, tsé tu te décourages.* » Marcel (pse) renchérit que « *quand tu n'as pas ta cinquième, tu dois être courageux pour te chercher un emploi.* »

### **3.1.4.2 Compétences génériques**

#### 3.1.4.2.1 Confiance en soi

Dans la liste des compétences génériques recensées par l'ICEA et la coalition coordonnée par Relais-Femmes, certaines sont identifiées aussi par les personnes participant à la recherche. La « confiance en soi » ressort le plus fortement. Lorsque Denise (pse) réfléchit aux raisons limitant l'intégration à l'emploi, elle avance que « *[les personnes assistées sociales] sont déjà assez diminuées, elles peuvent pas se faire à l'idée qu'elles sont capables. La confiance, y'ont peut-être pas assez confiance.* » Quand Christine (pae) évalue ses chances de se trouver un emploi, elle affirme qu'« *il faut que tu te fasses confiance en toi-même, moi chu pas*



*capable. Ça prend une bonne confiance en toi. » Même Didier (pae), qui s'en sort bien et qui a un emploi, cible l'estime de soi comme étant essentielle à l'intégration à l'emploi. « [Comme qualité nécessaire], y'aurait la confiance, moi-même des fois j'ai peur, j'manque de confiance en moi. »*

#### 3.1.4.2.2 Ténacité

Dans la recherche d'emploi, une autre condition essentielle de réussite, identifiée tant par les auteurEs que par les personnes peu scolarisées, est la ténacité. Aline (pae) soutient que « *si je n'avais pas eu ce travail, je ne me serais jamais découragée, [j'aurais continué à chercher quand même]. Il ne faut pas lâcher. J'aurais dit ben coudon, on va essayer ailleurs. »*

#### 3.1.4.2.3 Regard des animatrices

Lorsque nous analysons les compétences fortes de toutes les personnes ayant participé à la recherche, et ce, à partir du travail réalisé par le *focus-group* des animatrices, six compétences sont présentes majoritairement chez les personnes étant à l'emploi. Les relations interpersonnelles, le travail en équipe, la ténacité, la capacité d'adaptation, celle de tirer leçon de l'expérience et bien sûr la confiance en soi. Ces compétences fortes semblent donc être plus déterminantes pour occuper un emploi. Elles correspondent aux attentes des employeurs. Les deux premières compétences (relations interpersonnelles et travail en équipe) sont en lien direct avec les effets de l'isolement tandis que la dernière se construit difficilement dans des milieux de pauvreté extrême.

Quand nous faisons le bilan des compétences fortes des personnes, il est évident que plus une personne cumule des compétences, plus elle a des outils pour affronter la vie. Christine (pse) possède 7 % des compétences génériques tandis que Didier (pae) en détient 93 %. L'écart est énorme et on peut plus facilement concevoir que Didier, malgré son passé, ait pu se dénicher un travail rémunéré. C'est d'ailleurs en étudiant le récit de vie de Didier que nous est venue l'idée de jeter un coup d'œil sur la notion des ressources personnelles. En effet, après avoir analysé sa condition sociale, son capital familial et son rapport au travail, nous arrivions avec

certaines similitudes dans les éléments affectant la personne dans sa capacité d'intégration à l'emploi. Par exemple, le fait d'être analphabète complet, d'avoir connu la pauvreté extrême, la violence familiale, l'exclusion et le sentiment de rejet familial, avait pour les autres personnes l'impact de limiter ou même de rendre impossible l'intégration au travail rémunéré. Didier (pae) venait fausser les résultats. En effet, Didier a côtoyé la grande misère, il est analphabète complet, a vécu de la violence familiale ainsi que de l'exclusion et pourtant il occupe un emploi depuis des années.

Ce constat nous a donc obligées à fouiller ailleurs. Didier nous a permis de constater qu'un être humain est aussi plein de ressources. Malgré la stigmatisation et les graves difficultés vécues par le passé, il reste de l'espoir. Nous avons découvert chez lui des qualités permettant de surmonter les pires difficultés. Cette notion est très présente dans la thèse de Ricoeur (1994) lorsqu'il aborde la tension entre le pâtre et l'agir. Les pires souffrances peuvent devenir un levier pour une plus grande réalisation personnelle.

Concernant les ressources personnelles essentielles identifiées par les participants et les participantes de la recherche, soit la débrouillardise, la détermination, la polyvalence et le courage, Didier nous a démontré, par ses propos, qu'il possède ces quatre qualités. Ce sont des ressources personnelles fortes sur lesquelles il peut miser pour s'en sortir. Très jeune, il avait déjà sa propre petite entreprise. Il achetait des journaux et allait les revendre plus cher aux malades à l'hôpital près de chez lui. *« J'ai commencé à être débrouillard à 9 ans. J'ai trouvé une job pour faire de l'argent et aider la famille. Ma mère voulait qu'on seye débrouillards. »* En plus d'être débrouillard, il sait aussi être déterminé. *« Faut que tu fonces parce que si tu fonces pas, t'auras rien. »*

Didier (pae) confirme bien la notion de stratégie mise de l'avant par différents auteurs dans le cadre théorique. Toute sa vie, il a mis en place un ensemble de moyens pour arriver à ses fins. Il y a mis toutes ses ressources et toute son énergie. On sent chez Didier cet instinct de survie qui lui a permis de trouver ou d'inventer des solutions pour faire face à des crises. Didier nous prouve bien que l'être humain est imprévisible et que malgré les ravages de l'exclusion, certains d'entre eux peuvent arriver à intégrer l'emploi.

Toutefois, malgré l'étonnante réussite de Didier dans le monde de l'emploi, il ne faut pas réduire pour autant les avancées des autres personnes ayant subi de grandes atteintes à leur condition sociale. Elles ont été à leur façon des battantes et se sont accrochées pour prendre leur place dans la société. Dans sa thèse sur la souffrance sociale, Paul Ricoeur (1994) affirme que la douleur sociale peut être aussi un espace pour émerger. Les personnes sans emploi impliquées dans la recherche ont converti leur subir en démarche leur permettant de devenir actrices. Comme le dirait si bien Alain Touraine (1997), elles sont devenues des sujets. L'évaluation de la réussite ne doit pas se faire uniquement sous l'angle de l'emploi. Parce que le fait de voir ces personnes comme des victimes amènerait à les considérer comme des objets et non comme des sujets.

## **3.2 DISCUSSION**

### **3.2.1 Analyse croisée**

Nous aimerions faire le point sur les découvertes que nous avons faites concernant les facteurs limitant l'intégration à l'emploi ou au contraire, ayant favorisé ladite intégration à l'emploi.

#### **3.2.1.1 Conséquences de la pauvreté extrême**

À notre avis, le facteur déterminant pouvant rendre plus difficile le chemin vers l'emploi, est le fait d'avoir côtoyé la pauvreté extrême à l'enfance et/ou à l'adolescence. Nous constatons que ce facteur a moins d'influence lorsque la pauvreté extrême est vécue à l'âge adulte. L'impact de la grande misère a pour effet d'affecter, entre autres, l'enfant dans son rendement scolaire. Dans la recherche, la majorité des personnes ayant côtoyé la grande pauvreté pendant leur enfance sont analphabètes complètes. Or, on sait à quel point, l'analphabétisme sévère est pratiquement incompatible avec le marché de l'emploi actuel dans la société nord-américaine. « *L'alphacratie et la discrimination culturelle, jouent à plein, repoussant toujours plus aux marges de l'univers du vivre-ensemble* (Lamoureux J (1999): 33 ). »

La pauvreté extrême peut aussi détruire l'estime que les personnes ont d'elles-mêmes. Bien sûr, il existe d'autres facteurs ayant pu altérer la confiance en soi, mais ils sont moins déterminants. La stigmatisation et l'étiquetage social sont trop souvent liés à cette grande pauvreté. Les souffrances sociales vécues se traduisent par la honte et l'humiliation. Comme le mentionne Vivian Labrie dans une entrevue à la revue RND (Voisard Anne-Marie, 2003 : 17), « *Vivre la pauvreté sur le plan individuel, c'est d'abord faire l'expérience de l'injustice, de l'humiliation, du regard négatif des autres et de leurs préjugés. Elles se sentent [...] exclues de la culture commune.* »

### **3.2.1.2 Famille et pauvreté extrême**

On peut aussi faire le lien voulant que les familles connaissant la pauvreté extrême fussent sujettes à engendrer la violence familiale. Il ne faut toutefois pas faire le raccourci et établir l'équation facile que toutes les familles très pauvres vivent dans un milieu de violence. Ou encore qu'il n'existe pas de violence dans les familles modestes et aisées.

Ce que nous avançons, c'est que lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'argent pour survivre, tous les problèmes s'amplifient et que la tolérance ainsi que l'harmonie familiale en sont presque inéluctablement affectées. De là, l'augmentation du risque de violence familiale. Or, une personne ayant vécu dans la violence familiale voit le développement de son identité menacé et une perte importante de son estime d'elle-même. L'impact de cette violence diminue son potentiel et sa confiance en elle, ingrédients essentiels pour intégrer l'emploi.

### **3.2.1.3 Réseau social**

On a pu constater que les personnes peu scolarisées sans emploi possèdent un faible réseau social. Or, le manque de réseau social limite beaucoup les chances de contacts pour décrocher un emploi. La pratique veut que plus on connaît des gens, plus c'est facile de dénicher des entrées pour se trouver du travail. Les références sont importantes dans le milieu du travail

salarié. La faiblesse du réseau social représente une difficulté supplémentaire pour intégrer le monde du travail salarié.

De plus, l'incompatibilité entre la responsabilité familiale doublée d'un faible réseau social et le marché de l'emploi actuel est aussi au centre de la question. Les préoccupations de nos politiciens et politiciennes à cet égard se résument la plupart du temps aux programmes pré-électorales (réf. Élections provinciales, 2003) et semblent être oubliées par la suite. Il ne faut pas faire abstraction que les responsabilités sont en grande partie le lot des femmes, handicap supplémentaire pour celles peu scolarisées tentant d'intégrer le marché de l'emploi.

#### **3.2.1.4 « Devenir acteur »**

La recherche nous a clairement démontré l'importance des activités citoyennes dans la construction identitaire d'une personne. L'importance de développer un « ailleurs » différent et alternatif au marché de l'emploi. Il faut garder en mémoire que même si les personnes sont sans emploi, elles peuvent être actrices et en pleine possession de leur développement. À leur façon, les personnes sans emploi interrogées s'en sortent bien. Aucune d'entre elles n'a connu la désinsertion sociale allant jusqu'à l'errance telle que présentée par De Gaulejac et Léonetti. Elles résistent et s'impliquent dans des activités d'utilité sociale. Il faut saluer leur résilience et leurs démarches de citoyenneté.

Les personnes sans emploi impliquées dans la recherche peuvent ainsi être considérées comme des être libres, autonomes et plein de potentiel. Elles sont en mesure d'avoir accès à des espaces citoyens, de s'y impliquer et d'y prendre la parole. Imbert, dans un texte de Jean-Claude Gillet (1995 : 58), mentionne « *qu'il s'agit de se réapproprier au niveau collectif comme au niveau individuel des capacités instituant, c'est-à-dire le désir et le pouvoir de se libérer du poids des fatalités pour ouvrir de nouvelles issues, un nouveau devenir.* » Ces personnes sans emploi ont choisi cette façon de répondre à la souffrance sociale et de contourner la logique du marché. Comme le signale Guy Paiement (in Lamoureux J. 1999: 40), « *La citoyenneté commence quand des personnes refusent la fatalité et acceptent de répondre de leur vie, de leur milieu et de ce qui sera légué aux générations qui montent.* »

Malgré les difficultés qu'elles subissent ou ont subies, les personnes analphabètes complètes ont démontré qu'elles sont des « sujets acteurs » pouvant se réaliser différemment. Elles ont prouvé que l'acteur n'est pas complètement casé, qu'il reste de la place à du mouvement positif et qu'il existe encore un jeu d'acteurs possible. Comme Jean-Claude Gillet (1995 : 296) le stipule, il faut croire en « *l'indécidabilité des situations, où rien n'est définitivement joué d'avance.* » Le sort n'est donc pas jeté.

## **CHAPITRE IV**

### **PLAIDOYER POUR DE NOUVELLES PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES**

Dans la partie qui suit, nous aborderons deux éléments essentiels au renouvellement des pratiques et politiques sociales. Dans un premier temps, nous développerons sur l'urgence de reconnaître la souffrance sociale. Cette détresse culturelle, sociale et économique qui persiste jusqu'à l'écroulement de la confiance en soi. Souffrance sociale mettant en lumière les blessures d'enfance et les marques de la honte brisant ainsi des vies entières.

Dans un deuxième temps, nous mettrons de l'avant une réflexion sur l'importance, non seulement de prendre acte de la souffrance sociale, mais d'identifier différentes solutions pouvant l'enrayer et ainsi de permettre aux personnes peu scolarisées sans emploi de donner un sens à leur vie.

#### **4.1 SOUFFRIR AVEC ET LUTTER POUR**

*« C'est facile démolir une personne, la reconstruire, c'est plus difficile. Tu peux la démolir d'un coup, la reconstruire, ça prend toute une vie. »*

Denise (pse)

##### **4.1.1 Prendre acte et s'élever contre**

Comme nous avons pu le constater, l'empreinte de la souffrance sociale a laissé une marque dans le quotidien des gens. Tout au long de ce mémoire, nous avons pu ressentir la douleur des personnes sans emploi. Le regard stigmatisant de la société a plus qu'endommagé la construction de leur identité. Il semble plus difficile pour les personnes de porter le stigmate de « B. S. » que celui de la pauvreté elle-même. La lutte à la pauvreté et aux préjugés devient donc un objectif prioritaire.

Dans un premier temps, il faut amener la population à reconnaître cette douleur sociale. Il devient impératif de permettre aux gens de comprendre les processus d'exclusion et de remettre les différents phénomènes dans leur contexte. Nous ne devons pas seulement faire un appel à la compassion, pas seulement une invitation à la clémence ou une exhortation à l'indignation. Non, il faut plus, il faut une mobilisation générale à briser ce cycle de violence sociale. La population doit non seulement comprendre, mais elle doit aussi « souffrir avec » et s'engager à transformer cette situation d'oppression en levier de citoyenneté. La société doit être solidaire et lutter contre cette injustice liée à la présence de préjugés. Elle doit donc prendre conscience de l'intolérable, s'élever contre et innover pour trouver des moyens d'y mettre fin.

Cette démarche doit se réaliser collectivement, mais elle débute généralement, individuellement. Sur cette question, Vivian Labrie (in Voisard, 2003 : 27) stipule que « *sur le plan personnel, la première chose à faire est de résister activement à la propagation des préjugés, que ce soit au sein de notre famille, dans notre milieu de travail ou dans notre groupe d'amis. Devant la tentation facile d'être en accord avec des préjugés ou d'en émettre soi-même, il convient de se demander : Est-ce que je connais toutes les facettes de cette situation pour avancer ou accepter de tels propos? Il faut se rappeler qu'à une même réalité s'appliquent toujours plusieurs explications.* »

#### **4.1.2 Transformer le déni d'existence en solidarité**

La souffrance sociale est le résultat du cumul de problèmes humains résultant des effets du pouvoir politique et économique sur les gens. La souffrance sociale doit donc devenir politique et être inscrite au débat public. Il faut une autre société que celle dans laquelle on vit. Présentement, elle consacre publiquement l'échec social.

Nous avons pu constater, dans la recherche, l'ampleur des dommages causés par la pauvreté extrême. Alors, il faut reconnaître que la pauvreté est beaucoup plus qu'un problème économique, elle est aussi un problème de justice. Diane Lamoureux dans un texte paru en 2003, « Conceptualiser la pauvreté : un enjeu stratégique », affirme « *que la pauvreté est le*



*symptôme d'un rapport de domination.» (Lamoureux D. 2003 : 1). Elle continue en soutenant que dans les pays du Nord, la population est de plus en plus insensible aux conséquences de cette grande pauvreté. « Le déni d'existence est [...] insidieux et c'est à lui qu'il faut s'intéresser si l'on préconise une transformation [...] du rapport de domination (Lamoureux D. 2003 : 3). » Elle rajoute qu'elle constate que « Les pauvres peuvent bien crever dans l'indifférence quasi générale puisqu'ils sont passés à travers un processus de déshumanisation qui les précipite aux marges de l'humain (Lamoureux D. 2003 : 4). »*

La société doit transformer la solidarité en gestes concrets afin que cesse l'exclusion d'une partie importante de sa population.

#### **4.1.3 Reconnaissance des potentialités**

Une vaste campagne de sensibilisation publique doit donc être mise en branle. Le but premier étant de conscientiser la population en général aux impacts dévastateurs de la pauvreté extrême et plus particulièrement dans l'enfance et l'adolescence. La société québécoise doit cesser de cautionner des attitudes méprisantes à l'égard des personnes exclues et doit arrêter de fermer les yeux sur des politiques publiques et économiques appauvrissant une partie de ses pairs. Elle doit plutôt saluer le courage de la population marginalisée. Pour que le pâtir se transforme en agir, il faut d'abord reconnaître cette exclusion. La société doit non seulement prendre acte des douleurs sociales de la population vivant en situation de pauvreté, mais surtout reconnaître leur capacité d'agir ainsi que leurs potentialités.

La responsabilité de mettre cette préoccupation à l'ordre du jour devrait être portée par la société civile. Il est important de faire reconnaître par la population les potentialités des populations exclues. Les organisations, impliquées dans le champ des exclusions, doivent travailler à éliminer les images négatives concernant les personnes en situation de pauvreté. L'auteur Biarnes (in Gillet, 1995 : 300) abonde dans ce sens, il faut abandonner « *Les images des exclus comme porteurs de manques de connaissances de base, de possibilités intellectuelles limitées et même d'instabilité de caractère, voire d'humeur* » au profit des potentialités. Quant à Rawls (in Gillet, 1995 : 300), il propose aux organisations de ne pas

seulement assister ceux et celles *qui sont perdants, mais plutôt de mettre tous les citoyens en position de gérer leurs propres affaires et de participer à la coopération sociale sur un pied de respect mutuel dans des conditions d'égalité.* »

#### **4.1.4 Responsabilité collective**

Chacun a sa responsabilité dans cette lutte à l'exclusion. Comme mentionné ci-haut, c'est important que l'ensemble de la société civile porte haut et fort cette situation sur la place publique, pas uniquement les organismes de lutte à la pauvreté. Un premier pas vient d'être franchi avec la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, avec le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté ainsi qu'avec les commissions parlementaires sur le projet de loi sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du gouvernement du Québec. « *La loi, même si elle va moins loin que le projet initial que nous proposons, présente malgré tout des perspectives intéressantes. D'abord, elle reconnaît que les personnes, qui vivent en situation de pauvreté, sont les premières à agir pour s'en sortir. Ensuite, elle stipule que nous sommes responsables comme société, du respect de la dignité des gens et de l'égalité de leurs droits* (Labrie in Voisard, 2003 : 23). » Ce mouvement de solidarité ne doit pas demeurer lettre morte. Il doit continuer sa marche pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.

#### **4.1.5 La misère, pas une plainte, mais une revendication**

Pour Diane Lamoureux (2003 : 6), « *l'insistance pour passer de l'exclusion à l'inclusion doit passer par de la déshumanisation inhérente à la misère à l'appartenance à l'humanité qui justifie la lutte contre cette misère qui produit des effets déshumanisants.* » Elle rajoute qu'il faut passer du mode de plainte et de lamentation au mode de dénonciation et de lutte. La misère apparaissant non pas comme une plainte, mais bien comme une revendication.

Lorsque la société dira vraiment, « ça suffit », qu'elle laissera savoir à qui de droit son intolérance à la pauvreté; alors à ce moment, l'État se donnera certainement comme mission de développer des politiques publiques et économiques qui tiennent réellement compte des

besoins réels des gens en situation de pauvreté. La lutte aux préjugés et à la pauvreté devrait être une priorité nationale pour le Québec, et ce, dans un avenir rapproché.

#### 4.2 UNE PLACE POUR TOUT LE MONDE

*«Si ça avait pas été de COMSEP, probablement que je ne serais plus de ce monde [...] COMSEP, ça bat toutes les ouvrages que j'ai faites ailleurs [...]. Aujourd'hui, j'ai réussi et je suis fier. Y a pas de mots pour expliquer ça. [...] Une place que j'ai été compris et reconnu beaucoup. Pour moi, ça été une victoire. [...] Tu as une fierté, tu fais du bénévolat.»*

Marcel (pse)

Comme nous avons pu le constater précédemment, il est important de changer les mentalités dans la perception de la population vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté. Par ailleurs, il est aussi essentiel de changer notre approche concernant l'idée que l'on se fait du monde du travail.

La présente recherche a démontré les différents facteurs limitant l'intégration à l'emploi d'une partie importante de la population analphabète. La pauvreté extrême dans la jeunesse, le degré d'analphabétisme, le capital familial sur lequel la personne peut compter ainsi que ses ressources personnelles sont des facteurs majeurs favorisant l'exclusion du monde du travail salarié. Il a été mis en lumière que le contexte du système économique actuel ne favorise pas ou pratiquement pas l'intégration à l'emploi des personnes analphabètes complètes. Toutefois, il ne faut pas conclure trop vite à un cul-de-sac où le seul lieu de réalisation personnelle demeure l'emploi. Il faut tenter d'innover.

À notre avis, il est important de développer une multitude de solutions dans le monde de l'emploi. Il demeure essentiel de développer une vision large du travail. Travail n'étant pas automatiquement lié avec rémunération salariale. Il faut arriver à faire reconnaître socialement l'importance des activités d'implication communautaire comme lieu de réalisation individuelle et collective. Ces démarches citoyennes étant des lieux aussi importants que l'emploi.

Présentement, la place centrale qu'occupe le travail salarié dans notre société nord-américaine marginalise la grande majorité des personnes analphabètes complètes. Innover et créer d'autres lieux permettant à ces personnes de reprendre confiance en elles et d'obtenir une reconnaissance sociale sont des objectifs à développer à court terme.

Nous entrevoyons sept voies possibles d'inclusion pour les personnes peu scolarisées sans emploi. Cinq de ces solutions existent déjà, soit l'entreprise privée, le secteur public, l'entreprise d'économie sociale<sup>18</sup>, l'entreprise d'insertion<sup>19</sup> et le centre de travail adapté<sup>20</sup>. Nous privilégierions l'ajout de deux autres possibilités d'intégration visant les personnes peu scolarisées : 1) Emplois de solidarité, 2) Élargissement du concept du travail. La première de ces options est plus de l'ordre du travail protégé, tandis que l'autre se situe dans le champ de l'action communautaire.

#### **4.2.1 Emplois de solidarité**<sup>21</sup>

La première de ces solutions est que l'État intervienne financièrement, et ce, à long terme, auprès des entreprises qui emploient des personnes ayant des limites en raison de leur condition sociale. Nous sommes présentement à développer un tel projet appelé « Emplois de solidarité » (COMSEP, 2002, Lamoureux J. dir.). Ce soutien financier étatique, représentant 60 % du salaire de la personne, offrirait un incitatif suffisant pour permettre aux entreprises privées de poser des gestes de solidarité envers des personnes exclues. Nous croyons que ces gestes ne viendront malheureusement pas sans ledit incitatif financier. Pour influencer des entreprises à engager des personnes marginalisées, il existe deux possibilités : l'approche coercitive (hausse d'impôts ou amendes en lien avec la non-embauche de personnes ayant des

---

<sup>18</sup> Entreprise joignant la rentabilité sociale à une rentabilité économique.

<sup>19</sup> Entreprise permettant l'insertion à l'emploi par la participation à un cadre de production supervisé pour une période délimitée dans le temps (généralement 6 mois).

<sup>20</sup> Entreprise permettant l'intégration sociale et au travail des personnes handicapées physiquement et intellectuellement.

<sup>21</sup> Emplois de solidarité, le projet expérimental initial (synthèse) (Voir Appendice G)

limites en raison de la condition sociale) ou celle incitative positive. Nous préférons présentement la deuxième avenue. Cette solution pourrait rejoindre près de 90 000 personnes assistées sociales du Québec (COMSEP, Lamoureux J., dir. 2002), soit près de 50 % des personnes assistées sociales considérées aptes par le gouvernement. Nous avons réussi à prouver que l'État, les entreprises et les personnes peu scolarisées y seraient gagnants. Cette avenue permettrait de compenser les limites en raison de la condition sociale dont sont victimes les personnes exclues depuis longtemps du marché de l'emploi.

#### **4.2.2 Élargissement du concept du travail**

La deuxième de ces solutions se situe directement au cœur de l'action communautaire. Les personnes sans emploi interrogées dans la recherche nous ont clairement démontré l'importance de cette implication sociale pour elles. Bien qu'aucune question d'entrevue ne portait sur leur engagement communautaire, elles ont signifié, en long et en large, les nombreux bienfaits. Nous croyons que bien des personnes analphabètes complètes ont décroché face au marché de l'emploi traditionnel. Elles n'ont plus d'espoir d'être salariées un jour. Toutefois, elles n'ont pas abandonné l'idée de se réaliser à l'intérieur d'activités de travail non salarié pouvant être aussi appelées activités de participation citoyenne. L'aspect volontaire et non coercitif de telles activités est, bien sûr, mis en priorité. Ces nouveaux espaces de citoyenneté doivent donc être valorisés. La personne devient alors plus qu'une productrice de biens et services. Elle entre en relation, elle tisse du lien social et elle devient active dans son milieu. Cette personne devient significative dans la trajectoire des autres. Elle est citoyenne. Selon Diane Lamoureux (2003 : 4), « *la citoyenneté revêt une dimension libératrice dans la mesure où elle ne repose pas fondamentalement sur la reconnaissance des besoins, mais sur celle de l'appartenance. [...] Le simple fait de l'appartenance rompt la dynamique de l'exclusion et de la désaffiliation.* »

Ces activités permettent aux gens de se construire ou se reconstruire dans des collectifs concrets. Car en plus de produire des formes alternatives de travail, l'action communautaire possède un grand potentiel de démocratisation et de respect des individus. Ces démarches de citoyenneté permettent « *de prendre une place en tant que personne à part entière, de*

*retrouver sa dignité, intégrer ou réintégrer significativement l'espace du vivre-ensemble* (Lamoureux J., 2003 : 35). » Même si le mouvement communautaire autonome du Québec ne peut prétendre être la panacée des pratiques citoyennes, il s'y développe une multitude de pratiques de toutes sortes. Lorraine Guay (1996) considère que « *[les organismes communautaires] renouvellent ou créent des lieux d'appartenance dans un monde fragmenté, fissuré. [Ils] retissent des liens sociaux, base de la citoyenneté. [...] Ils sont des lieux d'exercice de la responsabilité face à la nécessité de penser, à la parole publique contre le silence.* »

#### **4.2.3 Reconnaissance sociale de la participation citoyenne**

Certains diront que notre proposition n'est pas nouvelle, puisque les personnes analphabètes s'impliquent déjà dans des organismes communautaires. Le problème majeur réside dans la non-reconnaissance sociale des activités non salariées. L'innovation provient de l'idée de travailler à faire reconnaître par la société ces scénarios alternatifs au modèle dominant. Scénarios donnant accès à la solidarité et à la démocratie. Dans son articulation, l'action communautaire est contraire aux formes dominantes de l'économie de marché. Pour cette raison, il faut absolument élargir la définition que la société a du monde du travail. Il faut qu'elle accepte et reconnaisse la diversification des formes de travail. Une telle approche permettrait de reconnaître le potentiel des personnes analphabètes. Elle les empêcherait d'être constamment confrontées à un cul-de-sac où les échecs sont sans cesse présents. Une telle implication régulière leur fournirait l'occasion de reprendre confiance en elles et d'avoir le sentiment de réussir leur vie. Il faut tendre vers une reconnaissance sociale de la citoyenneté, vers une valorisation du jugement critique, vers une accentuation de la prise de parole et de la reconnaissance des savoirs populaires. Pour une personne sans emploi, le fait de s'impliquer bénévolement devrait obtenir une aussi grande reconnaissance sociale que le fait d'occuper un emploi.

Les personnes analphabètes sans emploi interrogées dans la recherche, nous ont démontré que ce n'est pas tant le fait de ne pas occuper un emploi qui était lourd à porter, mais plutôt la difficulté de subir la désapprobation sociale face à leur situation de sans-emploi. Convaincre

la population de la valeur de l'action communautaire pour les personnes sans emploi enlèverait cette pression négative qu'elles endurent. Cette solution ne permet pas à court terme d'enrayer la pauvreté, mais elle permet d'améliorer la condition de vie des personnes analphabètes. Parallèlement, à cette proposition, il faudra lutter pour faire augmenter l'allocation provenant de la sécurité du revenu.

#### **4.2.4 Revenu de citoyenneté**

Certains pourront nous reprocher de ne pas explorer plus en profondeur le concept de « revenu de citoyenneté » dans nos propositions de solution. Il est certain que ce système, où chaque personne recevrait un montant de base équivalent, permettrait d'éliminer le regard social stigmatisant.

À moyen terme, il pourrait s'avérer une avenue intéressante, pourvu que le revenu de base soit suffisamment élevé pour permettre aux personnes de sortir de la pauvreté. Toutefois, nous ne croyons pas qu'à court terme un tel projet soit possible. La conjoncture sociale et économique ne nous permet pas de conclure à l'éventualité de tenir un tel débat de société. Avec l'arrivée du gouvernement actuel, ce genre de question n'est pas au centre des préoccupations. Il n'empêche pas de continuer les avancées sur ce front et de débiter le débat à l'intérieur de la société civile. Comme nous l'avons annoncé plus haut, c'est la diversification et la multiplication des voies de solutions qui permettront à chacun, chacune d'occuper la place qui lui convient le mieux.

## CONCLUSION

Dans un premier temps, nous récapitulerons en quelques paragraphes l'essentiel de ce mémoire. Dans un deuxième temps, nous évaluerons si la recherche a permis de réaliser les objectifs de départ. Troisièmement, nous présenterons les impacts concrets de cette recherche sur l'organisme dans lequel nous travaillons. Finalement, nous terminerons avec les impacts personnels d'une telle démarche.

Le premier chapitre a introduit, outre les objectifs et la procédure méthodologique, la pertinence académique et sociale. Ledit chapitre amène aussi la problématique générale présentant le modèle néo-libéral et la question sociale de l'exclusion comme problème de société ainsi que les ravages individuels et collectifs qu'elle entraîne. Par la suite, on aborde la problématique spécifique des personnes peu scolarisées et l'emploi. Les embûches vécues par les personnes analphabètes ainsi que leurs limites y sont présentées. Toujours dans le thème de la problématique spécifique, nous y avons brossé un portrait et un constat de la réalité des personnes peu scolarisées, mais cette fois-ci, celles impliquées à COMSEP.

Par la suite, nous avons exposé les notions-clé en lien avec les préoccupations de la recherche : exclusion, souffrance sociale, « peu scolarisé-e », théorie sur le travail, « limites en raison de la condition sociale », capital familial et ressources personnelles. Il est bon de rappeler que chaque notion-clé fut évaluée sous l'angle des principaux courants théoriques de pensée sociologiques.

Au chapitre deux, nous avons présenté les résultats de la recherche. Les personnes peu scolarisées nous ont fait part de leur récit de vie et nous les avons analysés. Ce qui nous a permis de découvrir des théories à partir de la parole des gens. Théories qui existaient déjà dans la littérature, mais que nous ne connaissions pas ou pratiquement pas. Les participants et participantes nous ont amenées à ces concepts. Nous avons décidé de regrouper ces données sous quatre grands thèmes appelés matrices de sens. Lesdites matrices de sens sont la



condition sociale, le rapport au travail salarié, le capital familial et les ressources personnelles.

La dernière partie du mémoire aborde une discussion sur les éléments qui ressortaient du contenu des matrices de sens. Ces données nous ont permis de donner des éléments de réponse aux questions posées au début de la recherche. Les questions auxquelles nous devions répondre étaient :

- 1) *Pourquoi après avoir terminé leur programme d'alphabétisation, certaines personnes réussissent-elles à intégrer l'emploi tandis que d'autres n'y arrivent pas ?*
- 2) *Quels facteurs (externes, internes) influencent le plus le processus ?*
- 3) *Quelles nouvelles pratiques peut-on développer en lien avec cette problématique ?*

Concernant les deux premières questions, nous avons été en mesure de mieux comprendre pourquoi certaines personnes analphabètes ne pouvaient intégrer l'emploi. L'incidence de la pauvreté extrême à l'enfance, le degré d'analphabétisme, la stigmatisation, le manque de liens sociaux, le déficit du capital familial, le fardeau du travail domestique et des responsabilités familiales ainsi que les ressources personnelles dont la personne dispose sont des facteurs dits internes qui ont une grande influence sur le cheminement des personnes peu scolarisées vers l'emploi.

Pour ce qui est des facteurs externes, le contexte du marché de l'emploi nord-américain où la productivité et la pression du marché excluent les personnes ayant des handicaps sociaux ainsi que la non-reconnaissance des activités de participation citoyenne empêchent les personnes analphabètes complètes de profiter de toute occasion favorable.

Par ailleurs, pour la troisième question, nous avons tenté de développer des propositions de renouvellement de pratiques et de politiques sociales. Travailler à lutter contre la pauvreté et contre les préjugés, organiser une vaste campagne de sensibilisation publique sur les effets

dévastateurs de la souffrance sociale, développer plusieurs voies possibles pour l'accès au travail, dont la reconnaissance de l'implication communautaire, sont quelques-unes des voies à privilégier pour permettre à des personnes en situation de pauvreté d'intégrer l'emploi.

En outre, le fait d'avoir réalisé cette démarche de recherche nous a permis de confirmer des intuitions, de découvrir des éléments novateurs, de connaître de nouvelles théories et d'améliorer ainsi notre pratique. Il est passionnant de travailler avec une recherche qualitative à théorie ancrée. Cette approche à théorie ancrée n'était pas « pure », puisqu'en plus de la parole des gens, les thèses de plusieurs auteurEs nous ont fortement inspirées. Parallèlement aux théories et concepts, nous avons laissé émerger la parole des gens, avons été à son écoute, l'avons laissée nous guider vers des endroits non identifiés au départ. Ce qui fut stimulant et enrichissant. Confronter ce savoir populaire avec les connaissances d'auteurEs, qui ont réfléchi sur différentes problématiques liées à l'objet de la recherche, fut passionnant. Quelques fois, nous y avons trouvé des convergences, à d'autres endroits des différences. À certains moments, les chercheurEs nous ont guidées pour faire certaines découvertes, à d'autres moments, ce sont les personnes interrogées qui nous ont aiguillées sur des pistes de solution.

### **Influence sur notre pratique**

Les résultats de la présente recherche ont déjà commencé d'influencer notre pratique au quotidien. À titre d'exemple, les entrevues nous ont clairement démontré l'importance du capital familial dans la construction identitaire. Ainsi, lors de la dernière assemblée générale de COMSEP, les membres ont voté qu'une des priorités de notre groupe serait de mettre plus d'emphase sur le volet « familles » de l'organisme. Création d'un comité de travail interne formé de membres de l'équipe d'animation et de parents pour développer plus de moyens permettant de consolider les compétences familiales, mise sur pied d'activités s'adressant à de jeunes mères, formations offertes à l'équipe de travail sur le capital familial, participation à une table de concertation avec d'autres partenaires communautaires et institutionnels ainsi qu'une nouvelle évaluation des besoins sont quelques-uns des moyens identifiés pour atteindre cet objectif.

Concernant l'articulation analphabétisme/emploi, les données recueillies dans la recherche influencent autant l'équipe d'alphabétisation populaire que celle de la formation professionnelle de COMSEP. Modification de la grille d'entrevue pour mieux orienter les personnes dans leur cheminement. Création d'un outil plus spécifique et adapté sur l'évaluation et l'orientation vers le marché du travail ainsi que des formations sur les résultats de la recherche sont des moyens qui amélioreront notre intervention auprès de personnes peu scolarisées.

Depuis le début de cette recherche, notre organisme est encore plus préoccupé et sensibilisé par l'intervention en milieu scolaire, par le décrochage scolaire, par la stigmatisation vécue à l'école par les enfants en situation de pauvreté et par l'importance des services spéciaux de soutien s'adressant à des enfants vivant des difficultés. Pour tenter d'influencer les décisions de la commission scolaire de notre territoire, deux collègues de COMSEP furent éluEs aux dernières élections scolaires. Nous espérons grandement que leurs présences dans cette instance décisionnelle donneront une voix supplémentaire à une population qui est peu entendue jusqu'à maintenant.

De plus, nous sommes régulièrement demandées par les médias régionaux et nationaux pour émettre des opinions sur la pauvreté, l'analphabétisme et l'emploi. De telles découvertes ne peuvent que bonifier cette prise de parole. Ces renseignements permettront à la population de mieux saisir les enjeux et d'être plus solidaire des personnes en situation de pauvreté.

Avec plus de recul, nous pourrions sûrement découvrir encore plus de retombées provenant non seulement de cette recherche, mais de la démarche entière de la maîtrise en intervention sociale. C'est donc avec enthousiasme que nous terminons ce mémoire qui nous a apporté beaucoup sur les plans personnel et professionnel. En étant encore mieux outillées, ces nouvelles connaissances nous aideront à continuer à travailler pour améliorer la condition de vie de personnes peu scolarisées en regard du marché de l'emploi.

Finalement, nous pouvons conclure que toute cette aventure de maîtrise fut une véritable passion. Nous avons apprécié les cours, tous aussi pertinents les uns que les autres, la

rencontre avec les grands auteurEs qui ont approfondi notre analyse et les entrevues avec les personnes peu scolarisées qui nous ont démontré tant de courage. Nous avons la certitude d'avoir grandement cheminé comme intervenantes sociales et avons l'impression de pouvoir mieux influencer l'évolution des pratiques et politiques sociales.

**APPENDICE A**

**PRINCIPES ET VALEURS DU MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE  
L'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC (MÉPACQ)  
CONCERNANT LEUR PROJET DE SOCIÉTÉ**

<b>Les principes et valeurs du MÉPACQ concernant leur projet de société</b>
---

### Synthèse

#### **Des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes**

- Une société qui cesse d'opprimer la moitié de sa population. Le sexe d'une personne ne déterminera plus son statut ni social, ni économique. Les femmes seront proportionnellement représentées dans toutes structures administratives et de pouvoir. Aucune violence envers les femmes ne sera tolérée.

#### **Une société juste sur les plans économique et social**

- Une société économiquement et socialement juste où la distribution des richesses et l'organisation du travail permettent l'épanouissement de tous et toutes individuellement et collectivement. Une société où le plein-emploi, des politiques fiscales équitables, un système d'éducation accessible et des politiques sociales équitables seront au cœur du développement des personnes et des collectivités.

#### **Une société démocratique**

- Une société qui véhicule une véritable démocratie tant dans sa représentation politique que dans ses structures et qui se dote des outils nécessaires favorisant le droit de parole. Une société qui respecte l'autonomie des régions et prône un réel développement régional. Cette société sera respectueuse de la volonté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

**Une société non violente**

- Une société où la guerre ne représente pas la solution privilégiée aux conflits entre les pays ou les individus. Une société qui est ouverte sur le monde et qui respecte le droit à l'intégrité physique et psychologique des personnes.

**Une société non discriminatoire**

- Une société qui favorise l'intégration des communautés culturelles tout comme leur plein épanouissement en leur accordant les mêmes droits que l'ensemble de la population. Une société qui rejette catégoriquement le racisme, le sexisme et l'oppression. Une société qui prône le respect des collectivités et des individus peu importe la race, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle, la condition physique, psychologique et économique. Conséquemment, une société qui prône le respect des organisations et des moyens et lieux d'expression collective.

**Un environnement sain**

- Une société qui met ses priorités sur des politiques de respect et de protection de l'environnement où le développement socio-économique des collectivités et des personnes se fasse en harmonie avec la nature.

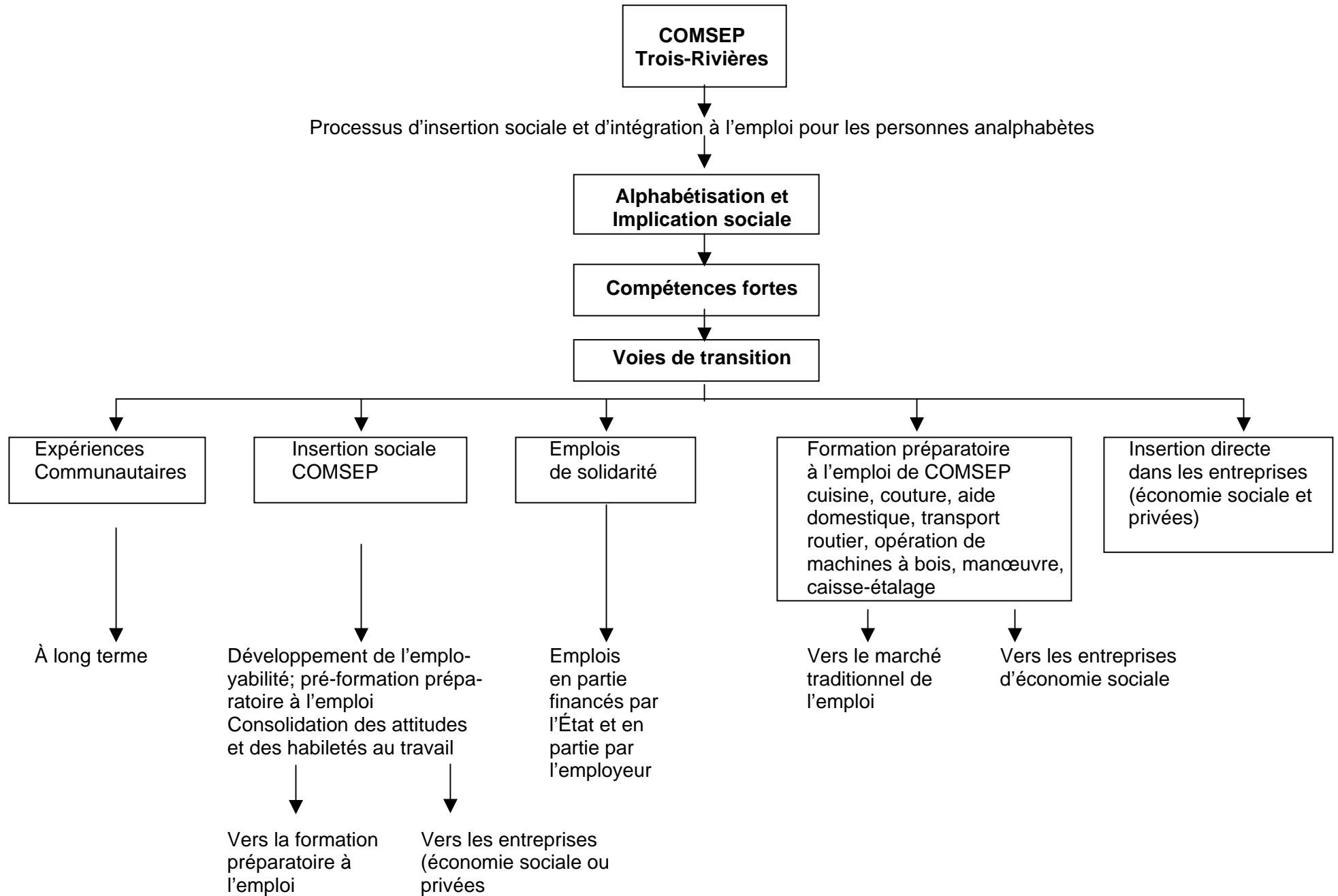
**Des plaisirs pour mieux vivre**

- Une société où chaque personne, autonome, a droit et accès à la culture, aux divertissements, aux loisirs, bref aux petits plaisirs de la vie. S'éclater pour son propre épanouissement, mais dans le respect d'autrui.

## **APPENDICE B**

### **PROCESSUS D'INSERTION SOCIALE ET D'INTÉGRATION À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES ANALPHABÈTES**





## **APPENDICE C**

### **PRINCIPES ET VALEURS DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC**

## **Principes et valeurs de la Fédération des femmes du Québec**

COMSEP est membre de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et en partage les principes et valeurs.

### Déclaration de principes de la FFQ

La FFQ affirme son orientation féministe, dans une perspective plurielle et pluraliste. La FFQ est un lieu de militantisme, de débat, de formation, de concertation et d'action ouvert à toutes les femmes, sans distinction de couleur, d'orientation sexuelle, d'état civil, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique, de nationalité, de condition sociale, d'âge, de condition physique et mentale.

À l'intérieur du mouvement des femmes, la FFQ s'inscrit dans le courant qui s'attaque aux systèmes d'oppression, qui discriminent et excluent les femmes au niveau social, économique, culturel et politique.

En prenant position en faveur des droits des femmes, elle remet en cause tout système qui génère la violence, la pauvreté, la domination, la discrimination et l'exclusion. Elle agit selon les valeurs d'égalité, d'équité, de dignité, de justice et de solidarité sociale et fait la promotion de ces mêmes valeurs. Ses actions visent à préserver les acquis féministes et à améliorer les conditions de vie des femmes.

La FFQ croit que les femmes ont droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique de notre société. Pour atteindre cela, la responsabilité du développement humain doit être prise en charge collectivement afin que se transforme réellement la société. La FFQ travaille donc à la construction d'une société plus démocratique, non violente et pacifiste, tant sur le plan national qu'international.

## **APPENDICE D**

### **PRINCIPES GÉNÉRAUX DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (CRES) MAURICIE**

## **Principes généraux du CRES Mauricie**

L'économie sociale se distingue fondamentalement des entreprises des autres secteurs économiques (public et privé). Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités, des initiatives et des organismes issus et pris en charge par la collectivité d'où ils émergent.

L'économie sociale rencontre les principes suivants :

### **1- Finalité sociale**

- Création de biens et services
- Amélioration de la qualité de vie
- Développement durable

### **2- La prise en charge**

- Principes de participation
- Responsabilité collective et individuelle
- Société juste et égalitaire (entre autres hommes, femmes)
- OBNL et coopératives

### **3- La primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus et des surplus**

- La personne au cœur de l'action

### **4- L'autonomie de gestion par rapport à l'État**

- Créé par la communauté
- Soutenu par la communauté
- Ne nie toutefois pas les responsabilités de l'État

**5- La démocratie**

- Processus de décision démocratique
- Conseil d'administration démocratique et opérationnel
- Implication des usagers et usagères, participants et participantes, les membres, les travailleurs et travailleuses dans la gestion

**6- Des emplois durables**

- Emplois créés ou consolidés
- Emplois stables et durables
- Salaire minimum de 8,30 \$ l'heure
- Priorité aux femmes dans l'embauche
- Préoccupation pour la réinsertion des personnes exclues du marché du travail depuis longtemps et/ou à faibles revenus (lorsque la nature de l'emploi le permet)
- Ne doivent pas engendrer un dédoublement de services
- Ne doivent pas engendrer de substitutions d'emplois
- Ne doivent pas créer de concurrence déloyale

**7- La formation**

- Prévoir un plan de formation adaptée
- Mécanisme d'encadrement

**8- L'accessibilité des biens et des services offerts**

- Pas d'obligation de tarification

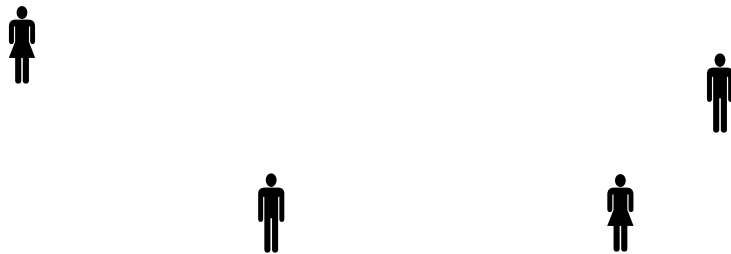
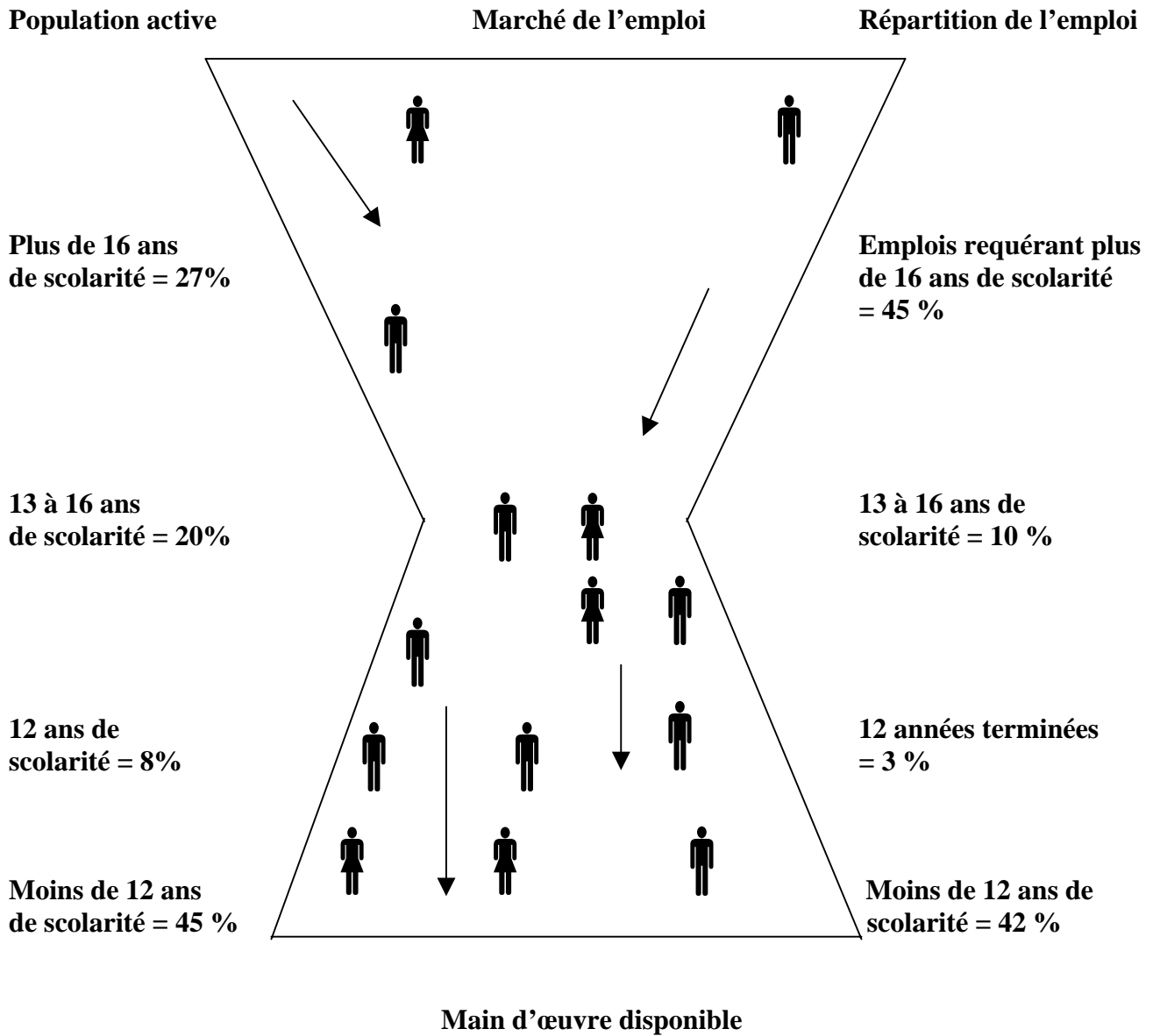
**9- Respect des lois**

- Toutes les lois en vigueur

## **APPENDICE E**

### **LE SABLIER DE L'EMPLOI**

### Le sablier de l'emploi

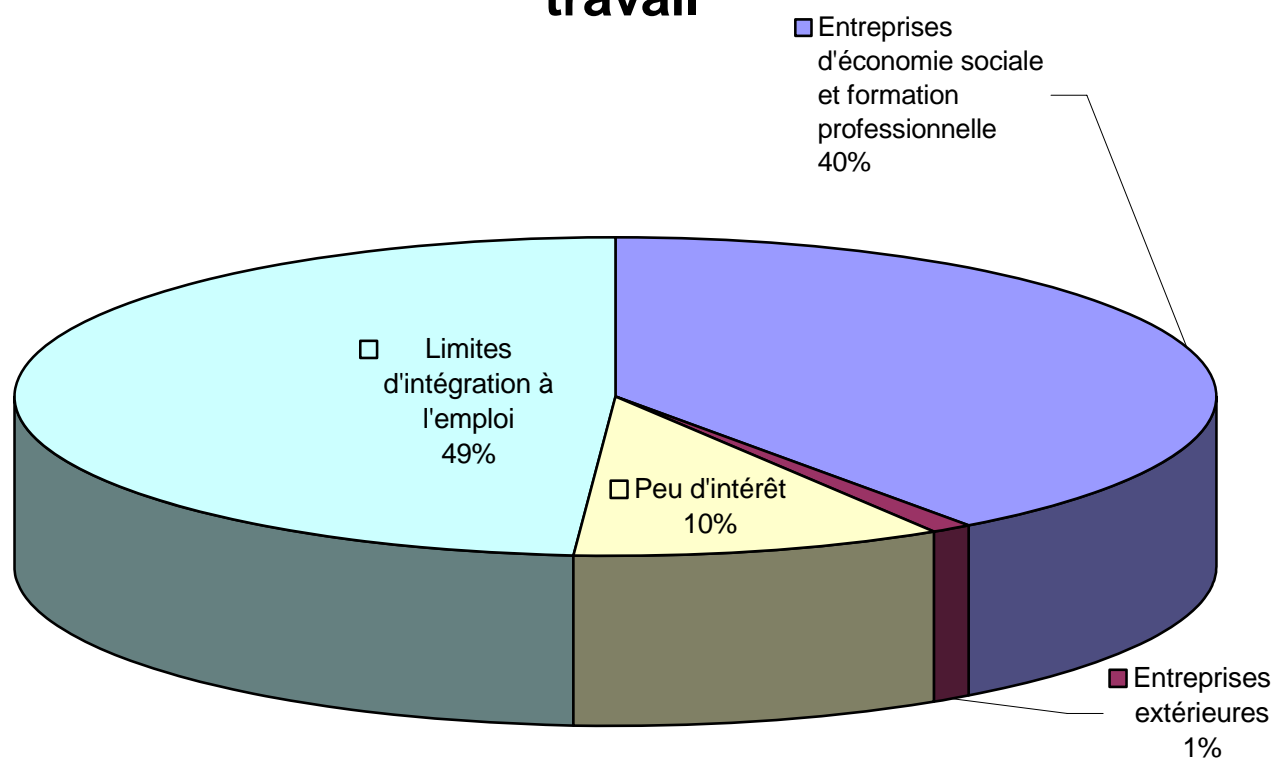




**APPENDICE F**

**CLASSIFICATION DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES  
D'ALPHABÉTISATION À COMSEP SELON LEUR  
RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL**

## Classification des participants et participantes d'alphabétisation de COMSEP selon leur rapport au marché du travail



- Entreprises d'économie sociale et formation professionnelle
- Entreprises extérieures
- Peu d'intérêt
- Limites d'intégration à l'emploi

## **APPENDICE G**

### **EMPLOIS DE SOLIDARITÉ : LE PROJET EXPÉRIMENTAL INITIAL (SYNTHÈSE)**

## « EMPLOIS DE SOLIDARITÉ » : LE PROJET EXPÉRIMENTAL INITIAL <sup>22</sup>

### SYNTHÈSE

L'ensemble de ces considérations a conduit COMSEP à explorer de nouvelles pistes de solution afin de répondre à la forte volonté exprimée par les personnes participant à ses programmes de s'inscrire dans le monde du travail malgré les limites posées par certaines de leurs caractéristiques. À tort ou à raison, dans notre société, le travail constitue un point de référence qui définit le statut que l'on a, la place que l'on occupe, la valeur que l'on nous attribue, l'estime que l'on nous porte et le réseau social auquel on appartient. COMSEP a réalisé une expérience pratique d'insertion au travail dans le cadre du projet expérimental « Emplois de solidarité », projet qui a débuté en 2000 et qui attend actuellement l'approbation du gouvernement pour la mise en œuvre d'un programme pilote.

Ce projet visait à permettre aux personnes les plus éloignées du marché du travail d'obtenir un emploi qui tiendrait compte tant de leurs limites et de leur capacité de production que des besoins et de la réalité des entreprises. La perspective consistait à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en trouvant des nouvelles réponses au problème de l'emploi.

Ce projet est inspiré des centres de travail adapté pour les personnes handicapées physiques. En effet, COMSEP a constaté que les personnes peu scolarisées, longtemps exclues du marché du travail présentent des caractéristiques communes avec les personnes handicapées, caractéristiques qui affectent leur capacité d'intégrer facilement le monde du travail. Cette initiative a donc permis à des personnes ayant un faible potentiel d'employabilité, d'expérimenter leur capacité d'intégrer un emploi adapté dans une entreprise dite de solidarité ou dans un poste d'emploi de solidarité. L'expérimentation s'est déroulée dans des entreprises d'économie sociale déjà existantes gérées par COMSEP.

#### Rappel des objectifs du projet expérimental

- Insérer un groupe de 12 personnes ayant un faible potentiel d'employabilité dans une entreprise d'économie sociale dite entreprise de solidarité;
- Insérer 2 personnes ayant un faible potentiel d'employabilité dans des postes d'emploi de solidarité dans deux entreprises d'économie sociale de COMSEP;
- Développer un modèle d'intervention en intégration au travail favorisant les conditions de maintien en emploi des personnes;
- Réaliser une recherche évaluative permettant d'évaluer la pertinence du modèle et d'un éventuel déploiement au niveau provincial.

#### Modèle conceptuel de l'entreprise de solidarité et de l'emploi de solidarité

*L'entreprise de solidarité.* L'entreprise de solidarité s'appuie sur une mission à la croisée de l'entreprise d'économie sociale, de l'entreprise d'insertion et du centre de travail adapté. Entreprise d'insertion sociale par le travail, elle a conséquemment une importante composante sociale permettant, de plus, la formation continue des personnes en insertion tout en maintenant une production en lien avec le secteur industriel dans lequel elle œuvre. Toutefois, pour être viable, l'entreprise de solidarité ne doit pas être soumise à une obligation d'autofinancement. Elle devrait recevoir une compensation financière de l'État afin de combler les carences de productivité de la main-d'œuvre. *L'emploi de*

---

<sup>22</sup> Le rapport de recherche du projet expérimental est disponible sur demande.

*solidarité.* L'emploi de solidarité est, quant à lui, un emploi adapté qui vise les mêmes objectifs que ceux d'une entreprise de solidarité. Afin de compenser les limites de productivité des personnes, l'emploi de solidarité doit, en partie, être subventionné, ce qui permettrait à des entreprises de faire de la place au sein de leur main-d'œuvre à des personnes en plus grande difficulté d'intégration.

### **Modèle d'intervention**

*L'accompagnement.* Le modèle d'intervention s'appuie sur une démarche d'accompagnement. L'accompagnement traverse à la fois l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines, le projet de formation et d'intégration. C'est un accompagnement au quotidien dans la réalisation des tâches et dans la restructuration de l'organisation de vie quotidienne des personnes.

*La cohabitation entre la production et les besoins des personnes.* Le modèle s'appuie également sur un équilibre entre la rentabilité sociale des entreprises, les exigences de production et les besoins des personnes impliquées dans le projet. L'enjeu central est la cohabitation de ces éléments.

*La mixité des travailleurs.* L'entreprise de solidarité favorise la mixité de travailleuses et travailleurs. Mixité entre les personnes ayant des difficultés d'intégration et celles répondant plus facilement aux exigences de production. La mixité évite la ghettoïsation des travailleuses et des travailleurs peu qualifiés et favorise le compagnonnage en milieu de travail.

*La participation à des activités de groupe.* La participation à des activités collectives permet de renforcer l'intégration en emploi. Ces personnes ont un faible réseau social et le milieu de travail devient parfois leur seul réseau. À travers les activités d'éducation populaire, les personnes consolident leur intégration sociale.

*La formation.* La formation s'avère nécessaire pour consolider les compétences de base. Rappelons que ce sont des personnes dont les compétences génériques sont peu développées. Le modèle démontre que l'apprentissage par l'action est gagnant et permet à certaines personnes de dépasser leurs craintes. Pour plusieurs, l'activité productrice dans le cadre d'un travail est suffisamment mobilisatrice pour dénouer des blocages au niveau de l'apprentissage.

### **Déroulement du projet expérimental en bref**

L'expérience a été menée avec un groupe de 20 personnes qui ont participé à un programme d'insertion sociale d'une durée de deux ans aux fins de l'expérimentation. Les 20 personnes impliquées avaient toutes complété leur processus d'alphabétisation dans une mesure intitulée « alphabétisation et implication sociale ». Ces personnes étaient, au départ, membres de COMSEP et de Ebyon, un autre organisme populaire d'alphabétisation de la Mauricie. Elles ont vécu une expérience d'insertion sociale par le travail au sein d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans la production de biens et de services et elles ont consenti à participer à un projet de recherche-action à caractère évaluatif. Le travail y était de nature essentiellement manuelle et demandait une habilité à exécuter des tâches répétitives. L'expérience s'est déroulée dans des entreprises dont le secteur d'activité présentait un potentiel de développement dans la région.

## RÉFÉRENCES

- Auriacombe, Marc, et Pascale Franque. 1994. *Souffrance et toxicomanie : Une passion tyrannique*. Paris : Synapse, p. 74-75.
- Bédard, Jean. 2002. *Famille en détresse sociale*. Québec : Éditions Anne Sigier, 299 p.
- Berry, Hélien, et Mimi M. Lepage. 2000. <http://www.charareview.org/pubs/socondlitf.html>. *Révision de la loi canadienne sur les droits de la personne, recherche documentaire sur la condition sociale*, Internet, 20 p.
- Caillé, Alain. 1995. « Pour ne pas entrer à reculons dans le XXI<sup>ème</sup> siècle. Temps choisi et don de citoyenneté ». In Klein et Lévesque. *Contrer l'exclusion, repenser l'économie*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 81-98.
- Camilleri. 1990. In Yves Chagnon (dir. publ.). « Identité, projet et adaptation à l'âge adulte ». *Carriérologie*, vol. 8, no 1 et no 2 (été 2001). Université du Québec à Montréal (UQAM), 136 p.
- Castel, Robert. 1994. « La dynamique des processus de marginalisation : De la vulnérabilité à la désaffiliation ». *Cahiers de recherches sociologiques*, no 22, p. 11-25.
- \_\_\_\_\_. 1995a. « Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat ». *Cahier du CRISES*, no 9705, Paris : Fayard, 490 p.
- \_\_\_\_\_. 1995b. « Les pièges de l'exclusion ». *Lien social et politique-RQIIAC*, 34, p. 13-22.
- Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP). 2002. Recherche sous la direction de Jocelyne Lamoureux en collaboration avec Lise Gervais et Lise St-Germain. *Emplois de solidarité dans des entreprises d'économie sociale, document synthèse*. 51 p.
- Colin, Christine. 2001. « Le développement et la santé des jeunes enfants. Des acquis à préserver, des défis à partager ». In Henri Dorvil et Robert Mayer. T. 2 de *Problèmes sociaux, Études de cas*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 287-318

- Comeau, Yvan, et al. 1997. « Problématique de l'exclusion et approches d'insertion ». *Économie et Solidarités*, vol. 28, no 2, *Revue du CIRIEC*, p. 11-18.
- De Gaulejac, Vincent, et Isabel Taboada Léonetti. 1994. *La lutte des places, insertion et désinsertion*. Paris : Desclée De Brouwer, 287 p.
- Delphy, Christine. 1998. *L'ennemi principal. 1. Économie politique du patriarcat*, Paris : Syllepse « Nouvelles questions féministes », 293 p.
- Descarries, Francine, et Christine Corbeil. 1998. *La valse-hésitation des mères en emploi*, in Louise S. Éthier, Jacques Alary, *Comprendre la famille, Actes du 4<sup>ième</sup> symposium québécois de recherche sur la famille*, p. 108-123.
- Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. *Recherche qualitative : Guide pratique*. Paris : Théma.
- Dorvil, Henri, et Robert Mayer. 2001a. T. 1 de *Problèmes sociaux, théories et méthodologies*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 580 p.
- \_\_\_\_\_. 2001b. T. 2 de *Problèmes sociaux, théories et méthodologies*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 667 p.
- Dubar, Claude. 1993. « Le travail, lieu et enjeu des constructions identitaires ». *Projet*, revue 233, *Citoyen en quel état ?*, p. 41-48.
- \_\_\_\_\_. 2000. *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin. 255 p.
- Dumazedier, Joffre. 1993. *Temps libre et modernité*. Paris : L'Harmattan, 404 p.
- Dumazedier, Joffre in Anne-Marie Green. 2000. *Les métamorphoses du travail et la nouvelle société du temps libre*. Paris : L'Harmattan, 382 p.
- Dumont, Fernand. 1994. *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, p. 1-22.
- Edgerton, R.B. 1967. *The Cloak of Competence: Stigma in the Lives of the Mentally retarded*. Berkeley : University of California Press.

- Esparbes-Pistre, Sylvie, et Tap Pierre, Sordes-Ader in Yves Chagnon (dir. publ.). 2001. « Identité, projet et adaptation à l'âge adulte ». *Carriérologie*, vol. 8 no 1 et no 2 (été), Université du Québec à Montréal (UQAM), p. 132-145.
- Favreau, Louis. 1995. « Contrer l'exclusion, repenser l'économie ». *Revue Études d'économie politique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, vol. 11, p. 175-185.
- Favreau, Louis, et Benoît Lévesque. 1995. « Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention, Québec ». Québec : Presses de l'Université du Québec, *Cahier du CRISES*, no 9705, 230 p.
- Favreau, Louis, Jacques De Fourny et Jean-Louis Laville. 1998. « Québec. L'insertion conjugée avec le développement économique communautaire ». *Cahiers de la CHAIRE de recherche en développement communautaire*, série recherches no 9.
- Ferry, Jean Marc. 1995. *L'allocation universelle : Pour un revenu de citoyenneté*. France : Humanités, 125 p.
- Gauthier, Xavier. 1995. *Pluriactivité à tout âge*. Paris : Esprit, p. 9-31.
- Gillet, Jean-Claude. 1995. *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan, p. 56-62 et p. 293-304.
- Gil-Rivas, V., et al. 1996. *Sexual Abuse, physical Abuse, and posttraumatic Stress Disorder among Women participating in outpatient Drug, abuse Treatment*. *J. Psychoact. Drugs*, no 28, p. 95-102.
- Gorz, André. 1988. *Métamorphoses du travail et quête de sens : Critique de la raison économique*. Paris: Galilée, 302 p.
- Guay, Lorraine. 1996. « Les organismes communautaires et la citoyenneté ». *Bulletin de la Ligue des droits et libertés*, vol. 15, no 1.
- Guitton, Henri. 1990. « Repenser le travail : Chômage et salariat ». Dijon : Éditions universitaires, 89 p.
- Hirita, Helena, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses universitaires de France, 336 p.



- Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA). 1989. *Questions de compétences, un outil au service des femmes*. Montréal : COFFRE, Relais-Femmes, 191 p.
- Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA). (sous la direction de Rachel Bélisle). 1995. *Nos compétences fortes : Manuel des animateurs et des animatrices*. Montréal : 194 p.
- Klanfer, Jules. 1965. *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*. Paris : Bureau de recherches sociales.
- Kleinman, A., V. Das et M. Lock. 1997. *Social Suffering*. Berkeley : University of California Press, p. 1-45.
- Lamoureux, Diane. 2003. *Conceptualiser la pauvreté : un enjeu stratégique*. Document inédit, 8 p.
- Lamoureux, Jocelyne. 1999. *Citoyenneté et pensée métisse : Pratiques réfléchies de quatre sites de citoyenneté au Québec*, rapport de recherche remis dans le cadre de la participation du ministère des Relations avec les citoyens et l'Immigration (Québec) au projet du Conseil de l'Europe Éducation à la citoyenneté à la citoyenneté démocratique, document sous reliure Cerlox, Mtl, 180 p.
- \_\_\_\_\_. 2003. « Marges et citoyenneté ». *Sociologie et sociétés*. Vol. Xxx 111.2, p. 29-47.
- Laville, Jean-Louis. 1997. « La crise de la condition salariale : Emploi, activité et nouvelle fraction sociale ». *Le travail, quel avenir?* Paris : Gallimard, p. 35-81.
- Laville, Jean-Louis, et Bernard Perret. 1995. *Le tournant de la pluriactivité*. Paris : Esprit, p. 5-8.
- Lenoir, René. 1974. *Les exclus, un Français sur dix*. Paris : Le Seuil.
- Le Robert (sous la direction de André Akoun et Pierre Ansart). 1999. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Seuil.
- Lévesque, Benoît. 1995. « Contrer l'exclusion, repenser l'économie ». *Revue Études d'économie politique*, Presses de l'Université du Québec, vol. 11, p. 17-40.

- Malenfant, Romaine, Andrée LaRue, Lucie Mercier et Michel Vézina. 2002. *Précarité d'emploi, rapport au travail et intégration sociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 111-130.
- MacKay Wayne, Piper Tina, Natasha Kim. 2000.  
<http://www.charareview.org/pubs/socond2f.html>, *Révision de la loi canadienne sur les droits de la personne, La condition sociale, motif de distinction illicite aux termes de la Loi canadienne sur les droits de la personne*, 13 p.
- Mayer, Robert, et Laforest Marcelle. 1990. « Problème social : Le concept et les principales écoles théoriques ». *Service social*, vol. 39, no 2, p. 13-43.
- Mayer, Robert, et al. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaétan Morin, 409 p.
- Méda, Dominique. 1995. *Le Travail. Une valeur en voie de disparition*. Paris : Flammarion, 358 p.
- \_\_\_\_\_. 1997. *Travail : Une révolution à venir*. La petite collection, no 143, 71 p.
- Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu et CFP. 1988. *Rapport du comité des répondants sur la reconnaissance des compétences professionnelles*, (26 janvier).
- Ministère de la Solidarité sociale. 1999. *Insertion sociale : Cadre de référence*, Direction générale des politiques, Document interne, 12 p.
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). 1995. *Les CTA au Québec*. Document interne, 23 p.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistique Canada. 1995. *Littératie, Économie et Société : Résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa
- Paillé, Pierre. 1994. « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 23, p. 243-261.
- Patton, Michael Quinn. 1990. *Qualitative and Research Methods*, Sage.
- Paugam, Serge. 1991. *Présentation. La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses universitaires de France, p. 15-45.

- \_\_\_\_\_. 1996. *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : Éditions La découverte, p. 7-19, 579 p.
- Perret, Bernard. 1993. « Quand le travail n'intègre plus ». *Projet*, revue 233, *Citoyen en quel état ?*, p. 23-30.
- \_\_\_\_\_. 1997. *Les futurs contradictoires du travail*. Texte repris dans l'ouvrage collectif, *Le travail quel avenir*, Gallimard.
- \_\_\_\_\_. 1999. « Les impasses du libéralisme », *Esprit*, no 250, *À la croisée des religions* (février), p. 61-79.
- Petrella, Ricardo. 1997. *Le bien commun. Éloge de la solidarité*. Bruxelles : Labor, 94 p.
- Ricoeur, Paul. 1994. « La souffrance n'est pas la douleur », in *Autrement* (février), no 142.
- Rifkin, Jérémy. 1997. *La fin du travail*. Montréal : Boréal compact, 435 p.
- Roman, Joël. 1996. « Exclusion : le mot et la chose ». *Esprit* (décembre) no 227, *Malaise dans la filiation*, p. 191-201.
- Rosanvallon, Pierre. 1995. « La nouvelle question sociale, repenser l'État-providence ». *Cahier du CRISES*, no 9705. Paris : Seuil, 226 p.
- Ross, Denis. 1996. *Les personnes peu scolarisées et l'emploi*. Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (octobre), 66 p.
- Savoie-Zajc, L., in B. Gauthier. 1997. *L'entrevue semi-dirigée*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 263-285.
- Shillington, Richard. 2000. <http://revision/cdp.org/pubs/socond3f.html>, *Révision de la Loi canadienne sur les droits de la personne, Ajout de la condition sociale à la Loi canadienne sur les droits de la personne*. 5 p.
- Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (S.Q.D.M.) et Développement des ressources humaines Canada (D.R.H.C.). 1995. *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre au Québec*.

Stercq, Catherine. 1994. *Alphabétisation et insertion socioprofessionnelle*. Institut de l'UNESCO pour l'éducation. Bruxelles : DeBoeck Université, 141 p.

Thornton, Patricia et Neil Lunt. 2000. *Worlds apart? Employment Policies for Disabled People in Eighteen Countries: A Review*. Social Policy Research Unit, University of York, United Kingdom, p. 1-6 (internet).

Voisard, Anne-Marie. 2003. « Apprendre à vivre ensemble ». *RND*, Vol. 101, no 9, p. 16-28.

## **BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

- Ampleman, Gisèle, et al. 1983. *Pratiques de conscientisation 1*. Montréal : Édition Nouvelle optique, 304 p.
- \_\_\_\_\_. 1987. *Pratiques de conscientisation 2*. Montréal : Collectif québécois d'édition populaire, 366 p.
- Ballet, Jérôme. 2001. *L'exclusion : Définitions et mécanismes*. Collection Logiques sociales. Paris : L'Harmattan, 255 p.
- Beauvais, Alain. 2001. *Une difficile intégration au monde du travail, considérations pour assurer des suites à l'alphabétisation*. Trois-Rivières (Qué.) : Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), 10 p.
- Bélangier, Paul R., Michel Grant et Benoît Lévesque. 1994. « La modernisation sociale des entreprises ». Presses de l'Université de Montréal, *Cahier du CRISES*, no 9705, 320 p.
- Bordeleau, Danielle. 1997. « Entre l'exclusion et l'insertion : Les entreprises d'insertion au Québec ». *Revue du CIRIEC*. Économie et Solidarités, vol. 28, no 2, p. 75-92.
- Boyer, Ginette, Christine Colin, Catherine Martin et Francine Ouellet. 1992. *Extrême pauvreté, maternité et santé*. Montréal : Éditions St-Martin, 259 p.
- Cassen, Bernard. 1997. « Misère du présent, richesse du possible ». *Le Monde diplomatique* (novembre). André Gorz. *Sortir de la société salariale*.
- Doucet, Laval, et Louis Favreau. 1991. *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 105-106.
- Flacher, Bruno. 2002. *Travail et intégration sociale*. Montréal : Boréal, 128 p.
- Hauteceur, Jean-Paul. 1996. *Alpha 96, Formation de base et travail*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 420 p.

- Klein, Juan-Luis, et Benoît Lévesque. 1995. « Contrer l'exclusion, repenser l'économie ». *Revue Études d'économie politique*, Presses de l'Université du Québec, vol. 11, p. 9-11.
- Lapointe, Paul-André. 1997. *La crise de l'emploi, de nouveaux partages s'imposent!* Presses de l'Université Laval, p. 54-78.
- Laville, Jean-Louis. 1994a. *Cohésion sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer, 286 p.
- \_\_\_\_\_. 1994b. *L'économie solidaire, une perspective internationale*. Paris : Desclée de Brouwer, 333 p.
- Lavoie, J., et J. Panet-Raymond. 1993. *L'action communautaire, Guide de formation sur les étapes de l'intervention communautaire*. Montréal : Centre de formation populaire
- Maspéro, François, et Paulo Freiré. 1980. *La pédagogie des opprimés*. 207 p.
- Maxwell Joseph A. « Qualitative Research Design, an interactive Approach ». *Applied Social Research Methods Series*, vol. 41.
- Méda, Dominique. 1999. *Qu'est-ce que la richesse?*. Paris : Flammarion, 423 p.
- \_\_\_\_\_. 2001. *Le temps des femmes, Pour un nouveau partage des rôles*. Paris : Flammarion, 199 p.
- Neamtan, Nancy, et al. 1996. « Osons la solidarité! » Sommet sur l'économie et l'emploi, Chantier de l'économie sociale, 63 p.
- Office national du film (ONF). 2000. *Les oubliés du XX ième siècle : la fin du travail*. Vidéo.
- Sue, Roger. 1982. *Vers une société du temps libre*. Paris : Presses universitaires de France, 175 p.
- Tardif, Sylvie et Lise St-Germain. 1998. *Travailler contre l'exclusion : un engagement social à temps plein*. RQIIAC. Vision globale, visée locale. Actes du cinquième colloque. Trois-Rivières.

Tessier, H  l  ne. 2000. [www.barreau.qc.ca/journal/vol31/n.../conditionsociale.htm](http://www.barreau.qc.ca/journal/vol31/n.../conditionsociale.htm), 0. *La condition sociale comme motif de discrimination ; Une histoire et un avenir ?*, 10 p.

Thomas, H  l  ne. 1997. *La production des exclus*. Paris : Presses universitaires de France, 215 p.

Touraine, Alain. 1997. *Pourrons-nous vivre ensemble ?   gaux et diff  rents*. Paris : Fayard, 511 p.

*À mon père,  
qui m'a transmis des valeurs de  
justice sociale qui m'inspirent dans  
mon engagement de vie...*